

**ÉLECTIONS
LOCALES**

Clôture de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, qui a débuté le 30 août dernier, et ce en prévision des élections locales (Assemblée populaires communales et Assemblées populaires de wilaya) prévues le 23 novembre prochain, s'est achevée hier à 16h30.

► La HIISE appelle à la mise à jour de la législation régissant le processus électoral



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

33° : ALGER
35° : TAMANRASSET

Jeudi 14 septembre 2017 - 23 dhou Al hija 1438 - N° 1708 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

**Transparence
budgétaire :**
L'Algérie a enregistré
«des progrès
significatifs»

P.24



POLICE:

**Le général
Hamel salue
les efforts et
réalisations
de l'EAPCCO**

P.24



LE PREMIER MINISTRE, AHMED
OUYAHIA, L'A AFFIRMÉ :

**Conjoncture
économique :
le message d'espoir
et de sérénité
du gouvernement
"est réaliste"**

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé hier à Alger que «le message d'espoir et de sérénité politique» adressé par le gouvernement au peuple algérien en cette conjoncture économique difficile, est un message «réaliste». «J'adresse aux Algériens un message d'espoir et de sérénité politique reposant sur des bases réalistes que nous aurons l'occasion d'expliquer ultérieurement», a indiqué M. Ouyahia dans une déclaration à la presse au lendemain de sa réunion avec les chefs des partis de la majorité parlementaire consacrée à l'examen des grands axes du Plan d'action du gouvernement. Soulignant que «l'Algérie jouit aujourd'hui d'une liberté d'expression rare et évolue en tant que pays en développement avec ses difficultés et ses succès sous la conduite du Président Abdelaziz Bouteflika», le Premier ministre a ajouté que «la politique éclairée tracée par le Chef de l'Etat a permis de trouver une sortie à l'impasse financière qu'a connu le pays et partant, poursuivre le processus de développement et préserver la politique sociale, la justice sociale et la solidarité nationale».

P. 4-5



**Le renforcement de la promotion de
l'investissement parmi les priorités**

ÉNERGIE:

**Signature d'un accord
de partenariat entre la
Sonatrach et plusieurs
compagnies énergétiques
étrangères**

P. 3

AGRICULTURE-COMMERCE

**Le ministère du Commerce
dément les rumeurs d'importation
de produits d'origine animale
non halal destinés à la fabrication
de merguez**

P. 6

AUTOMOBILE

**Sortie de la
100.000^e voiture
de l'usine Renault
Algérie d'Oued
Tiélat (Oran)**

P. 6

SANTÉ

**MAL AU
VENTRE**

Quelles
sont les
causes ?

P. 12-13

**LUTTE CONTRE
DES DÉCHARGES
SAUVAGES:**

**Près de 600
interventions
des services de
la Sûreté
d'Alger en août**

P. 3

FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS
(3^e JOURNÉE):**

**L'ESS sur
du velours,
JSK-PAC
prometteur**

P. 21

MDN

**LUTTE CONTRE
LE TERRORISME**

**16 casemates
détruites à Tipaza
et Boumerdès
par des
détachements
de l'ANP**

P. 3

TAMAZIGHT Publication d'un guide dédié à son usage pratique

Un premier glossaire thématique de référence pour l'usage pratique de tamazight, co-édité par le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) et l'Agence Algérienne presse service (APS), est mis à la disposition des institutions étatiques, des partis politiques et du grand public. Le travail proposé se focalise sur les frontons des institutions et propose les notions utiles, traduites et transcrites en Tamazight, validées et codifiées par un groupe de travail spécialisé, précise le HCA. Ces dénominations concernent les noms communs usités dans l'environnement citoyen et illustrés par quelques frontons et plaques de signalisation en tamazight. Le document

en question est décliné sous forme de supports papier et de supports numériques pour servir de guide pratique dans le processus d'amazighisation de l'environnement, "qui constitue aujourd'hui une exigence d'étape, confortée par la Constitution, notamment dans son article 4 qui stipule que tamazight est langue nationale officielle et que l'Etat œuvre à sa promotion et son développement dans toute sa diversité linguistique, à travers le territoire national", rappelle le HCA dans sa présentation de ce glossaire. L'intérêt de ce projet lexicographique "réside notamment dans l'approche adoptée, en ce sens qu'il s'inspire des dif-

férentes analyses et critiques des différentes productions lexicographiques amazighs répertoriées jusqu'ici et traite par ricochet d'une problématique qui nous interpelle à savoir la normalisation de la langue amazighe, en rapport avec son évolution", relève-t-on dans sa note de présentation. Cette publication de 32 pages, qui comprend une annexe relative à de multiples exemples de frontons et plaques de signalisation recensés, est l'amorce de l'élaboration d'autres lexiques terminologiques et conceptuels, tels que les sciences, les arts, le sport, la politique, l'économie, et la communication, souligne le HCA.

Horaires des prières

Jeudi 23 Dhou El Hija 1438

Fajr	04:55
Dohr	12:44
Asr	16:15
Maghreb	19:01
Isha	20:22

TRANSPORT Le téléphérique de Seraïdi-Annaba sera de nouveau opérationnel au début du mois d'octobre (ETAC)

Le téléphérique d'Annaba reliant Sidi Harb à Seraïdi sur une distance de 4 km, à l'arrêt depuis août dernier suite aux dommages causés par un incendie dans la forêt du Mont de l'Eddough, sera de nouveau opérationnel «dès la première semaine du mois d'octobre prochain», a-t-on appris mardi auprès de l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC). Des travaux de réhabilitation et de maintenance, lancés sur cette ligne au lendemain de l'incendie qui s'était produit le 4 août dernier, «sont en cours et seront parachevés en octobre prochain», a-t-on indiqué dans un communiqué émanant de cette entreprise. Les travaux de maintenance et de réhabilitation ont concerné le changement du câble défectueux de cette remontée mécanique, selon la même source, rappelant que cette ligne du téléphérique, qui assurait le transport de 2500 personnes/jour, a connu une augmentation du nombre de ses usagers durant la saison estivale pour atteindre 5.000 personnes/jour. Ce moyen de transport, mis en exploitation au mois de mars 2017 après une suspension de plus de 10 ans, constitue un des moyens de locomotion les plus prisés assurant la ligne Annaba ville- Seraïdi en 20 minutes.

ANSEJ D'ORAN : 2000 microentreprises visitées en 2017

L'antenne d'Oran de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) a effectué, en 2017, des visites à 2.000 microentreprises, a-t-on appris de son directeur. Ces visites, qui se poursuivent, entrent dans le cadre de l'accompagnement et du suivi des entreprises créées par l'ANSEJ, a souligné Fayçal Belhachemi qui a noté que les entreprises visitées sont actives sur le terrain à l'exception de 5 à 10 pour cent qui sont en difficultés.

Les microentreprises activant sur le terrain et créées avant le 6 mars



2011 et qui n'ont pas réussi à rembourser les crédits en temps fixe sont concernées par la nouvelle mesure portant sur le rééchelonnement des dettes et des intérêts avec suppression des pénalités de retard en vue de leur relance, a fait savoir M. Belhachemi.

TIZI-OUZOU : Organisation les 17 et 18 septembre d'un colloque national sur la place du livre numérique dans les bibliothèques

Un colloque national sur La place du livre numérique dans les bibliothèques se tiendra les 17 et 18 septembre à Tizi-Ouzou, a-t-on annoncé mardi à la direction locale de la culture. Cette manifestation qui sera abritée par la Bibliothèque principale de lecture publique, sera animée par des universitaires qui présenteront des communications sur la révision du système classique des bibliothèques pour l'intégration du livre numérique, devenu un des outils incontournable de la recherche, a-t-on précisé de même source. Le Colloque sera l'occasion de traiter de plusieurs thématiques dont «La gestion documentaire à l'ère du numérique : éléments de synthèses», conférence qui sera animée par Ahcène Hadidi, Chef de département documentation à Sonatrach, «La lecture du livre entre le support papier et le support numérique» par Boudaoud Ibrahim (université d'Alger) et «Le braille et le numérique par Matari Dahmane», cadre à la Bibliothèque nationale d'El Hammam, a-t-on indiqué.

LE 16 SEPTEMBRE À ALGER Réunion du conseil national du MPA

Le Mouvement populaire algérien (MPA), tiendra une réunion «à huis clos» de son Conseil national, samedi 16 septembre 2017, au siège national du parti.

A l'ordre du jour de cette réunion, l'examen de la situation politique générale suite au changement de gouvernement et la préparation des élections locales.



Météo

	Max	Min
Alger	33°	18°
Oran	31°	22°
Annaba	29°	18°
Béjaïa	31°	18°
Tamanrasset	35°	21°

CINÉMA «Les Bienheureux» de Sofia Djama primé à la Mostra de Venise

Le long métrage de fiction «Les Bienheureux» de la réalisatrice algérienne Sofia Djama a reçu le «Prix de la meilleure actrice» au 74^e Festival international du film de Venise (Italie) qui a pris fin dimanche, a rapporté la presse locale.

ORAN : La 3^e Conférence internationale «AfricaLics» prévue les 26 et 27 novembre 2017

La 3^e conférence internationale «AfricaLics», dédiée à la formation et à la recherche sur les systèmes d'innovation, se tiendra les 26 et 27 novembre prochain à Oran, a-t-on appris des organisateurs de cette manifestation.

La rencontre, organisée par le Réseau africain pour l'innovation et la formation des compétences (AfricaLics) et l'Université Oran 2 «Mohamed Ben Ahmed», rassemblera des chercheurs universitaires des pays africains travaillant sur des projets de recherche scientifique en matière de stratégie et de management de l'innovation ainsi que sur le rôle de cette dernière dans le développement des économies.

La manifestation a pour ambition de réunir plus de 120 chercheurs doctorants et chercheurs expérimentés dans différentes disciplines des sciences sociales travaillant sur la question des liens entre l'innovation, le développement et la croissance en Afrique, a-t-on fait savoir. Elle se veut également un espace de présentation et de discussion des travaux et résultats de la recherche ainsi qu'une opportunité pour la mise en réseau entre chercheurs travaillant dans ce domaine dans différents pays africains.

ORAN Une étude élaborée pour la réalisation d'une jetée secondaire à Kristel



Une étude a été élaborée en vue de la réalisation d'une jetée secondaire et de quais supplémentaires au niveau de l'abri de pêche de la localité de Kristel, à l'ouest d'Oran, a-t-on appris lundi lors d'une visite de travail du wali.

L'étude relative à cette opération, dont le coût a été estimé à 1,8 milliard de dinars a été transmise au niveau central pour examen par le ministère compétent, ont indiqué les responsables du projet.

L'abri de pêche de Kristel a été réceptionné il y a un mois, mais les professionnels locaux de la mer avaient émis une requête en vue du renforcement de la protection de l'infrastructure.

OUARGLA : 5 clubs sportifs boycottent les championnats nationaux pour absence de sponsors

Les premiers responsables de cinq clubs sportifs dans la wilaya d'Ouargla ont décidé de boycotter les championnats nationaux pour des contraintes financières, en absence de sponsors, a appris hier l'APS auprès de leur porte-parole.



Il s'agit de quatre clubs sportifs issus du championnat amateur de football, à savoir CR.Béni-Thour, MB.Rouissat, MC.Mekhadma et le NRB.Tougourt, ainsi que l'IC.Ouargla pensionnaire du championnat d'Algérie Excellence de handball (messieurs), a précisé le président de ce dernier, Hadj-Omar Miloud. Cette décision qui a été prise à l'issue d'une réunion tenue mardi soir, en présence de l'ensemble des responsables des clubs concernés, a pour objectif de «réclamer le sponsoring sportif, notamment par des compagnies pétrolières opérant dans la région», a-t-il expliqué. Elle vise également à dénoncer «l'injustice à l'encontre des clubs sportifs de cette wilaya en matière de sponsors devant permettre non seulement d'atténuer leurs difficultés liées au financement mais aussi de promouvoir le professionnalisme», a-t-il souligné.

ÉLECTIONS LOCALES: Clôture de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales

L'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, qui a débuté le 30 août dernier, et ce en prévision des élections locales (Assemblées populaires communales et Assemblées populaires de wilaya) prévues le 23 novembre prochain, s'est achevée hier à 16h30.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du territoire avait invité tous les citoyens et citoyennes âgés de 18 ans révolus le 23 novembre 2017 et non inscrits sur les listes électorales, à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence.

De ce fait, les électrices et électeurs ayant changé de résidence étaient appelés à se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence pour prendre en charge la procédure de radiation d'inscription.

Les bureaux chargés des élections au niveau des communes seront ouverts jusqu'à mercredi à 16h30. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait signé le 26 août dernier un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les élections locales prévues le 23 novembre prochain.

Le Plan d'action du gouvernement, adopté mercredi dernier lors de la réunion du Conseil des ministres, souligne que «le gouvernement veillera à réunir toutes les conditions prévues par la loi pour l'organisation des élections des APC et APW dans la tranquillité, la sérénité, et la transparence».

Dans ce cadre, il a été procédé à l'installation jeudi dernier de la commission nationale chargée de la préparation et de l'organisation de ce rendez-vous électoral.

Préidée par le Premier ministre, cette commission regroupe les ministres des secteurs impliqués dans l'organisation des élections, à leur tête les ministères de l'Intérieur et



de la Justice ainsi que les services de sécurité.

Dans le but de faciliter la légalisation des formulaires des signatures individuelles au profit des listes de candidats à ces élections locales, des permanences ont été mises en place dans les 1.541 communes et leurs annexes au niveau national et la prolongation des heures de travail durant tous les jours de la semaine jusqu'à 20h00, à l'exception des vendredis, et ce jusqu'au dimanche 24 septembre 2017, dernier délai de dépôt des dossiers de candidature.

Le ministère de l'Intérieur a tenu, par ailleurs, à rappeler aux partis politiques désirant constituer une alliance à l'occasion de ces élections, les dispositions de l'article 73 de la loi organique de 2016 relative au régime électoral, précisant notamment qu'en cas d'alliance entre 2 partis politiques et plus, celle-ci doit être consti-

tuée par les premiers responsables des partis politiques qui la composent et doit revêtir un caractère national.

Après les élections législatives du 4 mai dernier, les élections locales de novembre constitueront ainsi le deuxième rendez-vous qu'aura à superviser la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), créée en vertu des dispositions de la Constitution amendée en 2016 en tant que garantie supplémentaire de la transparence et de la probité des rendez-vous électoraux avec de larges prérogatives pour veiller au bon déroulement des élections.

Dans cette optique, le vice-président de la HIISE, Moussa Yakoub, a insisté sur l'impérative de veiller à la conformité de l'opération électorale avec les dispositions de la loi, soulignant que le traitement des doléances et anomalies soulevées par les partis

politiques participant aux élections, les électeurs et les candidats doit s'effectuer au niveau des permanences locales.

Il a affirmé que la HIISE veille à la transparence des élections depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats du scrutin.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, avait appelé à une «forte mobilisation» pour assurer la réussite des élections locales, les qualifiant de «rendez-vous important qui contribuera à la consolidation des institutions constitutionnelles et à la consécration de la démocratie».

Pour rappel, au total 23.251.593 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales lors des législatives du 4 mai 2017, contre 22.880.678 lors de l'élection présidentielle de 2014 et 21.445.621 lors des élections locales de 2012.

ÉNERGIE: Signature d'un accord de partenariat entre la Sonatrach et plusieurs compagnies énergétiques étrangères

La Sonatrach a procédé mardi à la signature d'un accord visant à consolider ses relations avec Anadarko, Cepsa, Eni, Maersk, Pertamina et Talisman, ainsi que le partenariat existant sur le gisement untinisé qui s'étend sur les blocs 404a, 405a et 406a, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Cet accord traduit, ajoute la même source, «la volonté de Sonatrach et de ses partenaires de maintenir et développer leur partenariat historique».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Seize casemates détruites à Tipaza et Boumerdes par des détachements de l'ANP

Au total seize (16) casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites mardi à Tipaza et Boumerdes par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également détruit quatre bombes de confection artisanale, des outils de détonation et des moyens de liaison, indiquait hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage à Tipaza/1 Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 12 septembre 2017, douze (12) casemates pour terroristes, quatre (04) bombes de confection artisanale, des outils de détonation, des moyens de liaison, des denrées alimentaires, des effets vestimentaires et d'autres objets.

De même, un autre détachement a détruit quatre (04) casemates à Boumerdes», précise la même source.

D'autre part, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a saisi, à Tamanrasset/6 RM, «un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Oran et Tlemcen/2 RM, «six (06) narcotrafiquants et saisi 119,5 kilogrammes de kif traité et 750 comprimés psychotropes».

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des Gardes-côtes ont arrêté, à Oran et Aïn Témouchent/2 RM, «62 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que des gardes-frontières ont intercepté 24 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen», ajoute le MDN.

LUTTE CONTRE DES DÉCHARGES SAUVAGES: Près de 600 interventions des services de la Sûreté d'Alger en août

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont effectué, en août dernier, 558 interventions à propos des décharges d'ordures sauvages dont 292 concernant les déchets inertes dus à l'exploitation des carrières, des mines et des travaux de démolition, a indiqué hier un communiqué des mêmes services.

La brigade de la police de l'urbanisme et de l'environnement a effectué 49 autres interventions relatives au déversement sauvage d'ordures au niveau des espaces publics, a précisé la même source.

Après avoir mis en avant le rôle «important» du citoyen en matière de signalement des infractions liées à l'environnement, particulièrement le rejet sauvage des déchets, les services de la sûreté ont indiqué que la police de l'urbanisme et de l'environnement avait effectué également des interventions à propos de près de 200 décharges sauvages comme elle a éradiqué 84 de celles-ci.

Concernant les infractions liées à l'aménagement et l'urbanisme, la brigade a recensé 220 interventions relatives à la construction illégale, 06 liées à la non-conformité de la construction au permis de construire délivré et 62 autres concernant le commerce illégal.

Ces interventions ont donné lieu à l'interpellation de 109 individus impliqués.

Quant aux activités liées à la médecine vétérinaire et la protection de la santé animale, 10 interventions ont été enregistrées, a conclu le communiqué.

APS

La HIISE appelle à la mise à jour de la législation régissant le processus électoral

La Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) a mis l'accent, hier, sur l'importance de la mise à jour de la législation régissant le processus électoral, parallèlement à la formation des partenaires dans ce domaine, en vue de pallier les lacunes relevées lors des dernières législatives.

Le vice-président de la HIISE, Brahim Boudoukha, qui a présidé l'ouverture d'une journée de formation au profit des membres de cette instance, a cité les recommandations en cours d'élaboration par la HIISE en vue de pallier les lacunes relevées lors des dernières législatives, et ce en prévision des prochaines élections locales prévues le 23 novembre, insistant sur l'importance des sessions de formation «approfondies», lancées dernièrement et organisées à Skikda et Mostaganem, et prévues à Alger et à Oued

Souf, sous égide des membres de la commission permanente de la HIISE.

Les sessions de formation qui englobent plusieurs volets dont «la définition des notions de saisine, de notification et de constat» et les «moyens d'accomplissement des missions de surveillance», visent à «consacrer les connaissances juridiques des concernés pour assurer qualité et compétence lors de l'accomplissement du rôle de contrôle assumé par les membres de la HIISE», à condition de les étendre ultérieurement aux membres des partis politiques et des candidats indépendants, ainsi qu'aux journalistes spécialisés dans ce domaine, a-t-il estimé.

M. Boudoukha a évoqué l'expérience des législatives qui avait enregistré «des points positifs et négatifs». Au sujet des rapports d'organisations internationales ayant relevé

plusieurs lacunes à cet effet, il a indiqué avoir «accompli un travail de très bonne qualité et nous veillerons à promouvoir la législation régissant le processus électoral pour atteindre un meilleur niveau dans l'organisation de ces rendez-vous décisifs».

La HIISE est le fruit de réformes politiques initiées par le président de la République, en 2011, sanctionnées par la révision constitutionnelle de 2015, ayant «consacré le principe d'alternance au pouvoir, à travers l'organisation d'élections libres, régulières et transparentes qui expriment avec sincérité la volonté du peuple», a-t-il expliqué.

A cet effet, la HIISE doit «faire preuve de neutralité et être à équidistance des différents partenaires (administration, partis politiques et médias), a-t-il poursuivi.

SYNDICAT-PATRONAT L'UGTA et le patronat expriment leur solidarité avec le gouvernement

L'Union générale des travailleurs (UGTA) et les organisations patronales se sont engagées, hier à Alger, à faire preuve de "solidarité" dans leurs démarches et à "coordonner leurs actions avec le gouvernement pour garantir l'avancement des réformes".

La centrale syndicale et 8 organisations patronales ont exprimé, dans une déclaration sanctionnant une réunion tenue au siège de l'UGTA, leur engagement "à faire preuve de solidarité dans leurs démarches et à coordonner leurs actions avec le Gouvernement pour garantir l'avancement des réformes, facteur décisif de la promotion économique et sociale".

Ils ont également affirmé "leur détermination à continuer le dialogue et la concertation instaurés par le Président Bouteflika", tout en lui exprimant leur "estime incommensurable, leur attachement indéfectible et leur fidélité totale".

Considérant le communiqué du dernier Conseil des ministres, tenu sous la présidence du président Bouteflika, comme étant "la nouvelle feuille de route du développement et de la croissance économique du pays", les auteurs de la Déclaration se sont déclarés "conscients de la portée des hautes instructions du président de la République", et réitéré "leur engagement à ne ménager aucun effort afin de contribuer à amplifier l'épanouissement social et accentuer le développement économique".

Le développement et la sécurité économique nationale sont "notre préoccupation majeure", ont-ils ajouté insistant sur "l'intensification de la croissance, la promotion des investissements, le développement agricole et rural, la promotion de la production nationale, la performance de l'entreprise et la justice sociale".

Outre l'UGTA, la déclaration a été signée par le FCE, la CIPA, la CNPA, la CAP, l'UNEP, l'AGEA, l'UNI, et la CGEA.

L'UGTA "optimiste" quant aux décisions du président de la République

A l'issue de l'adoption de cette déclaration, l'UGTA a exprimé son "optimisme" quant aux décisions prises par le président de la République.

Abdelaziz Bouteflika, lors du dernier Conseil des ministres ayant défini les contours du paysage économique du pays, a indiqué à l'APS, son Secrétaire national chargé des Affaires générales, Ahmed Guettiche.

Ce dernier a tenu à préciser que la réunion de ce matin, initiée par la Centrale syndicale en coordination avec les organisations patronales concernées, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des propositions de la bipartite (UGTA-patronat) et vise essentiellement à souligner "la solidarité" et "l'union" des deux partenaires avec le Gouvernement.

Pour ce même responsable, l'enjeu consiste à "faire avancer" le pays, et à assurer sa "stabilité" et "le bien-être" du citoyen algérien. Il s'agit, selon lui, d'arriver "à travers notamment le renforcement de l'outil de travail et la protection de la production nationale".

Le représentant de la Centrale syndicale s'est, en outre, félicité de la "préservation du caractère social" dans le plan d'action du gouvernement, souhaitant que la prochaine loi de Finances soit orientée dans ce sens.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Logement, énergie, habitat et agriculture, parmi les priorités du Gouvernement

Le Gouvernement s'engage à achever la réalisation de 1,6 million de logements d'ici la fin de 2019, tout en mobilisant de nouvelles sources de financement, indique le plan d'action du Gouvernement qui sera présenté dimanche prochain par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

«L'Algérie a déjà réalisé, entre 2000 et 2017, des avancées exceptionnelles matérialisées notamment par près de 3,6 millions de logement livrés et près d'un million de logements en cours de réalisation. Le Gouvernement maintiendra cet engagement au double plan quantitatif et qualitatif, pour résorber définitivement le déficit de logement», indique le plan d'action.

L'Exécutif s'engage, à cet effet, à investir les efforts nécessaires pour achever, d'ici la fin de 2019, un ensemble de 1,6 million de logements en cours de réalisation par l'Etat ou avec son concours dans différentes catégories (logement social locatif, logement rural, location vente et logement promotionnel public). Cet effort sera accompagné de plusieurs actions, à savoir la diversification de l'offre de logement à travers l'adaptation des segments existants aux capacités financières de l'Etat, ainsi qu'aux revenus de demandeurs, à la rationalisation des coûts de réalisation du logement public. Outre la réalisation de programmes de logements sociaux localisés et la poursuite de l'aide au logement rural, le Gouvernement travaillera à la réalisation de logement publics en faveur des populations à faible revenu, en milieux urbains et rural, avec la participation financière des bénéficiaires.

A ce titre, le Gouvernement va mettre l'accent sur l'encouragement de la formule du «logement promotionnel aidé» (LPA) avec l'implication des collectivités locales.

Quant au financement, le Gouvernement travaillera à la mobilisation de nouvelles sources de financement pour la poursuite de l'effort public de réalisation de logement, y compris des produits bancaires diversifiés et adaptés, l'épargne des demandeurs de logements et les revenus de la gestion immobilière du patrimoine public.

«Les pouvoirs publics agiront aussi pour la dynamisation de l'activité immobilière à travers la promotion de partenariats public/privé et la mise en place d'un régime incitatif pour l'investissement dans la réalisation du logement destiné à la location notamment par le développement du marché locatif privé», indique le document. Il encouragera également l'apport de l'investissement privé dans la réalisation et l'aménagement des villes nouvelles et des pôles urbains.

Transports: rentabilisation des investissements consentis

Par ailleurs, les efforts dans le secteur du transport seront tournés vers l'amélioration du système du transport de voyageurs et de marchandises «pour assurer une augmentation de sa fréquentation et une rentabilisation des investissements consentis», note le plan d'action. Le ralentissement du lancement de nouveaux projets d'infrastructures de base qu'impose la crise financière «ne sera pas préoccupant pour le développement national», d'autant que «le portefeuille des chantiers à parachever est très important».

Les conditions de circulation routière seront, quant à elles, consolidées avec l'engagement d'«une détermination accrue» dans la lutte contre l'insécurité routière.

Le Gouvernement s'engage aussi à parachever les infrastructures de transport lancées tels que les aéroports d'Alger et d'Oran et le port-centre de Cherchell.

Agriculture: maintien du programme de soutien au développement agricole

Le Gouvernement va maintenir le programme de soutien au développement agri-



cole qui a permis à l'économie agricole «de faire un bon qualitatif avéré», note le plan d'action qui précise que ce secteur a contribué de 12% au PIB en 2016 et constitue le premier secteur économique fournisseur d'emplois dans le pays.

Il s'agit aussi de veiller à l'extension des surfaces agricoles irriguées pour les porter à un (1) million d'hectares, à la poursuite du développement de l'agriculture saharienne par la création de nouveaux périmètres, ainsi que la mise en valeur des fermes pilotes par le biais de leur concession à des investisseurs sur la base de cahiers des charges.

L'Exécutif s'engage également à mobiliser des partenariats entre des investisseurs nationaux et étrangers pour le développement d'une agriculture intensive et moderne, notamment au sud du pays et dans les Hauts plateaux.

En aval du secteur, le Gouvernement accordera une «importance particulière» au développement des industries agroalimentaires à l'effet d'assurer un marché à la production agricole en croissance continue, et ce, par la transformation et l'exportation.

Davantage d'infrastructures pour l'eau et l'électricité

Le gouvernement s'attellera à la poursuite de la réalisation des infrastructures dans le secteur des ressources en eau et de l'électricité, pour assurer une meilleure mobilisation de l'eau et une production accrue de l'électricité.

Concernant l'eau, l'objectif est la poursuite des investissements permettant d'augmenter la capacité de stockage de 8 à 9 milliards de m³, tout en augmentant les capacités de transfert des grands barrages vers les régions exposées au stress hydrique.

Le programme de l'Exécutif porte aussi sur la mobilisation et la rationalisation de l'usage de l'eau, ainsi que la poursuite du programme de protection des villes contre les inondations.

Selon ce plan d'action, le gouvernement poursuivra la réalisation et l'entretien des réseaux d'alimentation afin de porter le taux de raccordement aux réseaux d'eau potable de 98% à 99%.

Les actions vont aussi porter sur la rationalisation de l'usage de l'eau potable et la lutte contre le gaspillage. Ainsi le Gouvernement veillera à assurer une meilleure rentabilité du réseau des stations de dessalement de l'eau de mer déjà réalisées.

En matière de production de l'électricité, et afin de répondre à une demande de plus en plus croissante, le programme en cours de réalisation permettra de faire passer la puissance installée à 30.000 MW à l'horizon 2020.

L'Exécutif agira pour améliorer davantage le taux de raccordement des foyers à l'électricité établi à 97%, ainsi que le taux de pénétration du gaz naturel qui atteint, quant à lui, une moyenne nationale de 47%.

Outre le développement des capacités, la réussite de ce programme passe par une amélioration de l'entreprise concernée et le redressement de sa situation financière «gravement déstructurée», note le plan du gouvernement.

La procédure nécessite une évolution graduelle de la tarification, une lutte sévère contre les branchements illicites, ainsi qu'une

politique ferme pour le recouvrement des créances détenues sur les consommateurs, y compris les administrations publiques.

Commerce: assainissement des activités

La modernisation de la sphère commerciale constitue «un enjeu de premier ordre» dans le Plan d'action du Gouvernement, qui consistera, entre autres mesures, à prévenir les fraudes de surfacturation dans le secteur du commerce extérieur.

Cette modernisation a pour effet de «réguler et, le cas échéant, d'assainir les activités commerciales dans le cadre de la loi et au bénéfice des consommateurs».

Il s'agit également de concourir à la promotion de la production locale «à l'abri des fraudes diverses, y compris lors des importations», et de participer à la restauration de l'équilibre de la balance des paiements.

En ce qui concerne la régulation du marché, le Gouvernement agira notamment pour la promotion, avec le concours des investisseurs privés, des circuits de la grande distribution garante d'approvisionnements «réguliers et transparents», et le suivi et le contrôle des produits de large consommation, y compris pour le respect des marges et le contrôle des prix.

S'agissant du commerce extérieur, le Gouvernement veillera au renforcement des capacités et instruments de l'Administration des Douanes, à la prévention des fraudes de surfacturation, et ce, avec le concours d'organismes internationaux de vérification des prix.

Il procédera, à cet effet, à la sanction des importateurs fraudeurs et à la mise en place de dispositions de sauvegarde destinées à réduire la facture des importations, et ce, avec le concours des organisations des opérateurs économiques.

Energie: développer l'exploitation des potentialités existantes

Le développement du secteur de l'énergie demeure une priorité pour le Gouvernement qui a défini les grandes lignes de sa stratégie relative au développement de la production des hydrocarbures, des énergies renouvelables et de l'industrie minière.

«Le secteur de l'énergie demeurera pendant longtemps encore la première source de revenus extérieurs du pays. Le développement de l'économie de l'énergie est également une nécessité pour le développement des autres secteurs d'activités», note le plan d'action.

Il s'agit de «développer l'exploitation des potentialités existantes» et d'étendre la prospection de nouvelles sources d'énergies aux hydrocarbures schisteux «dans le strict respect de l'environnement et de la santé de la population».

Le document indique, en outre, que Sonatrach bénéficiera des conditions appropriées pour mobiliser les partenariats et les associations étrangères nécessaires afin de conduire cette politique.

Et dans une optique de valorisation locale des hydrocarbures, le Gouvernement investira un effort accru pour le développement des industries en aval des hydrocarbures, notamment l'industrie pétrochimique.

M.OUYAHIA L'A AFFIRMÉ :

« La réunion avec les partis de la majorité parlementaire, une occasion pour la coordination entre le gouvernement et sa base politique »

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé hier que la réunion tenue mardi avec les chefs des partis de la majorité parlementaire a été pour le gouvernement l'occasion de coordonner la base politique et d'expliquer les orientations du Plan d'action visant à mettre en œuvre le programme du président de la République, ajoutant que ces partis avaient convenu "d'unifier leur voix pour la défense du programme du Président".

Dans une déclaration à la presse au siège du premier ministre, M. Ouyahia a indiqué que la réunion à laquelle avaient pris part les quatre partis représentant la majorité au parlement a été une occasion pour "coordonner la base politique et expliquer les orientations du Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République et le projet de loi relatif à la monnaie et au crédit en tant que question importante en cette conjoncture politique".

Il a précisé que les partis "ont mis à profit cette réunion pour exposer certains points qu'il a été convenu de régler au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Ces formations politiques, a-t-il poursuivi, "ont décidé de poursuivre le débat au niveau des groupes parlementaires au sein des deux chambres du Parlement, en vue d'unifier leur voix pour la défense du programme du président de la République et faire entendre la voix de la majorité dans ce débat politique intense".

M. Ouyahia a émis le souhait que cette rencontre devienne "une tradition à la veille de chaque rendez-vous important, tel le débat du projet de loi de finances qui sera soumis au parlement dans quelques semaines".

A une question sur la nature de la réunion et la possibilité d'aboutir à une nouvelle alliance présidentielle, le Premier ministre a estimé que "la forme importe peu" car le plus important "est de mettre en place une coordination entre le gouvernement et les partis", ajoutant que l'Algérie a vécu par le passé l'expérience de la coalition gouvernementale et de l'alliance présidentielle. "Le plus important est qu'il y ait des partis politiques qui apportent à chaque échéance importante leur soutien au président de la République et à son programme".

Le message d'espoir et de sérénité que nous adressons aux Algériens «est réaliste»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé hier à Alger que «message d'espoir et de sérénité politique» adressé par le gouvernement au peuple algérien en cette conjoncture économique difficile, est un message «réaliste».

«J'adresse aux Algériens un message d'espoir et de sérénité politique reposant sur des bases réalistes que nous aurons l'occasion d'expliquer ultérieurement», a indiqué M. Ouyahia dans une déclaration à la presse au lendemain de sa réunion avec les chefs des partis de la majorité parlementaire consacrée à l'examen des grands axes du Plan d'action du gouvernement.

Soulignant que «l'Algérie jouit aujourd'hui d'une liberté d'expression rare et évolue en tant que pays en développement avec ses difficultés et ses succès sous la conduite du Président Abdelaziz Bouteflika», le Premier ministre a ajouté que «la



Il s'agit d'une rencontre "ordinaire", car "elle a eu lieu avec les quatre partis qui représentent la majorité ayant soutenu le président de la République lors de la campagne de la Présidentielle de 2014 et les partis en faveur de la mise en œuvre du programme du président de la République", a ajouté M. Ouyahia. Réagissant aux "commentaires des partis de l'opposition" sur la réunion, M. Ouyahia a dit respecter l'opposition qui a d'ors et déjà annoncé qu'elle voterait contre le plan d'action du gouvernement. "C'est quelque chose de normal comme il est tout à fait normal que le gouvernement mobilise sa base politique autour du programme du président de la République", a-t-il affirmé.

"Il est naturel, dans un système démocratique, que le gouvernement se réunisse avec ses alliés avant de s'engager dans un débat démocratique où la présence de l'opposition est nécessaire", a soutenu M. Ouyahia soulignant que "le siège du Premier ministre relève de l'Etat algérien et que tout parti désirant s'y réunir est le bienvenu s'il en exprime l'intention".

Le gouvernement a accompli son devoir en communiquant, de-

puis près d'une semaine, son plan d'action au Parlement et il l'exposera, dimanche prochain, devant tous les partis (représentés au parlement), a indiqué le Premier ministre ajoutant que les observations seront entendues et des réponses leurs seront apportées.

L'opposition n'a été "ni exclue ni écartée", a lancé M. Ouyahia, précisant que lorsque le gouvernement veut consulter les partis politiques, il adresse une invitation à l'ensemble y compris ceux qui la déclinent.

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a rencontré, mardi au Palais du gouvernement les responsables des partis du Front de libération nationale (FLN), du Rassemblement national démocratique (RND), de Tajamoul Amal al-Jazair (TAJ), du Mouvement populaire algérien (MPA) ainsi que les présidents des groupes parlementaires de ces quatre partis.

Il a été procédé, au cours de cette réunion, à l'examen des grands axes du plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, ainsi que du projet de loi relatif à la monnaie et au crédit.

saisissent l'occasion pour leurs pré-campagnes électorales».

Evoquant le Plan d'action du gouvernement, qui sera exposé dimanche prochain devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ouyahia a affirmé que l'objectif premier de ce texte «très riche est de parachever la mise en œuvre du programme du Président Bouteflika, plébiscité par le peuple en 2014», saluant les étapes franchies sur la voie de sa concrétisation durant les trois dernières années et demi à travers le nouveau modèle de croissance approuvé en Conseil de ministres en 2016, la politique de rétablissement des équilibres financiers internes et l'orientation donnée en juin dernier par le président de la République pour promouvoir le financement non conventionnel, objet d'un projet de loi qui sera soumis à l'APN.

Le renforcement de la promotion de l'investissement parmi les priorités

L'amélioration de l'environnement des affaires et la facilitation des investissements productifs des biens et services figurent parmi les priorités du plan d'action du gouvernement qui sera présenté dimanche prochain par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Ainsi, dans l'optique du maintien de la dynamique de la croissance et la progression dans le développement des exportations hors hydrocarbures, il est retracé dans le texte du plan d'action que le Gouvernement escompte s'atteler à la redynamisation et l'accompagnement du processus de développement économique du pays en poursuivant trois axes principaux.

Il s'agira de l'amélioration de l'environnement des affaires, l'encouragement de l'investissement dans tous les secteurs et de la poursuite de la réalisation du programme d'équipements publics validé ces dernières années.

Pour ce qui est de l'amélioration de l'environnement des affaires, le Gouvernement vise à consolider et approfondir les progrès réalisés dans ce domaine. A cet effet, il «veillera d'abord, sauf nécessité impérieuse, à la stabilité du cadre juridique et réglementaire de l'activité économique, de sorte à donner de la visibilité aux opérateurs».

Le Gouvernement veillera également à la levée des entraves et pesanteurs bureaucratiques persistantes sur le terrain au détriment de la dynamique de l'investissement, notant que les procédures et autorisations liées à l'investissement seront décentralisées au niveau des wilayas. Dans ce contexte, l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) mettra au niveau opérationnel adéquat ses structures déconcentrées au niveau des wilayas et il en sera de même pour toutes les autorités administratives impliquées dans le processus d'investissement.

De même, la réforme et la modernisation du système bancaire et financier sera accompagnée d'un renforcement du réseau des banques à travers le territoire national avec un intérêt particulier accordé aux wilayas et wilayas déléguées du sud du pays.

Le Gouvernement veillera aussi à dynamiser davantage la mise à niveau des PME en poursuivant également l'important programme de mise à niveau des entreprises publiques économiques.

En outre, «un effort substantiel sera engagé par les pouvoirs publics compétents pour accompagner les start-up ainsi que le développement des très petites entreprises nées des dispositifs Ansej et Cnac, déjà affirmées sur le marché de la production de biens et services», note le plan d'action. Toujours dans le sens de l'amélioration de l'environnement des affaires, le Gouvernement entend répondre et satisfaire la demande importante en terme de foncier industriel à travers le territoire en vue de dynamiser l'investissement et garantir la propagation du développement économique aux quatre coins du pays. Les pouvoirs publics veilleront au suivi permanent du dossier du foncier industriel de sorte à prévenir les tentatives de détournement ou l'immobilisation de ce patrimoine au-delà des délais raisonnables sans réaliser les investissements prévus.

Parallèlement, l'extension et la mise à niveau des zones d'activité économiques (ZAC) est programmé ainsi que l'accompagnement de la remise à niveau des zones industrielles déjà en activités, avec le concours des opérateurs économiques qui y sont installés.

D'autres part, ce même plan d'action porte sur la poursuite de la promotion de la production nationale de biens et services sur le marché local ainsi que de la démarche volontariste du Gouvernement visant la régulation et la réduction des importations.

Pour ce qui est de l'encouragement des exportations hors hydrocarbures, le Gouvernement donnera une plénitude aux accords de partenariat et d'ouvertures économiques, le défi consistant également à sauvegarder la souveraineté économique du pays à travers un redressement de la balance des paiements.

Encouragement et facilitations de l'investissement productif de biens et de services

Par ailleurs, le Gouvernement entend maintenir les avantages énoncés dans le Code des investissements au profit des investisseurs, même en dépit des difficultés actuelles au niveau des finances publiques.

Il maintiendra également les régimes préférentiels d'encouragement à l'investissement prévus au bénéfice des projets qui seront réalisés dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud.

D'autre part, il vise à réaliser une carte territoriale des opportunités d'investissements en vue d'inciter à la valorisation des atouts et des ressources disponibles à travers le territoire et prévenir également des saturations excessives de créniaux de production au détriment des investissements eux-mêmes. Cette carte sera réalisée avec la contribution des wilayas et le concours des associations patronales et des chambres nationales et régionales de commerce et d'industries, précise le texte.

Le plan d'action comprend également l'encouragement des partenariats entre entreprises publiques et opérateurs et investisseurs nationaux ou étrangers au profit de la valorisation du potentiel économique public et le rehaussement de sa compétitivité.

A cet effet, le texte précise que le Gouvernement encouragera la promotion des partenariats avec les investisseurs étrangers dans tous les domaines sur la base du cadre juridique en vigueur, tout en veillant à dynamiser la diplomatie économique en vue de faire connaître les potentialités du marché algérien.

Il est également question du renforcement de la normalisation et de l'intégration industrielles, avec le développement des capacités nationales en termes de normes et de laboratoires de contrôle industriels au profit de l'amélioration de la qualité de la production industrielle et la progression de sa compétitivité. Le Gouvernement veillera par le biais de cahiers des charges à la dynamisation du rythme d'augmentation du taux d'intégration nationale dans les activités de montage et d'assemblage dans les industries mécaniques, électriques, électroniques et autres.

AUTOMOBILE

Sortie de la 100.000^e voiture de l'usine Renault Algérie d'Oued Tlélet (Oran)



Le 100.000^e véhicule est sorti cette semaine des chaînes de montage de l'usine Renault Algérie implantée à Oued Tlélet (Sud d'Oran), a annoncé hier la direction de l'usine.

Avec la fabrication d'une Sandero Stepway Diesel 1.5 DCI, l'usine, entrée en production en novembre 2014, vient de monter son 100.000^e véhicule.

La société Renault Algérie Production (RAP) propose à la clientèle algérienne trois modèles de véhicules, les Symbol, Sandero Duster et la Sandero stepway, rappelle-t-on.

Dans son communiqué, la RAP a expliqué que cette cadence de production symbolise l'investissement et l'implication substantiels des parties prenantes de ce projet et annonce l'ambition concrète du développement en Algérie d'une véritable filière automobile créatrice de richesses.

Depuis son inauguration, cette usine a permis de recruter et de former plus de 1.000 professionnels et d'établir des relations de travail à plus de 150 fournisseurs de services et de biens d'équipements, a-t-on ajouté.

Marquée par la présence des autorités locales de la wilaya d'Oran et de nombreux invités, la célébration de cet événement au sein de cette usine, réalisée dans le cadre d'un investissement en partenariat algéro-français, a vu également l'inauguration du nouveau bâtiment de montage d'un quatrième modèle de voitures, celui de la Clio 4, dont la commercialisation est prévue en début de 2018.

L'événement était marqué aussi par la signature d'une convention de don de deux moteurs par la RAP, au profit de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO).

Ces moteurs seront utilisés à des fins pédagogiques par les étudiants de mécanique et électromécanique.

LE MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, HACÈNE MERMOURI : «197 hôtels en cours de réalisation à travers la wilaya d'Alger»

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Hacène Mermouri, a indiqué mardi à Alger que 197 hôtels, d'une capacité globale de 39.000 lits, étaient en cours de réalisation à travers la wilaya d'Alger.

Le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces hôtels est de 56%, a déclaré M. Mermouri à la presse au terme de sa visite d'inspection dans la capitale, en compagnie du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Ces établissements hôteliers devraient être livrés au cours des trois prochaines années, a-t-il ajouté.

Une enveloppe financière de 81 milliards de dinars a été allouée à la réalisation de ces hôtels qui mettront à disposition 39.000 lits et créeront 18.000 emplois, a-t-il précisé, rappelant que quatre (4) établissements hôteliers d'une capacité globale de 500 lits avaient été réceptionnés en 2017.

Le ministre a en outre fait savoir qu'une enveloppe financière de 120 milliards de dinars avait



été consacrée à la modernisation et à la restructuration de quelque 66 unités hôtelières à travers le territoire national.

Après avoir rappelé les efforts déployés en faveur de la promotion de l'investissement touristique, le premier responsable du secteur a souligné que les investissements dans le domaine du tourisme

depuis 2000 s'élevaient à près de 900 milliards de dinars. M. Mermouri a insisté sur le nécessaire respect des délais de réalisation et des normes de réfection et de réhabilitation des établissements hôteliers pour préserver l'aspect architectural d'origine.

Il a également mis en avant l'importance de la

préservation des œuvres archéologiques, notamment au niveau des hôtels antiques, à l'instar d'Es-Safir, proposant de rassembler toutes les œuvres dans une salle d'exposition. Le ministre a inspecté plusieurs projets, notamment la réhabilitation de l'Hôtel Es-Safir et l'aménagement de la Casbah et de la maison des métiers d'artisanat.

Dans la commune de Zeralda, M. Mermouri a inspecté le projet d'aménagement d'établissements hôteliers relevant de l'entreprise de gestion touristique et le projet de réhabilitation du centre de thalassothérapie de Sidi Fredj.

Le ministre a, par ailleurs, inauguré trois hôtels appartenant à des investisseurs privés dans les communes de Hydra, Kouba et Hussein Dey.

COMMERCE

Le ministère du Commerce dément les rumeurs d'importation de produits d'origine animale non halal destinés à la fabrication de merguez

Le ministère du Commerce a démenti mardi les informations faisant état de l'importation de produits non halal destinés à la fabrication de merguez, soulignant que l'importation de ce type de produits était soumise à un contrôle strict des ministères de l'Agriculture et du Commerce.

«Suite aux informations faisant état de l'importation d'intestins de porc destinés à la fabrication de merguez, le ministère du Commerce assure que ces produits sont soumis avant leur importation à l'autorisation sanitaire d'importation des produits d'origine animale délivrée par les services du ministère de l'Agriculture», a indiqué un

communiqué du ministère. Ces importations sont également soumises à un contrôle documentaire et à la visite physique des produits par les services vétérinaires et les services de contrôle et de répression des fraudes au niveau des frontières, a ajouté le ministère.

Outre l'autorisation sanitaire, le dossier d'importation de ce type de produits doit être accompagné de la mention de conformité «Halal» des produits alimentaires importés délivrée par l'instance habilitée à le faire. Le service du ministère «assure que les intestins importés légalement sont conformes aux lois et réglementations en vigueur».

AGRICULTURE :

Lancement d'un projet sur la promotion du développement des chaînes de valeurs dans la région MENA

Un projet de coopération sud-sud sur la promotion du développement inclusif des chaînes de valeurs dans les filières agroalimentaires dans la région d'Afrique du nord et du Moyen-Orient (Mena) a été lancé mardi à Alger, avec pour objectif la création d'un centre d'excellence et de partenariat basé en Algérie.

Cofinancé par l'Algérie et le Fonds international pour le développement agricole (Fida), à hauteur de trois millions d'euros, ce projet vise globalement l'amélioration de la production et la rentabilité des activités agricoles dans trois pays (Palestine, Soudan et Djibouti), a expliqué Ali Ferrah, chercheur, économiste et chef du département de la planification des programmes de recherche et de la coopération internationale à l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (Inraa), lors d'un atelier dédié au lancement du projet.

Lancé en présence du ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghri, les ambassadeurs des trois pays concernés et les représentants d'institutions nationales et internationales, ce projet devrait aboutir à la création d'un centre d'excellence pour le développement des échanges en rapport avec les chaînes de valeurs et la

construction de partenariats basé à Alger.

Il s'agira, selon M. Ferrah, d'un réseau d'institutions scientifiques et techniques qui va progressivement se transformer en centre d'excellence constitué des institutions algériennes dont le ministère de l'Agriculture, des instituts de recherche, des agences de soutien à l'emploi et des bailleurs de fonds. Coordonné par l'Inraa, ce centre va aider ces pays-là dans ce projet et d'autres pays après sa réalisation pour améliorer et développer les filières agroalimentaires.

Autre objectif spécifique de ce projet qui va durer quatre ans, mettre à la disposition des acteurs ciblés l'expérience algérienne acquise durant les 20 dernières années en matière de développement agricole, rural et dans la pêche et ressources halieutiques ainsi que celle du Fida. Le projet va cibler au départ 3.000 bénéficiaires (petits agriculteurs, des pêcheurs, des chômeurs, des artisans et des femmes) dans les trois pays, à raison de 1.000 acteurs par pays. Au total, neuf (9) projets seront réalisés, d'après M. Ferrah.

Au Soudan, le projet touchera l'élevage, essentiellement les petits ruminants.

En Palestine, il s'agira de la valorisation des ressources naturelles avec un accent

sur la filière oléicole, et le secteur de la pêche à Djibouti.

La méthode qui sera privilégiée dans la concrétisation de ce projet sera l'injection des innovations et des progrès technologiques ainsi que la valorisation des pratiques anciennes et les savoirs faire des producteurs.

En parallèle, 60 facilitateurs seront formés pour encadrer les bénéficiaires.

L'accès au marché dans la région Mena ainsi que les contraintes liées au développement des filières constitue un grand défi pour les pays ciblés par le projet, selon des rapports du Fida.

Ce projet permettra, de ce fait, et à travers l'échange d'expériences entre les pays qui sont à différents niveaux d'intégration des chaînes de valeurs (filiales), d'accélérer la mise à niveau de ces chaînes de valeur. La réussite de ce projet permettra aussi d'élargir l'expérience à d'autres pays qui exprimeront des besoins dans ce domaine.

A ce titre, M. Bouazghri a affirmé que l'Algérie était disposée à mettre à la disposition des pays du sud son expérience en matière de développement agricole et de la pêche. «L'Algérie dispose de beaucoup d'institutions spécialisées dans différents

domaines de la recherche agronomique et les ressources halieutiques et l'aquaculture en plus d'instituts scientifiques et techniques spécialisés dans la production agricole et le développement rural», a-t-il rappelé.

Il a souligné que la décision de créer le centre d'excellence pour le développement des chaînes de valeurs permettra de partager l'expertise algérienne dans ce domaine pour renforcer la coopération sud-sud dans le domaine du développement de l'agriculture durable.

De son côté, le représentant du Fida pour la région Mena, Abdelkrim Sma, a souligné que la coopération sud-sud est devenue un outil efficace pour booster l'investissement et répondre aux besoins de cette région.

Il a également noté que l'Algérie, qui a toujours contribué au financement du Fida, veut désormais utiliser ses expériences et ses expertises au bénéfice de la coopération sud-sud.

Outre la mise en place du comité de pilotage du projet, les participants à cet atelier vont également déterminer un plan de travail et du budget pour la première année du projet.

PÉTROLE :

L'AIE revoit à la hausse sa prévision de croissance de la demande mondiale pour 2017

L'Agence internationale de l'Energie (AIE) a encore légèrement revu en hausse hier sa prévision de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2017.

L'AIE table sur une progression de la demande de 1,6 million de barils par jour (mbj) pour atteindre 97,7 mbj en 2017, soit 0,1 mbj de plus que lors de la précédente estimation en août, selon son rapport mensuel sur le marché du pétrole.

La croissance de la demande pétrolière pour 2018 devrait ralentir à 1,4 mbj pour atteindre 99,1 mbj (soit 0,1 mbj de plus que lors de la précédente publication), indique l'agence.

La demande de la part des pays développés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a été "très forte", explique l'Agence qui attribue cette hausse au rebond de l'activité économique dans ces pays et du commerce mondial, ainsi que de la faiblesse des cours du pétrole.

"La croissance mondiale (de la demande) devrait ralentir au troisième trimestre en raison de l'impact des ouragans sur la demande américaine de pétrole avant de rebondir au



quatrième trimestre", prévoit-elle. L'AIE note par ailleurs que la production mondiale a reculé en août et pour la première fois depuis avril.

Les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), liés avec d'autres pays partenaires par un accord de limitation de leur production, ont effectivement réduit celle-ci

le mois dernier. Mais la production mondiale a aussi été affectée par d'autres événements comme l'ouragan Harvey. "Compte-tenu des récentes prises de position des investisseurs, les attentes portent sur un resserrement des marchés et une hausse des cours, bien que très modeste", note l'AIE.

ÉNERGIE :

Les réserves américaines de pétrole brut augmentent un peu plus que prévu

Les réserves de pétrole brut aux Etats-Unis ont augmenté un peu plus que prévu la semaine dernière, alors que l'activité de raffineries touchées par l'ouragan Harvey était encore suspendue, selon des chiffres publiés hier par le département américain de l'Energie (DoE).

Lors de la semaine achevée le 8 septembre, les réserves commerciales de brut ont progressé de 5,9 millions de barils pour s'établir à 468,2 millions, quand les analystes inter-

rogés par l'agence Bloomberg tablaient en moyenne sur une hausse de 4,91 millions de barils.

Les réserves d'essence ont elles diminuées de 8,4 millions de barils, à 218,3 millions de barils, soit bien plus que prévu par les analystes qui anticipaient un repli de seulement 2,25 millions de barils.

Les stocks de produits distillés (fioul de chauffage, etc.) ont reculé de 3,2 million de barils, à 144,6 millions de barils, là aussi plus que la baisse de 2,25 mil-

lions attendue par les analystes. Harvey a provoqué d'importantes inondations en frappant les côtes du Golfe du Mexique le 25 août et les jours suivants. Au pic des perturbations, près d'un quart des capacités de raffinage américaines ont été mises hors service, faisant reculer la demande en brut ainsi que la production de produits raffinés.

Les réserves stratégiques de brut ont elles baissé de 1,6 million de barils. Afin de limiter le risque de pénurie d'es-

sence après le passage de l'ouragan Harvey, l'administration a donné son feu vert pour la livraison jusqu'à 5 millions de barils de ses réserves stratégiques à des raffineries rencontrant des problèmes d'approvisionnement en brut.

Les cours du brut s'affichaient toujours en hausse après la diffusion du rapport, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en octobre augmentant de 46 cents à 48,69 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

BANQUE MONDIALE :

Les prix du pétrole ne dépasseraient pas les 60 dollars d'ici à 2019

Il est peu probable que les prix du pétrole brut dépassent le seuil des 60 dollars le baril dans les trois années à venir, invoquant la production massive de pétrole de schiste aux Etats-Unis et les technologies révolutionnaires, a estimé hier un économiste à la Banque Mondiale (BM), M. John Baffes.

Ainsi, lors de la Conférence mondiale sur le caoutchouc qui se tient actuellement à Kuala Lumpur (Malaisie), M. Baffes a déclaré à la presse avoir remarqué des facteurs positifs pour la production pétrolière, mais négatifs pour les prix du brut.

La Banque mondiale estime que les prix du brut annuels s'établiront respectivement à 52, 54 et 57 dollars de

2017 à 2019. Les prix de l'or noir ont clôturé en hausse mardi après que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a annoncé une augmentation de la demande, dans un contexte de réduction de la production parmi ses membres.

Hier après-midi, les cours du brut s'affichaient toujours en hausse, même après la diffusion du rapport faisant état de la hausse des stocks de brut des Etats-Unis.

Les stocks de pétrole brut ont progressé un peu plus fortement que prévu aux Etats-Unis la semaine dernière, alors que l'activité de raffineries touchées par l'ouragan Harvey était encore suspendue, selon des chiffres publiés mercredi par le

département américain de l'Energie (DoE). Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en octobre augmenta de 46 cents à 48,69 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

Tandis que dans les échanges européens, en début de soirée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre a clôturé à 54,62 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 53 cents par rapport à la clôture de mardi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat d'octobre gagnait 72 cents à 48,95 dollars.

TOKYO

La Bourse enchaîne une 3^e séance positive

La Bourse de Tokyo a terminé en nouvelle hausse hier, après déjà deux séances nettement positives, les investisseurs appréciant particulièrement l'affaiblissement marqué du yen, un mouvement favorable aux exportateurs.

A l'issue des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a gagné 0,45% (+89,20 points) à 19.865,82 points. Il avait déjà pro-



gressé de 1,41% lundi et de 1,18% mardi.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a augmenté mercredi matin de 0,61% (+9,88 points) à 1.637,33 points.

Du côté des devises, le dollar est remonté à 110,05 yens contre 109,35 yens mardi à la fermeture.

Quant à l'euro, il s'est élevé à 131,85 yens contre 130,80 yens.

AFRIQUE

Le réseau d'observation météorologique et hydraulique de l'Afrique est le moins sophistiqué du monde

L'Afrique possède le réseau d'observation météorologique, hydrologique et climatologique le moins sophistiqué du monde, avec seulement 1/8ème de la densité requise et moins de 300 stations répondant aux normes d'observation de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), a indiqué la Banque mondiale (BM) sur son site web.

L'entretien des infrastructures clés coûte entre 100 et 150 millions de dollars par an tandis que les investissements requis pour moderniser les services hydrométéorologiques sont supérieurs à 1,5 milliard de dollars, précise cette institution financière internationale.

La BM estime qu'en investissant dans des services hydrométéorologiques, les pays pourraient économiser chaque année 13 milliards de dollars de pertes d'actifs et 22 milliards de dollars de pertes de bien-être, tout en engrangeant 30 milliards de dollars supplémentaires par an grâce à une hausse de la productivité.

La BM est depuis longtemps convaincue de la nécessité d'une mobilisation régionale pour conforter les services hydrométéorologiques.

Sous son impulsion et avec le soutien de partenaires et de gouvernements, le programme «Hydromet» en Afrique a vu le jour pour moderniser les services hydrométéorologiques nationaux et régionaux.

Cette initiative conjointe a réuni 600 millions de dollars de financement pour la modernisation et l'acquisition de technologies de prévision qui rendront ces services plus efficaces, faciliteront l'accessibilité des données météorologiques et permettront aux responsables et aux décideurs de mieux protéger leurs concitoyens.

A rappeler que le programme «Hydromet» est un programme initié par la BM en partenariat avec la Banque africaine de développement, l'Organisation mondiale de météorologie, l'Agence française de développement et le Programme alimentaire mondial dans le domaine de l'hydrométrie et de la météorologie.

Ces objectifs visent à aider les pays africains à moderniser leurs outils et systèmes météorologique et hydrométrique afin qu'ils puissent produire des prévisions précises et exactes, et à contribuer résilience au changement climatique et à la gestion des risques catastrophes.

Citant le cas de la République démocratique du Congo, la BM note que l'optimisation des services hydrométéorologiques aide les communautés à faire face aux aléas naturels, en cas d'éruptions volcaniques ou de graves inondations.

Le projet de renforcement des services hydrométéorologiques et climatiques, soutenu par la BM, contribue à améliorer la qualité des services assurés par le gouvernement en la matière.

Il s'agit de diffuser les prévisions météorologiques en faisant appel à différents canaux médiatiques, d'améliorer les services d'information agricole, de renforcer les dispositifs d'alerte en cas d'événement climatique extrême et d'optimiser les prévisions météorologiques aéronautiques.

Soucieuse de s'appuyer sur ces initiatives réussies, la Banque mondiale s'est rapprochée de la Commission de l'Union africaine, de l'OMM et d'autres partenaires pour organiser le tout premier Forum Hydromet en Afrique de la Conférence AMCOMET, qui se tient à Addis-Abeba (Ethiopie) du 12 au 15 septembre en cours, au siège de la Commission de l'Union africaine. Le Forum rassemble des responsables africains soucieux d'améliorer la résilience au changement climatique et aux catastrophes naturelles et d'aider ainsi leur pays à parvenir à un développement durable.

Ce faisant, les responsables africains s'engagent à mieux comprendre les phénomènes hydrométéorologiques et à mettre en place des systèmes de prévision fiables sur tout le continent.

INVESTISSEMENT TOURISTIQUE : Une quarantaine de projets avalisés à Ouargla

Au moins 39 projets d'investissement touristiques ont été avalisés depuis 2014 par la commission nationale chargée de l'examen des demandes d'investissement touristique dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris de la direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA).

Trente (30) projets sont retenus au titre de la concession touristique, dont 17 sont en chantier, et le reste classé dans le cadre de l'investissement privé, dont six opérations sont en cours de réalisation à des taux d'avancement divers, a-t-on précisé. Le retard dans le lancement des autres projets est expliqué par la DTA par la lenteur dans l'établissement des permis de construction de certains projets et à la question du financement par les banques pour d'autres.

Pour remédier la situation, d'intenses démarches sont entreprises pour venir en aide aux opérateurs leur facilitant l'accès aux crédits bancaires, en vertu des conventions paraphées entre le ministère du tourisme et de l'artisanat et cinq institutions bancaires nationales, a-t-on fait savoir.

Les nouveaux projets touristiques, dont des hôtels, motels, villages touristiques et complexes, devront générer, une fois opérationnels, pas moins de 3.845 emplois, selon la DTA.

AIN TÉMOUCHENT Plus de 17 millions d'estivants ont visité les plages

Les plages de la wilaya d'Ain Témouchent ont enregistré l'affluence de plus d'17 millions 750.000 estivants durant la période s'étalant du 1 juin à fin août dernier, a-t-on appris des services de la protection civile de la wilaya.

La saison estivale a relevé cette année une hausse considérable du nombre d'estivants qui ont choisi les plages de la wilaya d'Ain Témouchent, estimée à plus de 4 millions d'estivants par rapport à l'année dernière, selon la même source.

Le mois d'août dernier a été marqué par une affluence record au niveau de l'ensemble des plages de la wilaya avec 9 millions d'estivants, a-t-on signalé.

Les agents de la protection civile ont effectué, durant la période de juin à août, 8.942 interventions sauvant 7.827 personnes de noyade, prodiguant les premiers soins sur place à 755 personnes et transférant 360 vers les urgences médicales, a-t-on indiqué.

La saison estivale a enregistré, cette année, deux morts par noyade l'un sur la plage surveillée de Bouzedjar et l'autre dans une zone rocheuse de la plage non autorisée de «Hafer El Djmel» situé à Béni Saf, outre la recherche encore en cours d'un disparu en juillet dernier sur une plage non surveillée.

La prolongation de la durée de surveillance jusqu'à 20 heures du soir, la hausse du nombre de tours de contrôle à travers 13 sites, la dotation des brigades de la protection civile de 10 zodiacs d'intervention rapide à travers les plages et les zones rocheuses ont contribué à réduire le nombre de décès par noyade de 7 en 2016 à deux cas seulement cette année où la saison estivale a été marquée par une bonne organisation.

COMPLEXE GAZIER DU REGGANE:

Lancement de la production avant fin 2017

Le complexe gazier de Reggane (Adrar) entamera sa phase d'exploitation commerciale avant la fin de l'année 2017, a-t-on appris hier de responsables du groupe Sonatrach.



Mené par le Groupement Reggane (RGN), ce complexe produira 8.244 millions de m3/jour et 148 barils/jour de condensats, selon les données présentées par les responsables du projet lors de la visite du P-Ig de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, à Adrar. En effet, les travaux de réalisation du Centre de traitement

de gaz (CPF), confiés au groupe Petrofac, ont atteint actuellement 95,3%, et seront pratiquement achevés en décembre 2017, ce qui permettra d'effectuer les premières opérations d'exportation du gaz de ce complexe. Le contrat avec Petrofac comprend également la réalisation d'un réseau de collecte de gaz et une ligne

d'expédition de gaz de vente d'une longueur de 74 kms. Les réserves de ce site gazier, dont le périmètre englobe les gisements de Reggane Nord, Kahlouche, Kahlouche Sud, Sali, Tiouilline et Azrafil Sud-est, sont estimées à 88,6 milliards de m3 dont 55 milliards de m3 sont récupérables. Le plan de développement du site prévoit la

production de 2,76 milliards de m3/an sur une période de 12 ans. Constitué en mars 2012, le groupement RGN est détenu par Sonatrach à hauteur de 40%, Repsol à 29,25%, RDE (19,5%) et Edison (11,25%). Le montant d'investissement et de développement est de 2,85 milliards de dollars, d'après les mêmes données.

GHARDAÏA

Attribution prochaine de 1.550 logements sociaux

Un total de 1.550 logements publics locatifs (LPL) seront attribués, avant la fin de l'année en cours, à travers la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier de la direction du logement.

Une tranche de 650 logements sera distribuée dans le nouveau pôle urbain de Oued N'Chou (commune de Ghardaïa), une autre de 530 unités dans la commune de Guerrara et enfin une troisième de 357 unités dans la commune de Metlili, a détaillé le directeur du logement, Abdelhalim Mellat. Ces logements sont édifiés selon les normes urbanistiques d'usage et dotés de toutes les commodités nécessaires pour le bien-être des bénéficiaires, a-t-il expliqué. Le responsable a également fait état de près de 900 autres unités en cours de finition dans les communes de Berriane, Zelfana, Bounoura Hassi Lefhal Mansoura, El Ateuf et Sebseb. Parallèlement, un programme conséquent de

4.300 unités, (1.370 LPL, 100 logement AADL et 2.832 logements ruraux) est en cours de réalisation sur le site du nouveau pôle urbain de Hassi El Gara dans la wilaya déléguée d'El Meneaa, a-t-il fait savoir.

Des efforts sont consentis pour la réception de ces habitations dans les délais impartis, et conformément aux conditions requises notamment dans le volet qualité et parachèvement des travaux de raccordement aux réseaux divers et ceux de l'aménagement extérieur de ce nouveau pôle urbain d'El Meneaa, a assuré M. Mellat.

Il a à ce propos souligné que les pouvoirs publics avaient mobilisé près de 5 milliards de dinars pour la mise à niveau urbaine et la restructuration des différents quartiers d'El Meneaa et Hassi El Gara ainsi que la viabilisation du site du

nouveau pôle urbain d'El Meneaa.

Ce nouveau pôle urbain, situé sur la RN-1 à la sortie sud de Hassi El Gara et surplombant la palmeraie et la ville d'El Meneaa, constitue un modèle sur le plan architectural et une zone dotée de toutes les commodités vitales pour la population. Il dispose d'établissements scolaires, de formations professionnelles, des structures sanitaires et sportives, ainsi que d'autres administratives et sécuritaires.

Le parc de logement de la wilaya de Ghardaïa se compose de plus de 103.500 unités, tous types confondus, dont 83.001 logements habités, 8.702 logements secondaires, 13.195 logements inhabités et 473 logements à usage professionnel. Le taux d'occupation du logement (TOL) dans la wilaya de Ghardaïa est estimé à 5,39 personnes par habitation, selon les données du secteur.

ORAN :

1.500 logements AADL livrés avant fin 2017

L'Agence nationale d'amélioration et du développement du logement (AADL) compte livrer avant la fin de l'année en cours à Oran, un quota de 1.500 logements de type location-vente, a-t-on appris du directeur régional de cet organisme.

Ce quota de 1.500 logements, implantés entre Aïn El Beïda et Misserghine, au Sud Ouest d'Oran, pourraient être livrés avant la fin de l'année en cours si la cadence des travaux en cours serait maintenue, a expliqué à l'APS Abdelwahab Gadi. Le même responsable a rappelé qu'un programme notifié de 25.000 logements AADL est en cours de réalisation et que ces quotas sont répartis sur plusieurs sites, ceux d'Aïn El Beïda (Es-Sénia) et la nouvelle ville Ahmed Zabana, matérialisée par le nouveau pôle urbain de Misserghine.

Lors de sa sortie mardi sur le site d'Aïn El Beïda, le wali



d'Oran, Mouloud Chérifi, a souligné que toutes contraintes bloquant la concrétisation de cet ambitieux programme de 25.000 logements AADL ont été levées.

Toutes les problèmes liés aux assiettes foncières ont été réglés y compris celui inhérent au projet 500 logements à Aïn El Beïda qui butait aux terres occupées indument par des agriculteurs, a assuré le chef de l'exécutif.

Après avoir suivi les explications fournies sur les contraintes foncières auxquelles fait face le programme AADL dans certains sites, le wali a décidé le transfert des projets des 3.000 unités relevant du programme AADL 2 et non encore entamés au niveau des communes d'Arzew, Gdyl et Aïn El Turk vers le site de Misserghine. Ce dernier site dispose d'assiettes foncières suffisantes pour abriter ces projets, a-t-on indiqué.

FORMATION PROFESSIONNELLE À GUELMA : Introduction de six nouvelles spécialités

Six (6) nouvelles spécialités dans les domaines de l'agriculture, des travaux publics et celui des forêts ont été introduites dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Guelma, au titre de la session de septembre 2017, a-t-on appris mardi, de la direction de la formation professionnelle. S'exprimant en marge d'un caravane sur le secteur, lancée le 10 août dernier, le chef de service du suivi des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels, Rafik Djoudi, a indiqué que ces nouvelles spécialités concernent les grandes cultures, l'élevage ovin et bovin, la réparation des

tracteurs, la maintenance des routes, la sylviculture et les métiers liés au secteur des forêts. Ces nouvelles spécialités pour lesquelles 100 postes pédagogiques sont proposés ont été ouvertes aux centres de formation professionnelle des communes d'Oued Cheham, de Khezarra et de Houari Boumediène, a précisé le même responsable, soulignant l'introduction des "ces spécialités obéit aux besoins locaux du marché du travail, arrêtés en coordination avec les différents partenaires". Il a également affirmé que le secteur de la formation professionnelle donne la priorité dans la formation aux spécialistes dans les domaines de

l'agriculture, du bâtiment et des travaux publics, des forêts, et celui des industries alimentaires et des énergies renouvelables. Au titre de la session de septembre 2017, dont le lancement est prévu le 24 de ce mois, pas moins de 7300 nouvelles offres de formation sont proposées par ce secteur sous différentes formules, a encore détaillé le même responsable. La caravane de la formation professionnelle qui a sillonné dix (10) daïras de la wilaya de Guelma a suscité l'engouement des jeunes et travers ses ateliers dans plusieurs spécialités, notamment la topographie, le froid, le bâtiment, l'aviculture, la couture, la coiffure et l'électronique.

SANTÉ

Formation spécialisée en transfusion sanguine au profit de 90 médecins généralistes à partir de septembre

Une formation en transfusion sanguine débutera dans quelques jours au profit d'une nouvelle promotion de 90 médecins généralistes, a-t-on appris mardi auprès de l'Agence nationale du sang (ANS).

Cette formation, qui s'inscrit dans le cadre du nouveau programme de formation au profit des pharmaciens et des médecins généralistes, sera sanctionnée par un certificat d'études spécialisées en transfusion sanguine, a déclaré à l'APS la directrice générale de l'Agence nationale du sang, Linda Ould Kablia, en marge du lancement d'une campagne pour le don du sang au Jardin d'essai du Hamma. Cette session concernera cette année 90 médecins généralistes répartis sur trois wilayas du pays, à savoir Annaba pour les régions est et sud-est, Alger pour les régions centre et Tlemcen pour les régions ouest et sud-ouest, a ajouté la responsable.

Mme Ould Kablia a précisé que 91 médecins seulement avaient été formés en transfusion sanguine entre 1991 et 2008, soulignant que l'opération avait depuis été interrompue jusqu'à cette nouvelle promotion (septembre 2017).

L'ANS s'emploie à alimenter

le stock national de sang des groupes sanguins rares comme le AB- qui représente 1% de la population mondiale et les autres groupes de rhésus négatif (A-) et (B-), a-t-elle dit. Le stock national de sang est bien alimenté, a-t-elle ajouté, précisant que le taux de don de sang de contrepartie représentait 31% du volume global des dons contre 61% de dons spontanés.

Par ailleurs, elle a souligné que l'ANS s'attachera, dans le cadre d'une commission spécialisée, à revoir le modèle de contrat défini entre les cliniques privées et les établissements hospitaliers publics pour la mise à disposition de poches de sang afin d'instaurer un contrôle à même de protéger le sang contre tout détournement, a-t-elle dit.

Elle a relevé que le prix de l'unité de sang diffère de wilaya en wilaya, ajoutant qu'il est mentionné dans certaines conventions parvenues à l'ANS qu'il est 500 da au niveau de



certain établissements et peut atteindre jusqu'à 8000 voire 9000 da dans d'autres structures sanitaires. D'autres prix sont appliqués au niveau des cliniques privées. Les 217 structures sanitaires spécialisées à travers le territoire national ont enregistré l'année dernière 557 dons de sang et recensé près de 650 000 donneurs potentiels.

La Capitale a enregistré plus de 80 000 dons de sang au regard de la forte concentration d'hôpitaux et de centres de santé. Mme Ould Kablia a estimé que l'Agence est appelée à intensifier les campagnes de sensibilisation et à se rapprocher davantage du citoyen pour l'informer des bienfaits du don de sang pour la santé et le rassurer quant à l'absence de tout risque de contamination, rappelant les campagnes de sen-

sibilisation organisées au niveau des mosquées, des plages et places publiques en 2017.

En dépit des 45 véhicules équipés répartis sur 39 wilayas que compte l'Agence, cette dernière aurait besoin de 100 véhicules supplémentaires pour combler le manque enregistré dans certaines wilayas du sud du pays.

Au jardin d'essais, 300 travailleurs ont participé mardi au don de sang et il a été décidé de consacrer les journées du mardi et samedi à la collecte de sang tout au long de l'année au niveau du jardin, au regard du nombre important de visiteurs enregistrés au quotidien pouvant atteindre jusqu'à 15 000 visiteurs par jour (un total d'un million 600 visiteurs en 2016), selon le directeur général du jardin, Abdelkrim Boulahia.

ORAN : 3 policiers félicités pour leur vigilance et professionnalisme

Trois éléments de la sûreté urbaine d'El Hamar, dans la daïra de Gdyl, à l'Est d'Oran, ont été félicités par le Contrôleur de police Salah Nouasri, chef de la sûreté de la wilaya d'Oran pour leur vigilance et leur professionnalisme, en intervenant rapidement face à des mouvements suspects constatés devant leur commissariat, a-t-on appris mardi soir de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Dans un communiqué remis à l'APS, le responsable de la dite cellule de communication a précisé que lors de la visite de travail du wali d'Oran dans la daïra de Gdyl, le chef de la sûreté de la wilaya d'Oran a saisi, lundi, l'opportunité de l'inspection du siège de la sûreté urbaine 2 de Gdyl pour féliciter ces trois policiers. Mercredi, à une heure avancée de la nuit, ces agents ont fait preuve de vigilance et de professionnalisme en intervenant fermement et rapidement devant des mouvements suspects constatés devant le siège de leur lieu de travail, précise la même source.

A cette occasion, le wali d'Oran, Cherif Mouloud, a fait part de sa reconnaissance et de sa considération aux efforts déployés par les services de police et les autres corps de sécurité, notamment l'ANP, qui veillent sur la protection des citoyens et de leurs biens et luttent contre les formes de la criminalité, ajoute-t-on dans le même communiqué.

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME À EL TARF : Plus de 3.000 nouveaux inscrits

Plus de 3.000 nouveaux inscrits rejoindront à partir du 1er octobre prochain les classes d'alphabetisation de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, hier, du directeur de l'annexe de l'office national d'alphabetisation et d'enseignement des adultes (ONAEA).

Selon M. Mahmoud Meslem, les inscriptions des apprenants aux cours d'alphabetisation se poursuivront jusqu'à la fin du

mois en cours afin "de permettre au plus grand nombre possible de personnes désirant se libérer de l'illettrisme de profiter de cette opportunité".

Les actions de sensibilisation sont multipliées à travers les 24 communes de cette wilaya frontalière qui recense actuellement près de 48.000 analphabètes, âgées de plus de 45 ans, a ajouté le même responsable, signalant que cette wilaya compte 391

classes d'alphabetisation, encadrées par 285 enseignants dont 145 contractuels, 130 autres recrutés dans le cadre du dispositif de l'agence nationale d'emploi (ANEM) et une dizaine de volontaires. Rappelant la stratégie nationale adoptée par l'Etat dans le but d'attirer le maximum d'analphabètes, notamment ceux des régions rurales, et leur permettre de se libérer de cet handicap, la même source a souligné égale-

ment la disponibilité des manuels et autres outils de travail exploités pour l'enseignement des personnes illettrées. Pas moins de 1.862 personnes ont été libérées, à ce jour de l'illettrisme au niveau de la wilaya d'El Tarf, où le taux de personnes analphabètes a considérablement baissé, passant de 22 à 06% "grâce aux efforts déployés par l'Etat dans ce domaine", a-t-on, par ailleurs, soutenu de même source.

CHLEF :

Saisie de plus de 23 kg de kif traité

Une saisie de plus de 23 kg de kif traité a été réalisée par la brigade régionale de lutte contre la contrebande de la direction régionale des douanes de Chlef, indiquait hier, un communiqué rendu public par cette direction.

Selon ce communiqué, cette opération réalisée, samedi, en collaboration avec la brigade mobile des douanes, au niveau du barrage douanier sis à l'entrée de la ville de Chlef, à Hammadia, a permis la saisie de 23,240 kg de Kif Traité, destiné à la contrebande.

La valeur de cette marchandise saisie avec un véhicule touristique, a été estimée à 2.594.400 da, au moment où l'amande fixée pour cette opération, par une instruction présidentielle portant lutte contre la contrebande, est de plus de 25 millions de da, indique le même document. Le dossier de cette affaire a été transféré aux parties judiciaires compétentes.

APS

M'SILA :

Saisie de 200 quintaux de blé tendre destinés à la contrebande à Ouled Slimane

Deux-cents (200) quintaux de blé tendre destinés à la contrebande ont été saisis courant de cette semaine par les services de Gendarmerie nationale dans la commune d'Ouled Slimane, dans la wilaya de M'sila, apprenait-on hier du service de communication de ce corps constitué.

Lors d'un point de contrôle routier mobile, les éléments de la brigade de la Gendarmerie d'Ouled Slimane ont interpellé une personne qui transportait à bord d'un ca-

mion 200 quintaux de blé tendre détourné de sa destination initiale pour servir d'aliment de bétail, précise-t-on.

La quantité saisie a été livrée à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la commune d'Ouled Sidi Brahim, sur ordre du procureur de la République, près du tribunal de Boussâada, indique-t-on. Pas moins de 12.000 quintaux de blé tendre ont été saisis ces deux dernières années à M'sila par le groupement territorial de la

Gendarmerie nationale et les services de la sûreté de wilaya dans plus de 100 affaires liées au trafic et détournement de produits soutenus par l'Etat, relèvent ces deux corps constitués dans leurs bilans.

Selon les enquêteurs, les contrebandiers vendent le quintal de blé tendre détourné pour constituer un aliment de bétail à 4 000 DA, alors qu'habituellement le quintal de la même céréale est cédé à 2 000 DA pour sa transformation en farine ou semoule.

AÏN TÉMOUCHENT :

Les deux carrières de Ouled Boudjemaa sommées de remettre en état le chemin endommagé par leur activité

La wali d'Ain Témouchent, Labiba Ouinaz a sommé, mardi, les deux carrières dans la commune de Ouled Boudjemaa de remettre en état le chemin de wilaya (CW 19) dont une partie a été endommagée par leur activité.

Président mardi les travaux du conseil de wilaya, Mme

Ouinaz a insisté sur l'impérative d'obliger ces deux entreprises privées activant dans le domaine d'exploitation des carrières à rénover ce chemin désaffecté, sous peine de leur fermeture en cas de non respect du cahier de charges.

La même responsable a instruit le chef de daïra d'El

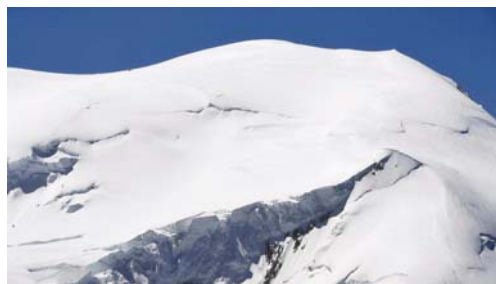
Amria et le directeur des travaux publics de suivre ce dossier et de prendre des mesures qui s'imposent. La décision du wali intervient après que le président de l'APC de Ouled boudjemaa et le chef de daïra d'El Amria aient fait part de la détérioration du CW 19 dans son tronçon reliant les com-

munes de Terga et Ouled Boudjemaa sur 7 kilomètres à cause de l'activité de ces deux carrières. Par ailleurs, la wali a insisté sur la dotation du réseau routier (routes nationales, chemins de wilaya et communaux) de signalisations horizontales et verticales dans les plus brefs délais.

FRANCE

Les glaciers alpins fondent trois fois plus vite depuis 2003

Les glaciers des Alpes françaises ont enregistré entre 2003 et 2015 une perte moyenne de 25% de leur superficie, qui rétrécit désormais «trois fois plus vite» qu'auparavant, révèle une récente étude.



Selon le Laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement (LGGE) de Grenoble, qui dresse cet état des lieux dans le cadre d'un inventaire réalisé sur les Alpes à l'échelle européenne, la fonte des glaciers s'est brutalement accélérée sur cette période. L'étude souligne notamment que la perte de surface entre 2003 - date des dernières mesures effectuées - et 2015 s'établit en moyenne à 2% par an sur les Alpes françaises, contre 0,7% sur la précédente période chiffrée (1986-2003). «Le chiffre est presque multiplié par 3», s'inquiète le glaciologue Antoine Rabatel, qui a bouclé ce travail de recherche en juin dernier sur la base d'images satellitales de

2015 dotées d'une précision de 10 mètres par pixel. «L'augmentation du retrait est très nette, notamment dans les parties basses des glaciers. D'une manière générale, on peut relier ce rétrécissement à leur altitude moyenne dans les massifs», détaille-t-il. Les glaciers du massif du Mont-Blanc, le plus haut sommet d'Europe (4.809 mètres), sont ceux qui «résistent» le mieux à cette érosion: ils enregistrent un retrait de superficie d'environ 1% par an sur la période 2003-2015, contre 2,25% par an pour les glaciers des massifs des écrins. Le massif le plus touché est celui de la Vanoise, avec 2,6% de perte de surface par an en moyenne, principalement parce que

«peu de sommets y dépassent les 3.800 mètres d'altitude». «La perte plus modérée constatée dans le massif du Mont-Blanc s'explique par le fait d'une altitude moyenne plus élevée des glaciers de ce massif», précise Antoine Rabatel. Il rappelle que le Mont-Blanc possède également des «zones d'accumulation» - où de la glace se forme par accumulation de neige - qui culminent encore à très haute altitude. Amorcé en octobre 2016, ce travail de recherche été mené en collaboration avec des laboratoires autrichiens, italiens et suisses, dans le cadre d'un programme avec l'Agence spatiale européenne (ASE). Leurs conclusions ne sont pas encore connues.

COLLISION MARITIME AU LARGE DE SINGAPOUR : 5 marins portés disparus

Quatre Chinois et un Malaisien étaient portés disparus hier matin après une collision en mer au large de Singapour, a annoncé une source maritime «Un dragueur de sable battant pavillon dominicain, avec 11 Chinois et un



Malaisien à bord, a percuté un pétrolier battant pavillon indonésien dans les couloirs de navigation», a ajouté la même source. Sept marins chinois ont pu être sauvés par les garde-côtes singapouriens et transférés à l'hôpital. Les recherches des cinq disparus se poursuivent par des garde-côtes, de la Marine et de la Sécurité civile, ainsi que d'un hélicoptère Super Puma de l'aviation singapourienne.

ESPACE Une fusée Soyouz s'envole vers l'ISS avec 3 spationnautes à son bord

Une fusée Soyouz avec trois spationnautes à bord a décollé dans la nuit de mardi à mercredi du cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, à destination de la Station spatiale internationale (ISS) pour une mission d'environ cinq mois.

Le cosmonaute russe Alexandre Missourkine et les astronautes américains Mark Vande Hei et Joseph Acaba ont décollé à 21h17 GMT mardi à bord de la fusée Soyouz MS-06, selon les images retransmises par l'agence spatiale russe Roskosmos.

La fusée s'est envolée à l'heure prévue et sans encombre, illuminant brièvement la nuit noire des steppes kazakhes. «Le vol se déroule normalement», a déclaré Roskosmos lors de la retransmission en direct du décollage.

Le vol orbital des trois hommes durera environ six heures, pour un amarrage à l'ISS prévu aux alentours de 02h57 GMT mercredi. Ils rejoindront sur le laboratoire orbital l'Italien Paolo Nespoli, le Russe Sergueï Riazanski et l'Américain Randy Bresnik.

Il s'agit du premier vol depuis juin 2010 réunissant deux astronautes de la Nasa dans la même capsule Soyouz en direction de l'ISS et décollant de Baïkonour. D'origine portoricaine, Joseph Acaba, qui a déjà passé 138 jours dans l'espace, avait promis lors d'une conférence de presse d'emmener de la «musique latine» à bord du Soyouz. «Mes coéquipiers ne vont pas s'endormir avec cette musique et si vous voulez danser jusqu'à 3H du matin en regardant notre capsule, vous allez adorer», avait-il déclaré.

Et l'astronaute a tenu promesse: trente minutes avant le décollage, la voix de la chanteuse Shakira a envahi la capsule spatiale, ne s'interrompant que pour laisser les cosmonautes communiquer avec le centre de contrôle.

De son côté, Mark Vande Hei, un ancien colonel de l'armée américaine qui a servi notamment en Irak avant d'être enrôlé par la Nasa, a dit sur son compte Twitter adieu «aux lits normaux pendant six mois», et ajouter «prier» pour les victimes des ouragans Harvey et Irma qui ont touché respectivement le Texas et la Floride.

Âgés de 50 ans, les deux astronautes de la Nasa feront le voyage avec Alexandre Missourkine, 39 ans, dont il s'agit du deuxième séjour sur l'ISS - la première mission s'étant déroulée de décembre 2012 à mai 2013. La Russie fournit à l'ISS son principal module, où se situent les moteurs-fusées, et les vaisseaux russes Soyouz sont le seul moyen d'acheminer et de rapatrier les équipages de la station orbitale depuis l'arrêt des navettes spatiales américaines. Seize pays participent à l'ISS, avant-poste et laboratoire orbital mis en orbite en 1998, qui a coûté au total 100 milliards de dollars, financés pour la plus grande partie par la Russie et les Etats-Unis.

SELON UNE ÉTUDE

Le monde peine à éliminer la tuberculose et le VIH

Une étude sur la santé mondiale publiée mercredi révèle qu'aucun pays sur près de 200 évalués n'est en voie d'atteindre l'objectif des Nations unies d'éliminer la tuberculose en 2030 et bien peu d'empêcher de nouvelles contaminations par le virus du sida (VIH).

Moins de 5% des pays attendraient à cette date les objectifs de réduction des suicides, des morts sur la route et d'obésité des enfants et seulement 7% pourraient éliminer les nouvelles infections par le VIH, et pour la tuberculose, aucun pays n'est en bonne voie d'une éradication des nouvelles infections, d'après cette analyse parue dans la revue The Lancet.

En revanche, plus de 60% des pays évalués pourraient atteindre les objectifs de réduction de la mortalité infantile, néonatale et maternelle et d'élimination du paludisme. Dans l'ensemble, seulement 20% des 37 objectifs de santé fixés dans le cadre des Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD/SDG), adoptés en 2015, sont susceptibles d'être satisfaits, selon les auteurs.

Ils relèvent une «inegalité considérable» des projections pour 2030: les pays à revenus élevés atteindraient 38% des buts, et ceux à faibles revenus 3%.

Sur la base des tendances enregistrées, le Kazakhstan, le Timor Oriental, l'Angola, le Nigeria et le Swaziland devraient avoir les plus grandes



améliorations globales, souligne l'équipe dans un communiqué en évoquant une réduction de la mortalité infantile, un meilleur accès aux soins, à la planification familiale et à la présence de personnel qualifié à l'accouchement.

Des pays devraient perdre du terrain - compte tenu des tendances à l'obésité des enfants et de l'abus d'alcool - comme le Sri Lanka, le Venezuela, la Serbie et l'Ukraine.

L'équipe dresse également un classement des pays sur la base d'un indice global de réalisation des objectifs liés à la santé. Singapour, l'Islande et la Suède apparaissent ainsi les plus performants, tandis que la Somalie, la Centrafrique et l'Afghanistan arrivent derniers du classement. Les Etats-Unis sont au 24e rang, derrière l'Espagne (23e), vu leurs performances médiocres en matière de suicide, d'agressions sexuelles d'enfants, d'abus d'alcool et d'homicides.

Les Etats-Unis rejoignent le Lesotho et la Centrafrique parmi les pays montrant une «amélioration minime» pour la couverture de santé universelle.

Alors que d'autres comme la Chine, le

Cambodge, la Turquie ou le Rwanda ont enregistré les meilleures améliorations dans les soins de santé universels entre 2000 et 2016.

La France est 26e, alcool, tabagisme et suicides la tirent vers le bas. Les efforts de la Chine, du Cambodge pour l'amélioration de la vie de leurs citoyens «méritent d'être reconnus» relève le Dr Christopher Murray, directeur de l'IHME, un institut de recherche de l'Université de Washington à Seattle (Etats-Unis) citant «des améliorations impressionnantes» concernant «la mortalité infantile, néonatale et maternelle, la couverture vaccinale», et la lutte contre le paludisme.

Mais vu ses performances insuffisantes contre la pollution de l'air, les accidents de la route et le tabagisme notamment, la Chine est classée 74e. L'Inde se trouve au 127e rang, pénalisée par des performances médiocres en matière de pollution de l'air, d'assainissement, d'hépatite B et de malnutrition infantile. La parution de l'étude, financée par la fondation Bill & Melinda Gates, coïncide avec la tenue de la 72e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York.

SUISSE:

Un pilote tué dans le crash d'un avion de l'armée

Un pilote a été tué dans le crash d'un avion de l'armée suisse, dans les Alpes, non loin de Berne, ont indiqué les autorités militaires suisses. La carcasse de l'appareil, un Pilatus PC-7 qui avait disparu mardi matin, a été découverte dans l'après-midi et le corps du pilote dans la soirée, selon un communiqué de l'Armée suisse publié mardi soir. Une enquête a été ouverte par la justice militaire sur les causes de l'accident. Le site sera fermé aux alpinistes jusqu'au 19 septembre et une interdiction de survol a été décrétée dans un rayon de 5 km au sol et jusqu'à 4.000 mètres d'altitude. L'avion avait décollé mardi matin de Payerne (ouest) et aurait dû se poser à Locarno (sud) une heure plus tard. Il s'agissait d'un vol d'entraînement, comme il y en a des milliers dans cette zone au-dessus des Alpes, selon Peter Bruns, chef de l'engagement des Forces aériennes, cité par l'agence suisse ATS. Depuis 2013, il y a eu six accidents liés à l'armée de l'air en Suisse. Le PC-7 est un avion militaire d'entraînement à hélice conçu dans les années 1970 par le constructeur aéronautique suisse Pilatus Aircraft. Le modèle, modernisé au cours des dernières années, est utilisé depuis 1982-1983 par les Forces aériennes suisses. Sur 40 appareils employés à l'origine, 28 étaient toujours en activité en 2014, selon des informations recueillies sur le site de l'armée de l'air.

PAKISTAN : 21 morts dans deux accidents de la route

Au moins 21 personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées mardi dans deux accidents de la route survenus dans le nord et dans le sud du Pakistan, ont rapporté les médias locaux.



D'après un porte-parole de la police routière nationale, «au moins 14 personnes sont mortes brûlées et six autres ont été blessées quand un van a pris feu après être entré en collision avec une semi-remorque à Rawalpindi, dans la province du Pendjab.»

Immédiatement après l'accident, des responsables de la brigade des pompiers sont intervenus sur les lieux de l'accident pour éteindre le feu, ont fait savoir des responsables des secours. Les blessés, dont certains se trouvent dans un état grave, ont été transportés vers l'hôpital pakistanais de médecine à Islamabad, selon des sources

hospitalières. Le van venait de Jhang (Pendjab) et se rendait à Rawalpindi lorsque l'accident s'est produit. Dans un autre accident qui s'est produit vers 7h30 heure locale, au moins sept personnes ont été tuées et cinq autres blessées dans une collision entre un van et une semi-remorque à Karachi, sur la côte sud du pays.

Les équipes de secours et la police sont arrivées sur les lieux de l'accident et ont transféré les victimes, dont des femmes et des enfants, vers un hôpital voisin. D'après les enquêtes préliminaires, les deux accidents ont été provoqués par des excès de vitesse.

ESPAGNE Les arrivées de migrants clandestins en Espagne ont augmenté de 88%

Le nombre de migrants clandestins arrivés en Espagne depuis le début de l'année a augmenté de 88,1% par rapport à 2016, a indiqué mardi le ministre espagnol de l'Intérieur Juan Ignacio Zoido. Au 11 septembre, 15.473 migrants étaient entrés clandestinement en Espagne, dont 11.662 par la voie maritime et 4.311 par la voie terrestre, a précisé le ministre devant une commission parlementaire. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) avait prévu en août que l'Espagne pourrait dépasser dès cette année la Grèce et devenir la deuxième porte d'entrée de l'immigration clandestine par mer dans l'UE. Au 9 septembre, selon l'OIM, près de 18.500 migrants avaient gagné les côtes grecques depuis début 2017. L'Italie restait de loin la principale porte d'entrée, avec quelque 100.000 arrivées.

YÉMEN: Le choléra pourrait toucher 850.000 personnes fin 2017

Le nombre de personnes touchées par le choléra pourrait augmenter à quelque 850.000 cas d'ici la fin de l'année, a averti hier la Croix-Rouge à Genève. L'épidémie a «déjà atteint des proportions gigantesques», a déclaré Robert Mardini, du CICR (Comité international de la Croix-Rouge), où il est en charge du Proche-Orient et du Moyen-Orient. L'effondrement des infrastructures du Yémen après plus de deux ans de guerre opposant les forces gouvernementales soutenues par la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite, et les rebelles houthis qui contrôlent la capitale Sanaa, a abouti à la plus importante épidémie de choléra au monde. La propagation de la maladie a ralenti ces derniers mois, mais elle n'est pas encore sous contrôle. «En juillet, nous avons dit qu'il devrait y avoir 600.000 cas d'ici la fin de l'année, à présent nous avons déjà 647.000 cas suspects», a déclaré M. Mardini. «Nous envisageons à présent le pire des scénarios, soit 850.000 cas d'ici la fin de l'année», a-t-il dit soulignant que l'épidémie n'était

«pas sous contrôle». En début de semaine, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a indiqué que 2.065 personnes étaient décédées des suites du choléra. «Le rythme a un peu ralenti, mais la semaine dernière, il a à nouveau augmenté», a déclaré M. Mardini, soulignant qu'il y a 4.700 cas suspects déclarés chaque jour.

«Il s'agit de la pire crise de santé pour une maladie évitable dans l'histoire récente», a déclaré M. Mardini, lors d'une conférence en marge du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, qui se tient actuellement à Genève.

L'OMS a indiqué que la maladie s'était propagée rapidement en raison de la détérioration des conditions d'hygiène et sanitaires, avec des millions de personnes qui n'ont plus accès à l'eau potable dans le pays.

Moins de la moitié des équipements de santé sont en état de fonctionnement, beaucoup de personnels n'ont pas été payés depuis près d'un an, et moins de 30% des médicaments nécessaires sont livrés, selon M. Mardini.

Un rapport pointe les abus subis par les jeunes migrant vers l'Europe

Plus de trois quarts des enfants et jeunes adultes tentant de migrer vers l'Europe par la Méditerranée centrale sont victimes d'abus lors de leur dangereux périple, s'alarment deux agences de l'ONU dans un rapport publié mardi. L'Unicef, spécialisé dans les droits de l'enfant, et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) s'inquiètent en particulier du sort des migrants originaires d'Afrique subsaharienne, dans ce rapport basé sur les témoignages de «quelque 22.000 migrants et réfugiés, incluant quelque 11.000 enfants et jeunes». «La réalité absolue, c'est qu'il est désormais courant que les enfants traversant la Méditerranée soient victimes d'abus, de trafics, de coups et de discriminations», conclut Afshan Khan, directrice régionale de l'Unicef en Europe, citée dans un communiqué. Selon le rapport des deux agences, 77% des enfants et jeunes migrants essayant de rejoindre l'Europe par la Méditerranée centrale font état «d'expériences directes d'abus, d'exploitation et de pratiques assimilables à du trafic d'être humains». «Ils utilisent des mots comme «torture, tabassage, meurtre, esclavage, trafic, viol», non pas comme des concepts abstraits (...) mais comme leur réalité», a rapporté la directrice de l'Unicef à Bruxelles, Sandie Blanchet, lors d'une conférence de presse.

Ceux qui sont originaires d'Afrique subsaharienne «sont beaucoup plus susceptibles de subir de l'exploitation et du trafic que ceux venant d'autres parties du monde», souligne le rapport. Il pointe «le racisme» comme un probable «facteur sous-jacent» de ce traitement différencié en fonction de la couleur de peau. Les jeunes migrants payent en moyenne leur voyage «entre 1.000 et 5.000 dollars» (entre 835 et 4.170 euros) «et arrivent souvent en Europe endettés, ce qui les expose à de nouveaux risques», est-il précisé. L'Unicef et l'OIM appellent «toutes les parties prenantes», aussi bien les pays d'origine que ceux de transit et de destination en Europe, à prendre des mesures spécifiques pour protéger ces migrants particulièrement vulnérables. Les deux agences demandent notamment d'établir «des voies sûres et régulières» pour les enfants, de «trouver des alternatives à la détention» pour les enfants migrants et «de combattre la xénophobie, le racisme et les discriminations à l'encontre de tous les migrants et réfugiés». «Nous devons continuer à être choqués, tristes et en colère», a plaidé le directeur de l'OIM pour l'Europe, Eugenio Ambrosi, mettant en garde contre une hausse du «cynisme» face aux récits répétés des souffrances des jeunes migrants. M. Ambrosi a aussi réclâmé aux Européens une meilleure gestion des frontières, avec des experts formés à la prise en charge des mineurs, plutôt que de les traiter comme «un ennemi potentiel qui traverse illégalement notre «frontière sacrée»».

APS

OURAGAN IRMA: Plus de 100 évasions et bilan alourdi dans la zone britannique

Le gouvernement britannique a reconnu mardi que plus de 100 prisonniers dangereux s'étaient évadés d'une prison des Iles Vierges britanniques après le passage de l'ouragan Irma, qui a fait neuf morts dans ses territoires des Caraïbes selon un nouveau bilan. «La prison a été endommagée, plus de 100 prisonniers très dangereux se sont évadés», a déclaré Alan Duncan, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, devant le Parlement.

Cette situation a causé «une menace sérieuse d'effondrement total de la loi et l'ordre dans les Iles Vierges britanniques» (IVB), a-t-il ajouté. M. Duncan a précisé que des militaires avaient été déployés dans la zone pour assurer la sécurité mais il n'a pas détaillé combien de détenus avaient pu être rattrapés.

Le quotidien bri-



tannique Daily Telegraph citait mardi un document du gouvernement suggérant que 60 prisonniers étaient toujours en fuite. «Nous travaillons avec Sainte-Lucie et les autorités des IVB pour assurer le transfert vers Sainte-Lucie de 40 prisonniers à haut risque qui se sont évadés dans les IVB», selon cette note d'une réunion gouvernementale.

L'ouragan Irma a fait neuf morts dans les territoires britanniques des Caraïbes, a par ailleurs annoncé Alan Duncan, rêvant à la hausse un bilan jusqu'ici établi à six

morts. Cinq personnes sont décédées dans les Iles Vierges britanniques et quatre à Anguilla, où un seul mort avait jusqu'ici été répertorié.

Le ministre britannique des Affaires étrangères, Boris Johnson, était attendu mardi dans les Caraïbes, où se sont rendus le président français et le roi des Pays-Bas.

Comme la France et les Pays-Bas, le Royaume-Uni est pointé du doigt pour sa gestion de la catastrophe qui a fait au moins 40 morts aux Caraïbes et en Floride.

ROUMANIE: Plus de 150 migrants secourus en mer Noire

Plus de 150 migrants ont été secourus dans la nuit de mardi à mercredi en mer Noire, au large de la côte roumaine, alors que leur bateau était en détresse, ont rapporté des médias.

Depuis la mi-août, il s'agit du cinquième bateau transportant des migrants intercepté par les autorités roumaines, confrontées à une accélération des passages via la mer Noire en provenance de Turquie. L'embarcation, observée à 35 milles marins du littoral roumain, a été remorquée jusqu'au port de Midia (est) par un navire de la police des frontières. «Au total 153 personnes, dont 53 enfants et 51 femmes, étaient à bord», a déclaré l'adjoint de la Garde côtière de Constanta (est) Cristian Cicu à l'issue de cette difficile opération de sauvetage. «La mer était très agitée, avec des vagues de deux à trois mètres de haut. Ces personnes étaient dans une situation très dangereuse, courant le risque de se noyer ou de voir l'embarcation



couler», a-t-il ajouté. Les migrants, des Irakiens pour la plupart, ont subi un contrôle médical avant d'être confiés aux autorités chargées de l'immigration.

La Roumanie, globalement épargnée jusqu'ici par les flux migratoires, redoute que la mer Noire devienne un trajet alternatif au passage par la Méditerranée pour les clandestins cherchant à gagner l'Europe. Quelque 570 migrants ont été interceptés par les Roumains sur cette voie maritime au cours du dernier mois alors qu'ils n'avaient été qu'une poignée depuis 2015.

CHINE: Plus de 200.000 habitants évacués à l'approche du typhon Talim

Pas moins de 200.000 personnes ont été déplacées hier des provinces du Fujian (sud-est) et du Zhejiang (est), alors que le typhon Talim, le 18e de la région cette année, se dirige rapidement vers la côte sud-est de la Chine. Des vents soufflant entre 180 et 200 km/h sont prévus pour les deux prochains jours, indiquent des prévisions du département météorologique du Fujian. Le typhon Talim se déplacerait vers le nord-ouest et toucherait le Zhejiang entre jeudi soir et vendredi matin, ou se dirigerait vers le nord pour atteindre les eaux à proximité du Zhejiang vendredi avant de tourner vers le nord-est, a annoncé le centre météorologique national de Chine. Alors que plus de 120.000 habitants ont été évacués vers des endroits sûrs, 20.000 bateaux de pêche se sont mis à l'abri, et quelque 2.000 sites touristiques et chantiers ont été fermés au Fujian. Le bureau météorologique de Hainan a émis mercredi matin une alerte bleue à l'approche du typhon Doksuri.

DIGESTION DIFFICILE

Mauvaises habitudes alimentaires ?

De nombreux facteurs peuvent être à l'origine d'une digestion difficile : mauvaises habitudes alimentaires, maladies, etc. Chacun peut prendre les mesures qui conviennent pour améliorer l'hygiène de son alimentation. Cependant, en cas de maladie du système digestif, la prise de médicaments adaptés se révèle parfois nécessaire.

Quels sont les symptômes de la digestion difficile ?

Les symptômes les plus fréquents sont une sensation de lourdeur, des ballonnements, des éructations, des brûlures d'estomac, des nausées ou même des vomissements, des maux de ventre et parfois des maux de tête.

Quelles sont les complications éventuelles des troubles digestifs ?

Si les troubles digestifs sont déclenchés par une maladie des organes de la digestion, ils peuvent parfois donner lieu à des complications, telles qu'un affaiblissement général et un épuisement par perte de poids ou malnutrition.

Les causes des problèmes de digestion

Les problèmes de mauvaise digestion sont causés le plus souvent par des facteurs externes : mauvaises habitudes alimentaires, repas copieux ou excès d'alcool. L'aérophagie (ingestion trop importante d'air lors d'un repas) peut également créer un grand inconfort et des éructations. Tout dérangement gastro-intestinal peut créer des sensations de digestion difficile ou de « crise de foie ». De plus, le foie, la vésicule biliaire et le pancréas participant au processus de digestion, toute maladie contractée par ces organes peut s'accompagner de troubles digestifs.

Les troubles digestifs peuvent également être entretenus par des problèmes psychiques. Les personnes souffrant d'anxiété présentent fréquemment de difficultés à digérer, et d'autres troubles digestifs.

Enfin, pendant la grossesse, il est fréquent que la digestion soit plus lente ou difficile.

Les causes graves de troubles digestifs

Parmi ces causes figurent :

- une inflammation de l'œsophage et de l'estomac ;
- une maladie gastro-intestinale ou pancréatique ;
- une tumeur gastro-intestinale, du foie ou des voies biliaires.

Lorsque les problèmes de digestion s'accompagnent de sautes de humeur, de vomissements abondants, de fièvre ou d'une perte de poids, une consultation médicale s'impose.

Que faire en cas de digestion difficile ?

Lors d'un épisode de mauvaise digestion ou de « crise de foie », demandez conseil à votre pharmacien pour qu'il vous indique quel médicament utiliser en automédication. En cas de troubles digestifs fréquents, essayez d'arrêter la cigarette si vous êtes fumeur, et réduisez votre consommation d'al-

cool et de café. Vous pouvez également modifier vos habitudes alimentaires : ne mangez pas trop rapidement et prenez le temps de bien mâcher ;

Prenez régulièrement des petits repas légers plutôt que des festins trop copieux ; Abstenez-vous de manger des aliments trop gras ou épicés ;

Évitez les boissons gazeuses.

Que fait le médecin en cas de troubles de la digestion ?

Il cherche à déterminer les causes de la mauvaise digestion, en demandant si nécessaire et selon les cas une analyse de sang, un examen des selles, une fibroscopie (examen de l'estomac ou de l'intestin par un tube optique), une radiographie ou une échographie. Si la cause des difficultés de digestion lui semble bénigne, le médecin peut prescrire, selon les cas, un médicament pour neutraliser l'acidité de l'estomac ou pour faciliter la vidange de l'estomac.

Quelles plantes pour soulager les digestions difficiles ?

Un grand nombre de plantes sont utilisées dans le traitement des troubles digestifs. On peut les trouver sous forme de médicaments ou d'extraits. Les propriétés qu'on leur attribue n'ont pas toutes été validées par des études cliniques. Les plantes proposées agiraient de différentes manières.

Au niveau de l'estomac, les plantes contenant des substances amères stimulent l'activité de la paroi stomacale de manière réflexe et provoquent la sécrétion de sucs gastriques.

Au niveau du foie, certaines plantes augmenteraient la production de bile par le foie (action dite cholérétique) ou en faciliteraient la sécrétion dans l'intestin par vidange de la vésicule biliaire (action dite cholagogue). La bile permet la solubilisation et l'absorption des matières grasses ingérées pendant le repas.

D'autres plantes sont utilisées pour leur éventuelle activité antispasmodique (contre les spasmes) sur l'estomac et sur l'intestin.

Les plantes contenant des substances amères pour soulager les digestions difficiles

Les plantes qui contiennent des substances amères stimulent l'activité de l'estomac de manière réflexe et provoquent la sécrétion de sucs acides destinés à digérer les aliments. C'est le cas, par exemple, de l'absinthe, de l'harpagophyton, de la gentiane jaune, de la petite centaurée et de nombreuses autres plantes. Certaines de ces plantes ont entrainé dans la composition des boissons dites apéritives.

Les plantes qui agissent sur le foie et la vésicule biliaire pour soulager les digestions difficiles

L'absinthe, le boldo, l'orthosiphon, le ro-



marin, le pissenlit, l'harpagophyton, le chardon-Marie et le curcuma seraient utiles en cas de digestion difficile, car ils stimulent la production de bile par le foie et favorisent sa sécrétion dans l'intestin.

L'arichaut (*Cynara scolymus*) et le fumeterre (*Fumaria officinalis*) font également partie des plantes présentant ces effets cholérétique et cholagogue. De plus, le boldo et le chardon-Marie auraient également un effet globalement protecteur sur le foie.

Les plantes à effet antispasmodique pour soulager les digestions difficiles

La mélisse aurait une action calmante sur les spasmes douloureux de l'estomac et de l'intestin. D'autres plantes sédatives comme l'aubépine, le coquelicot (*Papaver rhoeas*), le houblon, la passiflore et la valériane permettraient également de calmer les maux de ventre liés à la nervosité. Parmi les plantes proposées pour soulager les douleurs digestives sans gravité, on peut également citer les fleurs de mélilot ou la racine de guaiave.

Les propriétés antispasmodiques de la menthe poivrée ont été validées par une étude clinique ; elles permettent de lutter contre les nausées, les ballonnements et les inflammations de l'intestin.

Enfin, certaines plantes de la famille du fenouil sont utilisées pour apaiser les troubles digestifs et les maux de ventre : aneth (*Anethum graveolens*), carvi (*Carum carvi*), coriandre (*Coriandrum sativum*), cumin (*Cuminum cyminum*) ou anis vert.

Les autres plantes pour soulager les digestions difficiles

De nombreuses autres plantes auraient un effet sur les symptômes liés à une digestion difficile.

Le thym en favoriserait le cours et réduirait les ballonnements ainsi que les flatulences.

Utilisées en décoction, les baies de genévrier aideraient à assimiler les plats riches en matières grasses.

Grâce aux flavonoïdes et aux essences contenues dans ses feuilles, la sauge officinale atténuerait les ballonnements, les flatulences et les maux de ventre.

Enfin, les mucilages contenus dans les fleurs de bouillon-blanc apaiseraient les maux de ventre de type irritatif (colite).

Le gingembre contre les nausées

Le rhizome de gingembre stimulerait la sécrétion de bile. Mais il a surtout été étudié pour l'action de ses phénols dont les propriétés anti-nauséuses ont été cliniquement démontrées.

Ces substances stimuleraient également la sécrétion de salive et de sucs gastriques. Chez les femmes enceintes, l'usage de gingembre est possible sous contrôle médical.



Existe-t-il des risques à soulager les digestions difficiles par les plantes ?

Les maux de ventre sont généralement bénins, mais certains signes doivent alerter et conduire à une consultation en urgence : douleurs en « coup de poignard », sang dans les vomissements ou dans les selles, apparition de fièvre, ou encore vomissements ou maux de ventre consécutifs à une chute ou à un accident. Par ailleurs, si aucune amélioration ne se produit après deux jours de traitement par les plantes, mieux vaut consulter un médecin.

En fonction de sa composition spécifique, chaque plante citée ci-dessus peut présenter des contre-indications ou nécessiter un avis médical avant consommation.

Parce qu'elles stimulent la production de suc gastriques acides, les plantes contenant des substances amères, comme par exemple l'absinthe, la gentiane jaune ou la petite centaurée sont contre-indiquées chez les personnes qui souffrent de reflux gastro-œsophagien (renvois acides), d'ulcère de l'estomac ou du duodénum.

Les plantes qui stimulent la production de bile, comme par exemple le boldo ou le pissenlit, sont contre-indiquées lors de crise aiguë de calculs biliaires (colique biliaire) : elles risquent de provoquer une exacerbation des symptômes. De plus, en cas de maladie du foie, un avis médical est nécessaire avant le recours à ce type de plantes. Le curcuma aurait une action antioxydante, aussi les personnes prenant des médicaments pour fluidifier le sang doivent éviter d'en absorber de grandes quantités. Les compléments qui en contiennent sont également contre-indiqués chez les femmes enceintes et les personnes souffrant de calculs biliaires ou d'ulcères digestifs. Le fenugrec est contre-indiqué chez les femmes enceintes et les personnes qui prennent des traitements anticoagulants.

Les plantes antispasmodiques comme la mélisse, la valériane ou la passiflore peuvent être responsables d'une baisse de vigilance et se révéler dangereuses pour les conducteurs de véhicules ou de machines. De plus, elles peuvent interagir avec les médicaments du système nerveux : un avis médical s'impose.

Certaines plantes présentent le risque d'interagir avec plusieurs familles de médicaments : c'est le cas de la menthe poivrée, du pissenlit, du charbon-Marie ou du fenouil. Un avis médical est nécessaire avant leur utilisation. Le gingembre et le boldo présentant des interactions possibles avec les médicaments fluidifiants du sang et les plantes aux propriétés anticoagulantes comme le ginkgo ou le mélilot, un avis médical est nécessaire.

MAL AU VENTRE QUELLES SONT LES CAUSES ?

Une diarrhée aiguë, ou simplement un repas trop copieux, peut être à l'origine de mal de ventre. Il est parfois difficile de savoir si ces douleurs sont anodines ou si elles relèvent d'une maladie plus grave. Lorsqu'elles semblent intenses, il ne faut pas hésiter à consulter le médecin.

Quels sont les symptômes des maux de ventre ?

Les douleurs abdominales se manifestent de multiples façons : des gargouillements, des tiraillements, un ventre gonflé, une lourdeur, des crampes, une douleur violente et localisée, etc. Ces douleurs peuvent être aiguës (de courte durée) ou chroniques (se répétant ou évoluant sur une longue durée). Aiguës, elles sont souvent violentes et il faut consulter un médecin si elles ne disparaissent pas rapidement. Le mal de ventre chronique est généralement moins violent. S'ils n'ont pas de cause connue, il est préférable de demander l'avis du médecin.

Quelles sont les complications éventuelles du mal de ventre ?

L'aggravation des symptômes et la survenue de complications sont liées aux affections provoquant les maux de ventre. Certaines d'entre elles exigent une intervention d'urgence.

Quelles sont les causes du mal au ventre ?

Presque toutes les maladies touchant un organe situé entre le thorax et les organes génitaux peuvent provoquer de mal de ventre. Nous vous indiquons les plus fréquentes. Les troubles de la digestion.

Les infections gastro-intestinales, la diarrhée, les nausées et vomissements. Les reflux gastriques, les gastrites, les ulcères gastriques et les ulcères duodénaux.

L'étranglement de l'intestin en cas de hernie.

Une inflammation du pancréas ou du foie.

L'appendicite.

Une occlusion intestinale (le plus souvent après une opération abdominale).

L'infection du péritoine (péritonite).

Les calculs rénaux ou biliaires.

La cystite.

Les règles douloureuses.

L'inflammation des organes génitaux chez la femme.

Une grossesse extra-utérine.

L'infarctus du myocarde (beaucoup plus rare et surtout chez les personnes âgées).

De nombreuses personnes souffrent régulièrement de maux de ventre sans cause connue, en dehors de celles citées ci-dessus. On parle alors de troubles fonctionnels intestinaux. Cette affection récurrente, parfois abusivement appelée « colite » ou « colopathie », ne s'aggrave gé-



néralement pas et n'entraîne pas de complications. Elle peut être le signe d'une anxiété ou d'un état dépressif masqué.

Enfin, pendant le troisième trimestre de la grossesse, il arrive de ressentir de légers maux de ventre qui ont des causes diverses : par exemple, mouvements du fœtus, ballonnements liés à une digestion plus lente chez la femme enceinte, ou douleurs des ligaments du bassin à la hauteur de l'aîne.

Que faire en cas de mal de ventre ?

En cas de violents maux de ventre, absentez-vous de manger pendant quelques heures.

Si la cause de douleurs abdominales violentes aiguës n'est pas évidente, évitez de prendre des médicaments antalgiques avant de consulter, sinon cela rendrait le diagnostic plus difficile.

Si la cause des maux de ventre est connue (diarrhée, excès alimentaire, stress, état anxieux, etc.), il peut être bénéfique de prendre un médicament antispasmodique. Certaines personnes se trouvent soulagées en posant un objet moudré chaud (une bouillotte par exemple) sur leur ventre.

Que fait le médecin en cas de mal au ventre ?

Il examine le malade et l'interroge de façon approfondie pour déceler la cause des maux de ventre. Souvent, celle-ci est rapidement mise en évidence et il prescrit le traitement approprié. Parfois, il fait pratiquer des examens complémentaires : une analyse de sang et des examens d'urines, une radiographie de l'abdomen, une échographie ou une endoscopie intestinale. Si les maux de ventre se révèlent comme les symptômes d'une maladie grave, une hospitalisation, ou même une intervention chirurgicale peuvent s'imposer.

Comment prévenir le mal de ventre ?

Si vos maux de ventre sont dus à une alimentation inadéquate ou trop grasse, adoptez un régime plus digeste.

Adoptez les mesures de prévention des diarrhées aiguës. Pour la plupart des maladies déclenchant des maux de ventre aigus, il est difficile de préconiser des mesures préventives.

Comment soulager la digestion difficile ?

La mauvaise digestion est traditionnellement attribuée à des problèmes hépatiques ou biliaires (la traditionnelle « crise de foie »), même s'il n'existe pas d'études cliniques permettant de confirmer cette

hypothèse.

Les traitements proposés : agissent sur le foie (action hépatotrope) en facilitant la production de la bile (acide cholérétique) et sa sécrétion dans l'intestin (action cholagogue du sorbitol,

par exemple) ;

Apportent des enzymes indispensables à la digestion (enzymes) ; Combattent la production des gaz qui participent aux troubles digestifs (charbon végétal) ;

Neutralisent les acides sécrétés par l'estomac et facilitent la sécrétion de bile (antiacides d'action locale) ; Régularisent la motricité du tube digestif et peuvent soulager les gênes ressenties au niveau du ventre (antimétiqes).

CENTRAFRIQUE: Au moins 25 morts dans de nouveaux affrontements

Au moins 25 personnes ont trouvé la mort en Centrafrique ces derniers jours dans des heurts entre groupes armés, selon le dernier bilan humanitaire mardi des Nations unies qui enregistre une nouvelle vague de milliers de déplacés.

A Bria (centre), «les premières estimations font état d'au moins une dizaine de corps et d'une cinquantaine de blessés», après des combats entre deux factions rivales d'un groupe armé du 7 au 8 septembre, a indiqué le bureau des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) dans son bilan hebdomadaire.

A l'est, environ 15 personnes sont mortes et 80 maisons incendiées dans «un violent affrontement qui a eu lieu entre deux communautés vivant dans le village Yakapi sur l'axe Bouar-Bocaranga» (est), ajoute OCHA.

«Un groupe armé a attaqué le village Mbombo (est) et aurait pris en otage 32 éleveurs», rapporte aussi OCHA.

Ce bilan vient s'ajouter à celui de Batangaga (nord-ouest), où au moins six personnes ont été tuées depuis jeudi et plus de 28.000 personnes sont privées d'aide, d'après plusieurs sources humanitaires.

Dans un communiqué publié mardi, le coordinateur humanitaire en Centrafrique Najat Rochdi, «condamne l'attaque ciblée contre les civils et les organisations humanitaires à Batangaga», où un travailleur journalistique pour une ONG a été tué jeudi.

La moitié des 4,5 millions de Centrafricains dépend de l'aide humanitaire selon l'ONU qui déplore que Plan de réponse humanitaire 2017 ne soit financé qu'à hauteur de 30%.

RDCONGO: La CENI espère enrôler plus de 3 millions d'électeurs au Kasai et au Kasai central

La Commission électorale nationale indépendante (CENI) de la République démocratique du Congo (RDC) espère enrôler 3.098.015 électeurs, soit 1.535.000 au Kasai-Central et 1.563.015 dans le Kasai, a déclaré mardi à Kananga, porte-parole de la CENI, Jean-Pierre Kalamba, lors de l'enrôlement des électeurs.

L'enrôlement des électeurs a débuté le 12 septembre à Kananga dans la province du Kasai-Central et à Tshikapa dans la province du Kasai. Selon la CENI, cette opération d'enrôlement devrait prendre trois mois.

La CENI a indiqué avoir ouvert quinze centres pilotes pour chaque ville, soit trois par commune.

Elle a délivré, ce mardi, les deux premières cartes d'électeur, simultanément au Kasai et au Kasai-Central. A Kananga, la cérémonie s'est déroulée au lycée Buena Muntu, en présence du rapporteur de M. Kalamba et plusieurs autres officiels.

Le ministre provincial des Affaires sociales du Kasai-Central, Bernard Kambala Kamilo, estime que cette opération prouve le retour de la paix dans la province.

«L'évaluation de la paix nous avait donné certains paramètres. Mais, cet acte prouve que qu'il y a la paix au Kasai-Central et que l'enrôlement est effectif. C'est un signe très fort pour montrer que les élections auront lieu bel et bien. J'appelle la population à s'enrôler pour dépasser les estimations de la CENI. C'est en s'enrôlant massivement que nous aurons plus de représentants au Parlement», a souligné le ministre provincial.

Les provinces du Kasai et du Kasai central ont été depuis l'année dernière le théâtre de violences et conflits sanglants suite à l'assassinat du chef traditionnel Kamulina Nsapu.

Ces violences ont entraîné la mort de plusieurs personnes, notamment des civils et entraîné plus d'un million de réfugiés.

La RDC traverse une crise politique liée au maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, dont le mandat a pris fin en décembre 2016.

Lundi, la société civile de la RDC a proposé un calendrier électoral, invitant les autorités à publier leur calendrier officiel afin de sortir le pays de la crise politique actuelle.

RESSOURCES NATURELLES DU SAHARA OCCIDENTAL: La Commission doit prendre les mesures nécessaires pour mettre fin au «pillage»

La députée européenne Paloma Lopez a saisi la Commission européenne sur l'affaire de l'acheminement du sable du Sahara occidental vers une plage aux îles Canaries (Espagne) en violation du droit international et européen, exhortant l'exécutif européen à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin au «pillage» des ressources naturelles du peuple sahraoui.

Dans une question écrite adressée à la Commission européenne, l'eurodéputée Paloma Lopez a affirmé que l'exécutif doit prendre les mesures nécessaires pour obliger les Etats membres de l'Union européenne (UE) à empêcher le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental et à se conformer à l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental.

Dans un arrêt rendu le 21 décembre dernier, la CJUE a conclu que les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental en raison du statut séparé et distinct garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples.

La CJUE qui a jugé que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts, relevant de souverainetés distinctes, a souligné également dans son arrêt qu'«il ne peut y avoir aucune exploitation écono-



mique au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui».

Elle a interrogé, à ce titre, la Commission sur les mesures prises par l'UE après la révélation de l'affaire de l'importation de milliers de tonnes de sable fin du Sahara occidental pour couvrir la plage de Tauro aux îles Canaries, «en violation du droit international et européen».

La députée européenne a rappelé, dans ce contexte, que l'importation dans l'UE de produits en provenance du Sahara occidental est «illégal» sans l'accord préalable du peuple sahraoui dans la mesure où le Maroc n'a aucune souveraineté sur les territoires du Sahara occidental. Paloma Lopez s'est demandé également si la

Commission aurait été informée d'autre cas d'utilisation illégale de sable provenant des territoires occupés du Sahara occidental dans d'autres projets en Espagne.

Fin juillet, le quotidien britannique «The Guardian» révélait l'existence d'un projet de doter la plage de Tauro aux îles Canaries de 300 mètres carrés de 70.000 tonnes de sable fin qui proviendrait du Sahara occidental.

Une pratique qui ne date pas d'hier, selon le quotidien britannique qui a affirmé que le sable du Sahara occidental a été utilisé dans plusieurs plages espagnoles par le passé.

Plus de 270.000 tonnes de sable auraient été acheminées du Sahara occidental vers la plage de Las Teresitas à Tenerife dans les années 1970, alors que le Sahara occidental était encore une colonie espagnole.

En mai dernier, l'importation illégale à Majorque (Espagne) de 35.000 autres tonnes de sable du Sahara occidental avait suscité l'indignation de la société civile espagnole qui a manifesté contre l'arrivée du bateau transportant la cargaison de sable.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Conseil des droits de l'Homme à Genève: appels à la protection des richesses du peuple sahraoui et à la consécration de son droit à l'autodétermination

Une conférence intitulée «La question du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique» a été animée hier par un groupe d'ambassadeurs et d'experts en droit international, en marge de la 36e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

Les confédérants ont insisté sur l'importance d'appliquer les décisions de l'Assemblée générale de l'ONU notamment celles relatives au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté sur ses ressources naturelles, selon des sources médiatiques.

Les intervenants ont examiné plusieurs points, en particulier le statut juridique du territoire sahraoui et la présence du Maroc en tant que «force d'occupation militaire étrangère sur les territoires sahraouis» ce qui signifie du point de vue légal «l'inéligibilité de ce dernier à gérer les ressources du peuple sahraoui sans l'aval de son unique

représentant légitime, le Front Polisario».

Les ambassadeurs, experts et représentants de missions diplomatiques auprès du Conseil des droits de l'homme, des ONG et les parties concernées par la question sahraouie ayant pris part à la conférence ont appelé «à poursuivre l'appui apporté au peuple sahraoui et à sa lutte juste pour le recouvrement de ses droits spoliés, en premier lieu son droit à la liberté et à l'indépendance».

La 36e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU avait débuté lundi à Genève avec la participation de la délégation sahraouie, en présence d'acteurs de la société civile des camps des réfugiés sahraouis, des territoires occupés et de la diaspora, outre la mission permanente du front Polisario auprès du conseil de l'ONU et la Suisse.

SOUDAN-ETATS UNIS

Le ministre soudanais des Affaires étrangères se rendra aux Etats-Unis en prévision de l'examen de la levée des sanctions américaines

Le chef de la diplomatie soudanaise, Ibrahim Ghandour se rendra aux Etats-Unis pour discuter de «préoccupations communes», et ce quatre semaines avant que les Etats-Unis ne commencent à examiner la possibilité d'une levée définitive des sanctions économiques américaines contre le Soudan.

M. Ghandour, à la tête de la délégation soudanaise, se rendra également à plusieurs réunions de la 72e session de l'Assemblée générale des Nations unies, devant laquelle il prononcera une déclaration officielle du Soudan, a déclaré dans un communiqué Gariballa al-Kha-

dir, porte-parole du ministère soudanais des Affaires étrangères.

Le ministre soudanais devrait rencontrer le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson et plusieurs autres hauts responsables.

Fin juillet, les Etats-Unis ont rallongé de trois mois la période probatoire destinée à décider s'ils allaient ou non lever de manière permanente leurs sanctions commerciales contre le Soudan, notamment au vu de son bilan en matière de droits de l'homme et sur d'autres questions. Le 13 janvier, l'ancien président américain Barack Obama avait donné l'ordre d'annuler deux

décrets imposant des sanctions économiques au Soudan.

En vertu de ces deux décrets, une période d'examen de 180 jours est cependant nécessaire pour que les sanctions soient pleinement levées, afin de garantir que le gouvernement soudanais poursuive ses efforts en matière de droits de l'homme et de lutte contre le terrorisme.

La décision de M. Obama autorise également la reprise des transactions bancaires et des échanges commerciaux entre les deux pays.

APS

SYRIE:

Mise en place de zones de désescalade en discussion à Astana

De nouveaux pourparlers de paix sont en cours entre les autorités syriennes et les rebelles à Astana, pour tenter de trouver un accord pour la mise en place des zones de désescalade prônées par Moscou.

Des discussions «au niveau des experts» ont eu lieu hier entre représentants des trois pays parrains des pourparlers - la Russie, l'Iran et la Turquie - pour poser les bases de discussions directes entre le gouvernement syrien et rebelles jeudi et vendredi, a indiqué le ministère kazakh des Affaires étrangères.

Il s'agit du sixième round de négociations se tenant dans la capitale



kazakh depuis le début de l'année.

«Cette session devrait porter sur la définition des contours des zones de désescalade dans les régions d'Idlib (nord-ouest), de Homs (centre) et dans la Ghouta orientale, près de Damas», selon les observateurs.

La Russie a déjà déployé sa police militaire dans le sud du pays,

dans la Ghouta orientale et dans certaines parties de la région de Homs dans le cadre de ces zones de désescalade, censées permettre l'instauration d'un cessez-le-feu durable en Syrie.

«La mise en place d'une quatrième zone dans le sud de la Syrie avait été évoquée lors des derniers pourparlers d'Astana, en juillet. Mais

le sujet reste sensible, Israël et les Etats-Unis redoutant une ingérence iranienne après un cessez-le-feu conclu sous l'égide de Moscou et de Washington en juillet», selon les observateurs.

Le processus de paix d'Astana est parrainé par la Russie et l'Iran, alliés de Damas, et la Turquie, soutien des rebelles.

Il se concentre sur les questions militaires et techniques et se déroule en parallèle de celui, politique, de Genève.

L'envoyé de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, a indiqué qu'il espérait lancer en octobre des pourparlers de paix «réels et substantiels» entre les autorités syriennes et les rebelles à Genève.

BIRMANIE/ROHINGYAS:

Suu Kyi s'adressera à ses compatriotes la semaine prochaine

La dirigeante birmane Aung San Suu Kyi s'adressera la semaine prochaine à la nation au sujet de la crise qui sévit dans l'ouest du pays poussant 379.000 Rohingyas à l'exode, a annoncé hier le gouvernement.

Aung San Suu Kyi «va parler de réconciliation nationale et de paix» dans une allocution télévisée le 19 septembre, a déclaré à la presse le porte-parole du gouvernement Zaw Htay.

«Plus de 379.000 Rohingyas se sont réfugiés au Bangladesh

depuis fin août, pour fuir une campagne de répression de l'armée birmane», selon les derniers chiffres des Nations unies.

L'ex-dissidente et prix Nobel de la paix est sous le feu des critiques de la communauté internationale pour son silence sur le sort de cette minorité musulmane, qui fuit à nouveau en masse la Birmanie.

Les réfugiés arrivent au Bangladesh épuisés, démunis, affamés, après des jours de marche sous la pluie. Autorités locales et organisations internatio-

nales peinent à prendre en charge cette marée humaine, d'une ampleur sans précédent pour ce conflit.

L'ONU s'inquiète des violences dans l'Etat birman du Rakhine (aussi appelé Arakan) et a dénoncé les exactions de l'armée birmane et de milices bouddhistes contre les Rohingyas comme un «exemple classique d'épuration ethnique». Le Conseil de sécurité se réunit mercredi à partir de 15h00 GMT pour discuter du dossier des Rohingyas.

ONU :

Lajcak promet de faire entendre la voix de ceux qui ont le plus besoin de l'organisation

Le nouveau président de l'Assemblée générale de l'ONU, le slovaque Miroslav Lajcak, a indiqué mardi à New York que sa présidence sera guidée par le principe de la transparence, promettant de faire entendre la voix de ceux qui ont le plus besoin de l'ONU.

«Les hommes et les femmes qui ont le plus besoin de l'ONU ne sont pas dans cette salle. Ils ne sont pas impliqués dans la négociation des résolutions. Ils ne prennent pas la parole lors des réunions de haut niveau», a déclaré Lajcak en donnant le coup d'envoi de la 72^e session de l'Assemblée générale.

«C'est l'une des tâches de l'Assemblée générale de faire en sorte que leurs voix soient entendues», a-t-il ajouté, rappelant que l'ONU a été créée pour «une raison simple : servir ceux qui veulent la paix, une vie décente et une planète durable». «J'ai toujours fermement cru dans le pouvoir du multilatéralisme», a-t-il dit.

Lajcak a indiqué que la 72^e session sera notamment marquée par la négociation du premier Pacte intergouvernemental sur les migrations, et l'organisation du premier événement de haut niveau sur les résolutions relatives à la consolidation de la paix.

Cette année sera aussi celle de suivi, a noté M. Lajcak, soulignant la nécessité de maintenir l'élan



autour de la mise en œuvre et du financement des objectifs de développement durable et d'intégrer l'accord de Paris sur le climat dans les cadres nationaux, régionaux et internationaux.

«Nous devons accompagner les engagements d'hier avec des actions prises aujourd'hui. Nous ne pouvons pas laisser rapports, événements et résolutions du passé être relégués dans les archives de l'ONU. Nous devons continuer à travailler à leur mise en œuvre», a-t-il affirmé.

Evocant la réforme de l'ONU, le Président de l'Assemblée générale a déclaré que les Etats membres doivent voir en cette

démarche «l'occasion de contribuer au processus en cours, mais avec un regard neuf». «Si nous échouons, ce sera de notre faute, pas de celle de l'ONU», a-t-il conclu.

De son côté, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a relevé que des réformes systémiques sont nécessaires pour obtenir des résultats plus concrets au moment où, les populations confrontées à de multiples défis, attendent toujours plus de l'ONU.

Il s'agit de la première Assemblée générale pour le chef de l'ONU qui a placé cette réforme au cœur de son plan d'action. Guterres avait déjà reconnu lors de son discours d'investiture en décembre dernier que les défis en matière de paix et de développement durable «surpassaient les capacités de l'institution onusienne à réagir».

La réforme de l'ONU, dossier brûlant de cette session qui réunit plus d'une centaine de chefs d'Etats, et de hauts représentants de gouvernements, fera l'objet d'une réunion de haut de niveau à l'initiative des Etats-Unis.

L'administration américaine a partagé à cet effet un projet de déclaration politique non contraignant destiné à être endossé par un plus grand nombre de pays avant le débat général prévu du 19 au 23 septembre.

RUSSIE-ETATSUNIS

Moscou disposé à négocier d'une prorogation du traité START avec Washington

La Russie serait disposée à discuter de l'éventuelle prorogation du traité de réduction des armes stratégiques New START avec les Etats Unis, conclu en 2010, a déclaré mardi un diplomate russe.

«Moscou est disposé à entamer les discussions avec Washington sur la prolongation pour cinq ans de cet accord», a indiqué Mikhaïl Oulianov, directeur du Département de non-prolifération et de contrôle des armements au ministère russe des Affaires étrangères, au quotidien russe Kommersant.

«Le New START, valable jusqu'en 2021, prévoit une option de renouvellement pour une période de cinq ans. Nous n'avons pas encore pris de décision, mais nous sommes prêts à envisager cette option ou, à tout le moins, d'en discuter avec la partie américaine», a-t-il ajouté.

Signé le 8 avril 2010, le traité New START est entré en vigueur le 5 février 2011. Il prévoit que les Etats-Unis et la Russie s'engagent à réduire chacun de moitié le nombre de lanceurs de missiles nucléaires stratégiques (700 maximum) et de 30% celui des bombes nucléaires stratégiques (1.500 maximum).

SINGAPOUR:

Halimah Yacob devient première femme présidente du pays

Halimah Yacob, ancienne présidente du Parlement, est devenue hier la première femme présidente de Singapour, selon les autorités.

Halimah Yacob, première femme à occuper le poste de présidente du Parlement, a accédé automatiquement à la fonction suprême après que deux rivaux potentiels eurent été éliminés car ils ne remplissaient pas tous les critères requis, selon la source.

L'un des critères prévoit que les candidats venant du secteur privé doivent justifier de trois ans de travail à la tête d'une entreprise dotée d'un capital d'au moins 500 millions de dollars singapouriens (310 millions d'euros), ce qui n'était pas le cas des deux rivaux potentiels.

Automatiquement qualifiée avec son mandat de député, Mme Yacob, âgée de 63 ans, avait été élue à la tête du Parlement en 2013. Elle a démissionné en août pour se lancer dans la course à la présidentielle.

Le chef de l'exécutif est le Premier ministre Lee Hsien Loong, membre du Parti d'action populaire (PAP) au pouvoir depuis 1959.

C'est la première fois aussi que la présidence a été réservée à la communauté malaise, à la suite d'une réforme de la Constitution en 2016 visant à garantir que des représentants de différentes communautés ethniques puissent accéder à la tête de l'Etat. La communauté chinoise est l'ethnie majoritaire.

«Bien qu'il n'y ait pas eu d'élection, mon engagement de vous servir reste le même», a déclaré Halimah Yacob.

L'annonce de sa nomination a provoqué des critiques sur les réseaux sociaux.

Le dernier président malais de Singapour était Yusof Ishak, au pouvoir de 1965 à 1970, pendant les premières années de l'indépendance de l'archipel. Halimah Yacob, mère de cinq ans enfants, sera investie jeudi pour un mandat de six ans.

DANEMARK :

L'aéroport de Bornholm fermé à cause d'un «objet suspect»

L'aéroport de Bornholm, situé à 5 kilomètres au sud-est de Rønne, sur l'île de Bornholm, a été fermé, hier matin, à cause de la présence d'un «objet suspect» dans le parking, a annoncé la police.

«L'objet», qui n'a pas été identifié, a été trouvé par un passager qui devait prendre un vol partant de l'aéroport à 8h15. Les passagers à bord d'un vol arrivant après la fermeture de la zone suspecte ont été évacués par une sortie alternative. Des experts en munitions et déminage ont été dépêchés par hélicoptère sur les lieux où ils penchent sur l'examen de l'objet suspect.

La veille, la police danoise avait temporairement évacué et fermé le terminal 2 de l'aéroport international de Copenhague à cause d'un bagage suspect.

Le terminal a été rouvert vers 8h35 GMT, après un retard ayant causé beaucoup de congestion et de perturbations du trafic aérien de et vers l'aéroport le plus dynamique de la Scandinavie.

FRANCE - ALGÉRIE Un geste de la France en l'honneur de l'Emir Abdelkader serait de «haute signification»

Un geste de la France en l'honneur de l'Emir Abdelkader serait de «haute signification», a estimé mardi l'historien Alain Ruscio, soulignant que la France officielle aurait dû entreprendre des gestes de réconciliation envers l'Algérie.

«Le retard accumulé est considérable ! Voilà des décennies que la France officielle aurait dû entreprendre des gestes de réconciliation», a-t-il affirmé dans un entretien à l'APS, considérant qu'un geste en l'honneur de l'Emir Abdelkader serait de «haute signification».

Alain Ruscio, qui dirige les travaux d'une Encyclopédie de la colonisation française dont le premier tome est paru en février dernier, a publié la semaine passée une tribune dans laquelle il a appelé à ériger à Paris une statue de l'Emir Abdelkader.

«Si les partisans du «bilan positif» de la colonisation française s'acharnent à maintenir la statue du général Bugeaud sur le sol français, soyons «montherliens», reprenons l'appel de l'écrivain, lançons un appel pour l'érection d'une statue à la mémoire de l'Emir au centre de cette place parisienne (dans le 5^e arrondissement de Paris)», avait-il écrit. L'auteur de «Nostalgie. L'interminable histoire de l'OAS», La Découverte (2015) a indiqué, dans ce contexte, qu'il y a à Paris des espaces d'hommage à Habib Bouguiba (ancien président de la Tunisie), que la IV^e République, naguère, avait envoyé en prison, à Mohammed V (ex-roi du Maroc), que la France exila. Il a tenu à rappeler aux dirigeants français, «ignorants en la matière», que l'Emir Abdelkader «fut non seulement un grand résistant, mais aussi un fin lettré, infiniment plus cultivé que tous les généraux et politiciens français de l'ère de la conquête, qu'il fut également un humaniste, sauvant des chrétiens des massacres en Syrie, par la suite».

Il a précisé que sa tribune n'était pas vraiment un appel, mais il n'a fait que rappeler un épisode «totalelement méconnu : la volonté de certains Français, lucides mais hélas bien rares, tel Henry de Montherlant, de rendre hommage au grand patriote Abdelkader». A l'époque de la domination coloniale, a-t-il ajouté, «le simple fait d'évoquer son nom et de l'associer à cette notion de «patriotisme algérien», de le



considérer comme un «résistant», était déjà aller à contre-courant», rappelant que les villes d'Algérie d'alors étaient couvertes de statues, de monuments, de stèles, à la gloire des conquérants, parmi lesquels des sabreurs, comme le duc d'Aumale et le général Bugeaud. «Maintenant, si mon texte peut initier une initiative collective en vue de l'érection d'une statue en l'honneur de l'Emir, je suis prêt à m'engager», a-t-il dit, rappelant qu'il a été parmi les initiateurs de l'appel contre l'envoi des cendres du sinistre général Bigeard aux Invalides (Paris), qui avait eu gain de cause. Interrogé sur l'éventualité d'une paix des mémoires entre la France et l'Algérie au cours du quinquennat du président Emmanuel Macron, qui avait déclaré, en sa qualité de candidat à la présidence, que la colonisation était un crime contre l'humanité, Alain Ruscio, qui a voulu répondre en sa qualité de citoyen français, s'est dit «extrêmement méfiant» face aux premières initiatives du président Macron.

D'après lui, «il est capable, il l'a prouvé, de faire des déclarations contradictoires».

Sa majorité, en tout cas, n'a rien de progressiste», ajoutant que certes, «il succède à des présidents réactionnaires ou «de gauche» qui n'ont pas brillé par leur activité mémorielle de réconciliation». Cependant, il dit rester «attentif aux évolutions éventuelles d'Emmanuel Macron tout en étant dubitatif».

SELON LE PRÉSIDENT DU HCI, M. GHAMALLAH «L'Algérie constitue un legs indivisible des chouchada»

Le président du Haut conseil islamique, Bouabdallah Ghamallah, a considéré mardi à El Hamel (M'sila) que l'Algérie constitue un legs indivisible pour les chouchada», lors d'un hommage rendu au moudjahid Abdedaïm Abdedaïm. Intervenant lors d'une cérémonie organisée au complexe du Djihad, infrastructure réalisée à El Hamel par ce moudjahid avec ses propres fonds et comprenant un musée, une salle d'exposition et une salle de réunion, Ghamallah a estimé qu'Abdedaïm «est un exemple de fidélité envers les chouchada qui aspiraient à concrétiser leur projet de bâtir une Algérie indépendante, unie et puissante».

«A travers cette réalisation, le moudjahid Abdedaïm aura bien accompli sa mission durant le combat et après l'indépendance du pays, et démontré sa fidélité constante envers sa religion, sa culture, son patrimoine et son authenticité», a souligné le président du HCI.

De son côté, Moumène El Kacemi, cheikh de la zaouïa d'El Hamel, va dans le même sens, estimant que l'aide de Abdedaïm Abdedaïm dans l'édification du complexe du Djihad, traduit la volonté de ce moudjahid de contribuer et de renforcer les mécanismes suscepti-

bles de favoriser l'écriture de l'histoire du nationalisme en général et l'histoire de l'Algérie en particulier.

Le commandant Omar Sakhri, officier de la Wilaya VI historique, a indiqué avoir connu Abdedaïm en 1958 lors d'une inspection effectuée à Boussaâda et être resté proche de cet homme qui, a-t-il affirmé, «a beaucoup apporté à la Révolution et contribué à la construction du pays». Pour Dr. Mohamed Lahcene Zeghidi, la contribution de la société civile à la rédaction de l'histoire s'opère à travers des initiatives comme celles prises par le moudjahid Abdedaïm.

Il a également estimé que la transmission de l'histoire nationale aux générations montantes, dont notamment les étudiants en histoire, «ne peut se faire en un semestre et doit inclure diverses manifestations culturelles et scientifiques nécessaires pour la préservation de la mémoire collective». Le moudjahid Abdedaïm a reçu la médaille de la mémoire accordée par l'association Mechaâl Echahid aux moudjahidines et historiens en reconnaissance à leurs efforts au service de l'histoire nationale, a indiqué le président de l'association, Mohamed Abad.

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE

BIR MOURAD RAIS

Avenue des trois frères BOUADOU BIR MOURAD RAIS ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 12 / AAONOECD/DEPV/DG/2017 NIF 098 016 099 854 605-01

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais relaie l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales suite à l'infructuosité de cet avis en date du 12-04-2017 pour la :

Réalisation d'une Section d'intervention et de sécurité de la gendarmerie nationale au niveau du site des 4504 logements à Haouche Mihoub 1 commune de Baraki - Wilaya d'Alger (Cités d'habitat intégrées tranche 2015)

Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie trois (03) ou plus en Bâtiment comme activité principale ou secondaire et qui ont un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années supérieur ou égale à 15 000 000,00DA et les capacités techniques suivantes :

Moyens Humains : Un technicien ou un technicien supérieur spécialisé dans le domaine du bâtiment ayant une expérience minimale de 02 ans.

Moyens Matériels : Un camion supérieur ou égal à 5 tonnes

Références Professionnelles : réalisation d'un projet de catégorie B ou plus

et ce, en vertu des dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière
De Bir Mourad Rais

Département des finances et comptabilité

24, Rue des Trois Frères Bouadou - Bir Mourad Rais ALGER

Tél : 023 54 22 04

Contre paiement de 1 500,00 DA, représentant les frais de reprographie (non remboursable).

La durée de préparation des offres est fixée à Vingt et un (21) jours à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, au plus tard à 12 h00.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires exigées par le cahier des charges (voir liste détaillée dans l'article 12 du cahier des charges) devront être présentées comme suit :

- Le dossier de candidature
- l'offre technique
- l'offre financière

L'offre doit être présentée sous triple : pli fermé et les plis intérieurs doivent être cachetés et sous forme de : pli dossier de candidature, pli technique et de pli financier, séparés dans une enveloppe extérieure anonyme, fermée et présentée comme suit :

A Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Bir Mourad Rais, sis au 24, Avenue des trois frères Bouadou, Bir Mourad Rais - Alger Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°..... Réalisation d'une Section d'intervention et de sécurité de la gendarmerie nationale au niveau du site des 4504 logements à Haouche Mihoub 1 commune de Baraki - Wilaya d'Alger (Cités d'habitat intégrées tranche 2015)

Les enveloppes relatives aux dossiers de candidature, offres technique et financière doivent comporter obligatoirement la dénomination et la référence et l'objet de l'appel d'offres et présentée comme suit :

Enveloppe relative à le dossier relative au dossier de candidature DENOMINATION DE L'ENTREPRISE DOSSIER DE CANDIDATURE N° et objet de l'appel d'offre :
Enveloppe relative à l'offre technique DENOMINATION DE L'ENTREPRISE OFFRE TECHNIQUE N° et objet de l'appel d'offre :
Enveloppe relative à l'offre financière DENOMINATION DE L'ENTREPRISE OFFRE FINANCIÈRE N° et objet de l'appel d'offre :

Les offres doivent être déposées au secrétariat du Département de Maîtrise d'Ouvrage de la Direction Générale de l'OPGI de Bir Mourad Rais sis à l'adresse suivante : 24 Rue des Trois Frères Bouadou Bir Mourad Rais-ALGER.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13h00 au siège de l'OPGI de Bir Mourad Rais

Dans le cas où le vingt et unième jour est un jour de repos légal ou férié, l'ouverture des plis aura lieu à la même heure, le jour ouvrable qui suit.

- Les entreprises soumissionnaires sont invitées à prendre part à cette séance

FRANCE - ALGÉRIE L'Algérie d'aujourd'hui à travers la photo exposée à Paris

L'exposition photographique Ikbal/Arrivées, pour une nouvelle photographie algérienne, qui raconte la vie de l'Algérie d'aujourd'hui et le quotidien de sa population dans ses multiples facettes, a été inaugurée mardi soir à la Cité internationale des arts de Paris, en présence d'une foule nombreuse.

Une exposition très riche en expressions, présentée déjà au Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA) du 13 mai au 13 juillet 2017, durera jusqu'au 4 novembre prochain.

Fruit d'une en co-production avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et l'Institut français d'Algérie, et en partenariat avec la Cité internationale des arts, elle s'inscrit dans le cadre de l'accord d'amitié et de coopération signé entre la Ville de Paris et la wilaya d'Alger en 2003 et renouvelé en 2016.

Ikbal/Arrivées, pour une nouvelle photographie algérienne propose aux visiteurs un véritable panorama de la jeune création photographique algérienne en dirigeant les projecteurs sur les nouveaux talents pleins d'énergie et d'ambition.

Au total 400 photos, dont la majorité est en noir et blanc, sont exposées pour raconter la vie des Algériens, citadins ou ruraux, chez eux ou à l'extérieur, dans leurs quartiers ou dans les stades.

Plusieurs facettes de la vie au quotidien sont présentées crument aux visiteurs qui sont venus très nombreux découvrir une Algérie qu'ils n'ont pas l'habitude de voir.

En rupture avec la traditionnelle classification des genres, ces images bouleversent la distance qui sépare le photographe et son sujet.

Ici, la présence humaine, les corps en action ou les traces laissées par leur passage sont des fils conducteurs qui pourraient relier chaque série, explique un document présentant cette exposition qui trouve son origine dans l'atelier de formation encadré par Bruno Boudjelal, un Français d'origine algérienne, en 2015 à la



Villa Abdellatif à Alger. C'est en 2015 lors d'un atelier photographique effectué à Alger avec des photographes venant de différentes régions d'Algérie, que j'ai été frappé par l'énergie et le dynamisme de tous ces jeunes gens. Ils manifestaient une envie forte de montrer, de dire, de raconter leur pays, a indiqué Bruno Boudjelal, commissaire de l'exposition qui occupe six salles de la Cité internationale des arts.

Ce photographe a précisé, dans un texte distribué à la presse, qu'il est essentiel que l'Algérie, comme de nombreux autres pays à travers le continent africain, soit aussi racontée, décrite, photographiée par les Algériens eux-mêmes.

Nés en Algérie, les vingt photographes, qui participent à cette exposition, sont âgés entre 20 et 30 ans et racontent, à revers leurs œuvres iconographiques des sujets divers touchant l'actualité en immortalisant la vie autour de la ville, du monde rural et des problèmes sociaux.

C'est comme ce Mostaganémois, Ahmed Badreddine Debba, qui présente l'histoire de l'homme à la djellaba, connue dans légion, à travers laquelle il a voulu rendre

hommage à cet homme, traité de fou et chassé par les habitants.

Dans une déclaration à l'APS, ce jeune photographe s'est dit très content de s'ouvrir vers le monde extérieur avec sa première participation à une exposition à l'étranger.

Le sujet que j'aborde ne se boucle pas, il continuera à s'enrichir de la légende de l'homme à la djellaba partout en Algérie, a-t-il dit, annonçant qu'il va se mettre à la rédaction de cette histoire. Le photographe constantinois Ramzy Bensaadi présente les célébrations rurales en Algérie, fruit d'un travail de trois ans au cours desquelles il s'est rendu dans une quinzaine de villages pour vivre ces événements et les immortaliser.

L'auteur a constaté que certaines des fêtes ont perdu de leur authenticité, en raison du développement et de la croissance démographique.

Mehdi Boubekeur, né à Alger, lui s'intéresse aux graffitis et à l'expression de la jeunesse à travers les murs algérois.

Tag ala tags, titre de son exposition, se veut une exploration des graffitis dans leur contexte et dans leur potentiel à se transformer en une poésie perceptive.

TÉBESSA Vaste opération pour nettoyer les sites archéologiques

Une vaste opération pour nettoyer les sites archéologiques de la wilaya de Tébessa a été lancée début cette semaine, apprend-on mardi du directeur local des sites archéologiques, Azzedine Lotfi.

Menée avec le concours de l'entreprise Nadhafa relevant de la commune de Tébessa, l'initiative qui se poursuivra jusqu'à fin septembre rentre dans le cadre du programme d'amélioration et de réhabilitation des sites archéologiques, a souligné le même responsable.

Entamée sur les sites du jardin archéologique, du mur byzantin, de la basilique et des musées de Minerve, de l'église et du vieux Theveste du chef-lieu de wilaya, l'opération concernera les autres sites dont l'huilerie Berezgane d'El Ma Laïdoh et le mausolée Sidi Abdallah à Morsott.

Situés pour la plupart à l'intérieur de tissu urbain, l'opération a permis la collecte à ce jour de 6 tonnes de débris évacués par le centre d'enfouissement technique de Tenouffa, relève la même source.

Célèbre pour ses monuments archéologiques dont l'arc de triomphe Caracalla et son robuste mur byzantin, Tébessa a lancé plusieurs programmes de préservation de ces vestiges dont récemment une vaste opération de recensement des pièces et vestiges contenus dans ses musées ainsi que d'élargissement et renforcement du gardiennage des sites, est-il noté.

GRANDE BRETAGNE Décès de Peter Hall, une grande figure du théâtre britannique

Peter Hall, un des grands noms du théâtre britannique et fondateur de la prestigieuse compagnie théâtrale britannique Royal Shakespeare Company (RSC), est décédé à l'âge de 86 ans, a annoncé mardi le National Theatre dont il fut le directeur sur son site internet.

«Le National Theatre a précisé que Peter Hall est décédé le 11 septembre, à l'âge de 86 ans, entouré par sa famille.

L'établissement londonien a salué un homme de théâtre «de renommée internationale, dont l'influence sur la vie artistique du Royaume-Uni au XXe siècle est inégale».

Peter Hall avait fondé la RSC en 1960, à l'âge de 29 ans, et dirigé la troupe jusqu'en 1968.

Il avait été directeur du National Theatre de 1973 à 1988.

Diagnostiqué avec une démence en 2011, Peter Hall avait six enfants et neuf petits-enfants.

DOCUMENTAIRE Sortie au printemps prochain d'un nouveau documentaire «Les wagons de la mer»

Un nouveau film documentaire, intitulé «Les wagons de la mer», à l'indicatif du «Club Hippone Sub» de plongée sous-marine d'Annaba, sortira au printemps prochain, a annoncé lundi le porteparole du réseau algérien pour la protection de la biodiversité marine (Probiom), Emir Berkane. Le documentaire, réalisé par Mendil Hamza, est une nouvelle épopée de la mer avec l'implication du Club «Hippone Sub» et de scientifiques de l'université «Bordj Badji Mokhtar» d'Annaba, a indiqué à l'APS ce militant écologiste, en marge de la projection, à la cinémathèque d'Oran, du film documentaire «Les maisons de la mer».

Il est prévu d'immerger 120 wagons de trains de marchandises usagés pour faire un récif, le plus grand d'Afrique, a-t-il expliqué mettant en avant les intérêts que représente ce projet aux plans écologique (biodiversité), halieutique au profit notamment des petits métiers, de protection de la biomasse contre le chalutage illégitime et touristique.

Emir Aberkane a cité, à ce propos, nombre de récifs réalisés ailleurs dont ceux de Turquie où les scientifiques ont



fait immerger un avion, des Américains des rames de métro et de Libye, un bateau. Le président de l'association «Club Hippone Sub», Karim Chiri, a indiqué, pour sa part, avoir sollicité, à ce sujet, la direction des transports ferroviaires quant à l'octroi de wagons réformés pour les dépolluer et les installer en tant que récifs artificiels et demandé une audience aux ministères de

l'Environnement et des Transports pour solliciter un soutien logistique en vue de transporter les wagons en question de leurs lieux de dépôt sans les barges vers les sites d'immersion.

Le film documentaire «Les maisons de la mer», une approche expérimentale du réalisateur Hamza Mendil, océanographe de son état, projeté cet après-midi à la cinémathèque d'Oran, a été une

occasion pour le public de connaître la richesse des fonds marins, les activités qui ont altéré cette vie, une dégradation monstrueuse de la biodiversité marine et de mesurer l'importance de ce projet écologique.

«Une idée qui paraissait irréaliste, mais qui a vu le jour grâce à l'implication du mouvement associatif et cette synergie des acteurs institutionnels et les concours des Nations Unies», comme souligné par des représentants d'associations locales.

«Les maisons de la mer», est un documentaire scientifique signé par une jeune équipe technique de biologie marine conduite par le réalisateur Hamza Mendil qui porte sur la création de récifs artificiels dans la zone sous-marine de Ras El Hamra (ex Cap de Garde) de la ville d'Annaba.

Les récifs artificiels sont des structures immergées dont le but est de recréer un habitat pour les poissons, affectés par la pollution et autres menaces comme les zones sablonneuses.

Programme de la soirée

TF1 19:55

Esprits criminels



Prentiss et son équipe se rendent dans un quartier chic de San Diego où plusieurs vols et meurtres ont été commis, vraisemblablement par un gang mixte. Celui-ci pénètre dans les villas pour y faire la fête avant de tirer sur les propriétaires et de saccager les lieux. Le mode opératoire révèle que la même personne a tué toutes les victimes. Il s'agirait probablement du chef de la bande.

france 2 19:55

Envoyé spécial



Victimes d'attentats, un comprimé pour oublier ? Après les attentats du 13 novembre 2015, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (APHP) décide d'expérimenter un protocole mis en place par des chercheurs canadiens et utilisant une molécule permettant d'éviter le retour de souvenirs traumatiques. Trois victimes ont été suivies durant six semaines • En Marche à l'Assemblée, le bal des débutants. Les premiers pas au palais Bourbon de 4 des 308 députés La République En Marche !, depuis leur élection en juin jusqu'à cette rentrée agitée.

france 3 19:55

De toutes nos forces



Victimes d'attentats, un comprimé pour oublier ? Après les attentats du 13 novembre 2015, l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (APHP) décide d'expérimenter un protocole mis en place par des chercheurs canadiens et utilisant une molécule permettant d'éviter le retour de souvenirs traumatiques. Trois victimes ont été suivies durant six semaines • En Marche à l'Assemblée, le bal des débutants. Les premiers pas au palais Bourbon de 4 des 308 députés La République En Marche !, depuis leur élection en juin jusqu'à cette rentrée agitée.

CANAL+ 20:00

Game of Thrones



Revenu d'entre les morts grâce à Melisandre, Jon Snow condamne à mort Olly et les hommes qui l'ont poignardé. A Winterfell, Ramsay a capturé Osha et Rickon Stark. Caché dans la grotte, Bran continue son entraînement avec la Corneille. Il a de nouvelles visions au sujet de son père et en apprend davantage sur sa jeunesse. A Braavos, Arya n'a toujours pas recouvré la vue, mais elle poursuit son initiation afin de devenir une « sans-visage ».

6 20:00

Scorpion



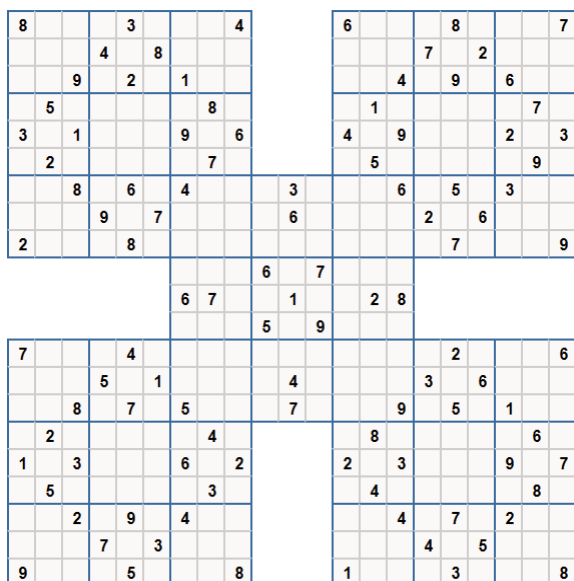
L'équipe Scorpion est missionnée par un gouvernement étranger afin de récupérer une capsule spatiale transportant un astéroïde. Cette météorite pourrait contenir des bactéries mortelles susceptibles d'anéantir des millions de personnes. Dans le même temps, les préparatifs pour le mariage de Toby et Happy vont bon train. Quant à Cabe, il a la surprise de recevoir la visite d'Alie, qui lui fait une révélation étonnante.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1670

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Quand les brebis enragent, elles sont pires que les loups.»

Mots croisés n°1670

Proverbe français

Verticalement :

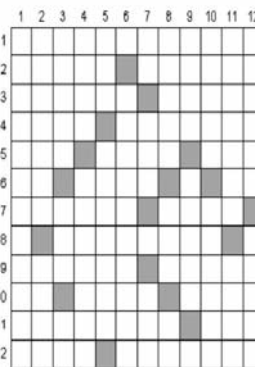
1. Personne qui écrit beaucoup et mal
2. Cap. de l'Égypte - De l'Eolie
3. Aspirer - Semblable
4. Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais du tabac par le nez
5. Homme d'état bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
6. Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la robe est brune

Horizontalement :

1. Puce
2. Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
3. S'amusait - Petit poème - Radon
4. Plante - Décorations militaires
5. Lombric - Tuer
6. Écopes
7. Sélénium - Thymus de veau - Organisation des Nations

- roussâtre (pl.) - Drame japonais
- Arrêt - Situation
- Influations des vaisseaux
- Ennuyeux - Spacieux
- Transformée en génisse par Zeus - Homme politique anglais isolé
- Ramenèrent qqch. qqn vers soi - Compagnie
- Rivière des Alpes autrichiennes - Tétine

- unies
- Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Technétium
- Étendues de terre entourée d'eau - éléments d'un ensemble
- Port et station balnéaire d'Israël - Apparenc e
- Réunissent - Brille
- Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade



Terreurs



Grille géante n°370

amusante dépendances	par l'affirmative cueillir ça et là	poème chanté repousse	jointe	sous-traites immobilisations	passage en altitude	voisin du président auteur inconnu
étalage de collections cause			courroux ancestral blonde de pub		largeurs de papier double crochet	déesse Terre jouet d'enfant
traditionnel		éclaircie débroussailleras	développements sortie de l'œuf		transpires dissimulées	
terminent						
liquides naturels			aller au tribunal immensité			volailles à engraisser
exister		pièce de violon élimées		cardinal clair le matin	vieille piécette cone sur la langue	
hippiques	à point façon-nais		confiance en l'avenir carburant			
lichen grisâtre			signal routier	baudet oui du vieux Sud		belle façon
répétés			grossie		société anonyme pendentif du palais	
		ébrannée		crin de paupière élus municipaux	étincelle	chamois à Gavarnie
admirable	installées	do de clé	chaussures d'été reproduire			
qavroche			en ce lieu ville de fouilles	table de boucher orientée		sociables
éventualité		fit taire supports de fleurs			travail postal cacher	
	stands de foire pilastré d'angle		institut de courbes aviation anglaise	outré-passa limpides		étain en équation page de quotidien
séduit				nommé par vote phénomène		son nom donne sa forme
avalée			tantale en chimie	pose un écusson		
éclatera						
possessif		lézardées				

Solution

C'est arrivé un 14 septembre

Sudoku n°1669

2	8	4	6	1	3	9	5	7
1	7	6	4	5	9	8	3	2
3	5	9	7	2	8	1	4	6
4	2	7	8	9	5	6	1	3
6	3	5	1	4	2	7	9	8
8	9	1	3	7	6	4	2	5
7	1	2	5	8	4	3	6	9
9	4	3	2	6	7	5	8	1
5	6	8	9	3	1	2	7	4
9	2	3	5	1	6	4	8	7
8	4	6	9	2	7	6	1	3
6	1	7	3	4	8	9	2	5
8	6	5	9	1	7	4	3	2
3	2	1	4	5	6	7	9	8
9	7	4	8	2	3	1	5	6
5	6	7	3	8	2	9	1	4
2	4	8	1	9	5	6	7	3
1	3	6	7	4	9	8	2	5
7	9	8	6	3	4	2	6	1
4	5	2	6	9	1	3	8	7
6	1	3	2	7	8	5	4	9

Mots Croisés n°1669

MITOCHONDRIE
ALARME■ŒURS
DORE■ROUAS■T
ETE■IMMENSE■
LENIFIER■EXP
OST■ETRON■L
N■US■ETNA■SE
NOLIS■ASSEAU
ENERVES■AMER
TC■VER■J■U■I
TELEVISUELLE
ES■NOCES■E■Z

Grille géante n°369

H • P • O • U • O • C • A
S • U • B • O • R • D • I • N • A • T • I • O • N • S
M • U • S • E • E • I • R • E • L • E • S
M • O • T • I • F • A • E • R • E • E • G • E
R • I • T • U • E • L • E • S • S • O • R • S
F • I • N • I • S • S • E • N • T • S • U • E • S
S • E • V • E • S • E • S • T • E • R • E
E • T • R • E • A • M • E • U • S • O • U
I • M • U • R • E • E • S • P • O • I • R
E • Q • U • E • S • T • R • E • S • A • N • E •
U • S • N • E • E • S • T • O • P • S • A
R • E • I • T • E • R • E • S • C • I • L • R
N • S • A • P • E • E • L • U • I • T
B • E • A • U • S • A • N • D • A • L • E • S
T • I • T • I • C • I • E • T • A • L
C • A • S • M • U • S • E • L • A • T • R • I
B • A • T • I • R • S • E • X • C • E • D • A
P • L • A • I • T • I • N • S • E • E • S • N
I • N • G • E • R • E • E • E • L • U • T
P • E • T • E • R • A • T • A • E • N • T • E
S • E • S • F • I • S • S • U • R • E • S

- 1276 : élection du pape Jean XXI.
- 1515 : bataille de Marignan (Cinquième guerre d'Italie).
- 1598 : couronnement de Philippe III d'Espagne.
- 1745 : couronnement de François I^{er} du Saint-Empire.
- 1759 : bataille des plaines d'Abraham (Guerre de Sept Ans).
- 1791 : l'Assemblée constituante de 1789 fait de la France une monarchie constitutionnelle.
- 1882 : bataille de Tel el-Kebir (Guerre anglo-égyptienne).
- 1923 : Coup d'État de Primo de Rivera en Espagne.

HAND/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2017 (CADETTES): 2È JOURNÉE: Résultats et classement

Résultats et classement du championnat d'Afrique cadettes (Abidjan du 11 au 17 septembre), après le déroulement de deux journées.

Le tournoi se déroule en mini-championnat et au terme des six journées, le premier classé remporte le titre continental.

Les pays participants sont: Algérie, Tunisie, RD Congo, Sénégal, Angola, Egypte et Côte d'Ivoire (pays organisateur).

Résultats de la 2è journée:

15h00 : Algérie - RD Congo	20-26
17h00 : Egypte - Côte d'Ivoire	33-17
19h00 : Tunisie - Sénégal	41-28
Exempt: RD Congo .	

Déjà joués:

Algérie - Tunisie	30-41
Angola - RD Congo	26-19
Côte d'Ivoire - Sénégal	25-28

Classement	Pts	J	Diff
1. Tunisie	4	2	24
2. Egypte	2	1	16
3. Angola	2	1	07
4. RD Congo	2	2	-1
5. Sénégal	2	2	-10
6. Algérie	0	2	-17
7. Côte d'Ivoire	0	2	-19

3è journée (mercredi 13 sept/heure algérienne):

15h00 : Algérie - Angola
17h00 : Egypte - Côte d'Ivoire
19h00 : Tunisie - Sénégal
Exempt: RD Congo .

TENNIS / TOURNOI DE HAMMAMET (1ER TOUR / T. FINAL) : L'Algérien Mohamed Hassan éliminé au premier tour



Le tennisman algérien Mohamed Hassan a été éliminé mardi au premier tour du tableau final d'un tournoi international «Open», organisé du 11 au 17 septembre à Hammamet (Tunisie), après sa défaite par deux sets à zéro contre l'Italien Davide Galoppini (6-2, 6-2).

Ayant obtenu une wild-card (invitation, ndr) de la part des organisateurs, l'Algérien de 22 ans a directement intégré le tableau final de ce tournoi professionnel.

A l'inverse, les deux autres tennismen algériens engagés dans cette compétition, Aymen Ikhlef et Mohamed Ali Abibsi, ont dû passer par les qualifications et ont été éliminés dès le premier tour, respectivement contre l'Espagnol Daniel-Andrea Rodriguez Redondo (6-4, 6-1) et Italien Filippo Stramigioli (6-0 6-1).

Ce tournoi, doté d'un prize-money de 15.000 USD, se déroule sur des courts en terre battue.

TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ - TOURNOI DE HAMMAMET: L'Algérienne Inès Ibbou qualifiée au 2^e tour

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée hier au deuxième tour du tableau final d'un tournoi international «Open», organisé du 11 au 17 septembre à Hammamet (Tunisie), après sa victoire par deux sets à zéro contre l'Allemande Nora Niedmers.

La championne d'Afrique de 2015 a outrageusement dominé ce match, balayant l'Allemande (6-0, 6-2) après seulement 59 minutes de jeu.

Au prochain tour, Ibbou aura affaire à un très gros morceau, puisqu'elle sera opposée à la tête de série N 1, la Bulgare Isabella Shinikova, qui de son côté s'est qualifiée aux dépens de la Russe Anna Mokhorkina (6-2, 6-1).

Dans le tableau «double», l'Algérienne et son équipière française

Fiona Codino ont été éliminées mardi, et dès le premier tour, après leur défaite par deux sets à un contre un tandem latino-américain, composé Victoria Bosio (Argentine) et Maria Gonzalez Herazo (Colombie).

La sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne) et son équipière s'étaient inclinées sur le score de (2-6, 6-3, 10-7) La compétition, dotée d'un prize-money de 15.000 USD, se déroule sur des courts en terre battue.



MC ORAN : Engagement des autorités locales pour aider le club de handball

Les autorités de la wilaya d'Oran se sont engagées à aider la section handball du MC Oran qui souffre le martyre, comme le reflètent les résultats de son équipe première.

Celle-ci flirte à chaque fois avec la relégation en deuxième division depuis plusieurs années.

Le président du club amateur du MCO, Tayeb Mahyaoui, accompagné du président de la section handball Nacer Eddine Bensedjani et de membres du staff technique de l'équipe, ont été reçus mardi soir par le wali d'Oran, Mouloudia Cherifi, a-t-on appris des services de la wilaya.

Lors de cette rencontre, le wali avait rassuré ses hôtes quant à sa disponibilité à soutenir les Rouge et Blanc et contribuer dans la renaissance de cette grande école de

handball. Le Mouloudia d'Oran, qui avait offert au jeu à sept algérien, son premier titre continental interclubs en 1986, a sombré depuis plusieurs années.

Le club ne parvient aussi plus à s'illustrer sur la scène nationale.

Les problèmes financiers sont pour beaucoup dans cette situation, selon les dirigeants du club, au moment où l'équipe de football, passée au statut professionnel depuis 2010, se taille la part de lion dans les subventions allouées par les autorités locales.

Le Mouloudia d'Oran doit son maintien parmi l'élite en fin d'exercice passé au changement du système de compétition décidé par la fédération algérienne de la discipline, rappelle-t-on.

VOLLEY ASSIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE : Entrée en lice de l'Algérie ce jour contre l'Egypte

La sélection algérienne messieurs de para-volley (volley pour handicapés) entame sa campagne africaine, aujourd'hui contre l'Egypte, pour le compte de la seconde journée du Championnat d'Afrique des nations (hommes et dames) qui a débuté mercredi et se poursuivra jusqu'au 17 septembre à Kigali au Rwanda, avec la participation de sept pays chez les messieurs et quatre en dames.

L'Algérie a été tirée dans le groupe B, aux côtés de l'Egypte et la RD Congo, alors que le groupe A est composé du Maroc, Afrique du Sud, Kenya et Rwanda (pays hôte).

Le rendez-vous de Kigali offre deux billets (le 1er et le second) pour prendre part aux Championnats du Monde

(messieurs et dames), prévus aux Pays-Bas en juillet 2018.

La première journée du tournoi jouée mercredi a permis au Maroc de battre le Kenya 3-0 (25-21, 25-19 et 25-18) et au champion d'Afrique en titre, l'Egypte de disposer de la RD Congo 3-0 (25-7, 25-3 et 25-15).

Le dernier match de la journée oppose, mercredi en soirée, le Rwanda à l'Afrique du Sud, alors que l'Algérie est exemptée de cette première journée.

Mercredi 13 septembre 2017 (heures algériennes):

11h00 : Maroc - Kenya	3-0 (25-21, 25-19 et 25-18)
13h00 : Egypte - RD Congo	3-0 (25-7, 25-3 et 25-15)
20h00 : Afrique du Sud - Rwanda	

Jeudi 14 septembre 2017:

11h00 : Maroc - Afrique du Sud

17h00 : Algérie - Egypte

19h00 : Kenya - Rwanda

Vendredi 15 septembre 2017:

13h00 : Afrique du Sud - Kenya

15h00 : Algérie - RD Congo

19h00 : Rwanda - Maroc

Samedi 16 septembre 2017:

11h00 : 3è groupe A - 3è groupe B (5è et 6è place)

Demi-finales: 17h00 : 1er groupe B - 2è groupe

A 19h00 : 1er groupe A - 2è groupe B

Dimanche 17 septembre 2017:

15h00 : petite finale (pour la médaille de bronze)

19h00 : grande finale (pour la médaille d'or)

OUARGLA : Le projet du centre régional de médecine sportive bientôt achevé

Les travaux du projet de réalisation du centre régional de médecine sportive d'Ouargla sont à 95% d'avancement et seront bientôt achevés, a-t-on appris hier des responsables en charge du projet.

Appelé à offrir ses prestations aux athlètes des différentes disciplines sportives existantes à travers les différentes régions du Sud du pays, ce projet, occupant une surface de 100 m2 au niveau du rez-de-chaussée du siège de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), a fait l'objet d'une large opération de réfection des murs, plafonds, peinture, en plus de la réalisation d'un sauna, a-t-on précisé.

Retenue au titre de la stratégie du ministère de tutelle visant le déploiement de ce type de structures à la satisfaction des athlètes, cette future installation sera réceptionnée «très prochainement», une fois réceptionnés et installés ses équipements nécessaires à la



réadaptation physique et sportive. Selon la même source, cette structure permettra une meilleure prise en charge des athlètes, selon leur discipline, notamment l'élite, relevant des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, Tamarasset, Illizi, Adrar, en vue de promouvoir leur potentiel sportif.

Ce centre régional de médecine sportive (Sud) est le 4ème du genre, après ceux implantés à Souidania (Alger), opérationnel et devant accueillir les athlètes du centre du pays, de Sétif pour la région de l'Est du pays, et à Oran pour celle de l'Ouest.

BOXE : Le président de la Confédération africaine suspendu trois ans (AIBA)

Le président de la Confédération africaine de boxe le togolais Azad Kelani Bayor a été suspendu pour 3 ans de toute activité liée au noble art par la Commission de Discipline de l'AIBA (Association internationale de Boxe), a indiqué l'instance internationale sur son site officiel. Les faits remontent au mois de juin dernier lors des Championnats d'Afrique de Boxe organisés au Congo. Actuel président du CNO Togo (Comité national Olympique du Togo), Bayor a été reconnu coupable de sérieuses violations du Code disciplinaire de l'AIBA, précise la même source. La Commission Disciplinaire a constaté qu'une réaction hostile et menaçante à l'endroit des officiels de l'AIBA par les spectateurs après le résultat d'un combat le dernier jour de la compétition a été exacerbée par les commentaires de Bayor, explique l'AIBA. L'instance internationale indique que cette sanction est sans appel. Kelani Bayor, ancien président de la Fédération togolaise de boxe, est également vice-président et membre du Comité exécutif de l'AIBA. Par ailleurs, la Fédération congolaise de boxe est également sanctionnée de non organisation de toute compétition de l'AIBA pour les deux prochaines années.

APS

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (3^E JOURNÉE): L'ES Sétif sur du velours, JS Kabylie-Paradou AC prometteur

L'ES Sétif, champion d'Algérie en titre ne devrait pas à priori trouver trop de difficultés pour battre le nouveau promu l'US Biskra, alors qu'un match palpitant est attendu au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou entre la JS Kabylie et le Paradou AC à l'occasion de la 3e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football, qui a débuté lundi et se poursuivra demain et samedi.

Après le bon match nul arraché lors son déplacement dans la capitale face au MC Alger (1-1), les hommes de Kheireddine Madoui veulent confirmer leur bonne santé à l'occasion de la réception des Biskris qui manifestement peinent à suivre le rythme de la Ligue 1 avec deux défaites en deux rencontres disputées.

«L'équipe de Biskra ne va certainement pas nous faciliter la mission et se déplacera à Sétif pour revenir vite dans la compétition. Nous devons absolument confirmer après le bon point ramené d'Alger», a déclaré l'attaquant Mourad Benayad, recruté à l'intersaison du RC Relizane.

Auréolée de sa belle victoire en déplacement contre l'USM Blida (2-3), la JS Kabylie (4 points) sera devant un véritable test contre une équipe du Paradou AC capable avec son jeu plein de vivacité de créer d'énormes problèmes à n'importe quel adversaire.

En l'absence de leurs supporters en raison du huis clos infligé par la commission de discipline de la LFP, les hommes de Rahmouni devraient sortir le grand jeu pour espérer l'emporter face à une séduisante formation algéroise qui reste sur une victoire convaincante contre le MCO 1-0.

Le CS Constantine (3 points) qui a montré deux visages distincts lors de sa défaite à Tadjenant (2-1), compte se ressaisir. Le coach Amrani a vite remobilisé le groupe pour qu'il soit prêt contre l'USM Bel-Abbes, certes moins entreprenante que la saison passée, mais qui reste une équipe difficile à manier.

Cette explication intéressante devrait gratifier le public du stade Hamlaoui d'un beau spectacle. De son côté, l'Olympique de Médéa tentera de profiter de la mauvaise passe que traverse l'USM El



Harrach dont les joueurs sont affectés par la défaite du derby algérois face au CR Belouizdad (2-1). Les Harrachis qui ont perdu leurs deux premiers matchs auront les jambes lourdes, mais un sur-saut d'orgueil de la bande à Ificen n'est pas à écarter.

La JS Saoura (4 pts), réputée intraitable sur son terrain de Bechar, accueillera l'USM Blida sortie d'un revers à domicile face à la JSK qui lui a fait beaucoup de mal. Les protégées de l'entraîneur Fouad Bouali souhaitent un retour en force de leurs fans lesquels avaient étrangement boudé la semaine dernière la rencontre contre l'US Biskra (victoire 2-0).

Le stade Ahmed Zabana d'Oran sera le théâtre d'une empoignade qui a toujours tenue ses promesses entre le MC Oran (3 points) et le NA Hussein Dey (1 point).

Les Oranais veulent se racher de leur défaite face au PAC (1-0) et amorcer un nouveau départ en championnat. Les Sang et Or ont eux aussi de leur côté des atouts à faire valoir et compteront sur leur buteur Ahmed Gasmi pour ramener un bon résultat.

La 3e journée avait débuté lundi avec le match USM Alger-DRB Tadjenant ponctué

par un nul (1-1) au stade Omar Hamadi et s'est poursuivie mardi avec le derby algérois entre le CR Belouizdad et le MC Alger (2-0) au stade 20 août.

Programme des matchs

Lundi, 11 septembre 2017 :

USM Alger - DRB Tadjenant 1-1

Mardi, 12 septembre 2017 :

CR Belouizdad - MC Alger 2-0

Demain, 15 septembre 2017 :

A Tizi-Ouzou (Stade du 1er-Novembre) : JS Kabylie - Paradou AC (17h00)

A Constantine (Stade Hamlaoui) : CS Constantine - USM Bel-Abbes (17h45)

A Médéa (Stade Imam Lyes) : Olympique de Médéa - USM El Harrach (17h00)

A Bechar (Stade du 20-Août 1955) : JS Saoura - USM Blida (20h00)

Samedi, 16 septembre 2017 :

A Oran (Stade Ahmed Zabana) : MC Oran - NA Hussein Dey (17h00)

A Sétif (Stade du 8-Mai 1945) : ES Sétif - US Biskra (17h45).

Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	9	3
2). USM Alger	5	3
→). DRB Tadjenant	5	3
4). ES Sétif	4	2
→). JS Kabylie	4	2
→). JS Saoura	4	2
→). MC Alger	4	3
8). CS Constantine	3	2
→). MC Oran	3	2
→). Paradou AC	3	2
→). USM Bel-Abbes	3	2
12). Olympique Médéa	1	2
→). NA Hussein Dey	1	2
14). US Biskra	0	2
→). USM Blida	0	2
→). USM El Harrach	0	2

LIGUE 1 MOBILIS (3^E JOURNÉE-MATCH AVANCÉ): Le CRB remporte le derby algérois devant le MCA (2-0)

Le CR Belouizdad a remporté le derby algérois en battant le MC Alger (2-0), mi-temps (1-0) en match avancé de la troisième journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football disputé mardi, au stade 20 Août 55 (Alger).

Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Hamia (45+4 s.pen) et Arribi (90+3) pour le CRB.

Avec cette victoire, la 3e consécutive, le CRB consolide sa position en tête du classement, alors que le MCA qui enregistre sa 1re défaite de la saison, reste provisoirement 4e avec 4 points.

En ouverture de cette journée, l'USM Alger et le DRBT se sont séparés hier lundi sur un score nul (1-1).

Le reste des rencontres de cette troisième journée se déroulera demain et samedi.



LIGUE 2 MOBILIS (3^E JOURNÉE) : L'AS Ain M'lila et la JSM Skikda en déplacement difficile

Plusieurs belles affiches sont inscrites au programme de la 3e journée de Ligue 2 Mobilis de football, prévue demain, dont le déplacement difficile des actuels co-leaders du Championnat, l'AS Ain M'lila et la JSM Skikda, respectivement chez le CRB Ain Fakroun et le GC Mascara, au moment où les lanternes rouges WA Tlemcen et Amel Boussaâda tenteront de récolter leurs premiers points de la saison, en accueillant respectivement le CA Batna et l'ASM Oran.

Avec deux victoires en autant de matchs, l'ASAM et la JSMS ont, en effet, fort bien démarré leur saison, mais ils seront confrontés à un sérieux test ce vendredi, particulièrement les Rouge et Noir d'Ain M'lila, qui seront engagés dans un chaud derby chez le voisin d'Ain Fakroun.

L'enjeu reste cependant de taille pour l'ensemble des quatre clubs, car si l'ASAM et la JSMS jouent pour consolider leur première place, le CRBAF et le GCM ne comptent qu'un point et voudraient logiquement l'emporter, pour s'éloigner de la zone rouge, occupée actuellement par le WA Tlemcen et l'Amel Boussaâda.

Ces derniers auront la chance de jouer sur leur propre terrain au cours de cette troisième journée, pendant laquelle ils accueilleront respectivement le CA Batna et l'ASM Oran, avec l'objectif de récolter leurs premiers points dans cet exercice.

Les autres matchs vaudront également le détour, car mettant aux prises d'anciens pensionnaires de l'élite et qui actuellement font figure de «ténors» de la Ligue 2 Mobilis, à commencer par les chocs RC Relizane - ASO Chlef et MC El Eulma - MO Béjaïa.

Le choc qui mettra aux prises le CA Bordj Bou Arreridj et le MC Saïda s'annonce tout aussi palpitant, entre deux anciens pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis.

Enfin, le nouveau promu RC Kouba, qui reste sur une défaite à domicile contre le MO Béjaïa (1-0) sera appelé à défier un autre club béjaoui en l'espace d'une semaine, puisqu'il accueillera la JSMB, ce vendredi au stade du 20-Août 1955.

Un autre choc qui promet beaucoup, car au-delà du standing de ces deux anciens pensionnaires de l'élite, l'enjeu s'annonce aussi important pour l'un que pour l'autre club, car si la JSMB (4 pts) espère recoller au peloton de tête, le RCK (1 pt) souhaiterait remporter son premier succès de la saison dans le championnat professionnel, et s'éloigner par la même occasion de la zone rouge.

Programme des rencontres

ALGER, 13 sept 2017 (APS) - Programme de la troisième journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, prévue vendredi :

A Relizane (Stade Tahar Zougari) : RC Relizane - ASO Chlef (16h00)

A Tlemcen (Stade des Frères Zerga) : WA Tlemcen - CA Batna (16h00)

A Mascara (Stade de l'Unité Africaine) : GC Mascara - JSM Skikda (16h00)

A Boussaâda (Stade Mokhtar Abdelatif) : Amel Boussaâda - ASM Oran (16h00)

A El Eulma (Stade Messaoud Zougar) : MC El Eulma - MO Béjaïa (16h00)

A Ain Fakroun (Stade OPOW) : CRB Ain Fakroun - AS Ain M'lila (17h00)

A Bordj Bou Arreridj (Stade du 20-Août 1955) : CA Bordj Bou Arreridj - MC Saïda (17h00)

A Alger (Stade du 20-Août 1955) : RC Kouba - JSM Béjaïa (17h00)

Classement :

	Pts	J
1). AS Ain M'lila	6	2
→). JSM Skikda	6	2
3). CA Batna	4	2
→). MO Béjaïa	4	2
→). ASM Oran	4	2
→). JSM Béjaïa	4	2
→). ASO Chlef	4	2
8). MC El Eulma	3	2
→). MC Saïda	3	2
10). CRB Ain Fakroun	1	2
→). RC Kouba	1	2
→). RC Relizane	1	2
→). GC Mascara	1	2
→). CABB Arreridj	1	2
15). WA Tlemcen	0	2
→). Amel Boussaâda	0	2

APS

FOOTBALL/CHAMPIONNAT AMATEUR:

Programme de la 1^{re} journée

(Groupe EST)

Programme de la 1^{re} journée du championnat national amateur de football (Groupe Est) prévue demain (16h00):

Khenchela : USM Khenchela - US Tebessa
Ouargla : NRB Touggourt - Hamra Annaba (Huis-Clos)
Merouana : AB Merouana - AB Cheghoum-Laid
Jijel : CR Village-Moussa - MO Constantine
Khroubs : AS Khroubs - USM Ain-Beida
Chelghoum-Laid : HB Chelghoum-Laid - US Chaouia
Annaba : USM Annaba - MC Mekhadma
Skikda : E. Collo - CRB Kais.

(Groupe Centre):

Programme de la 1^{re} journée du championnat national amateur de football Groupe (Centre) prévue samedi (16h00):

Boumerdes : RC Boumerdes - US Oued Amizour
Bourouba : JS Hai Djabal - RC Arba
Ben-Aknoun : ES Ben-Aknoun - WR M'Sila
Tizi-Ouzou : US Ben-Douala - CR Beni-Thour
Touggourt : MB Rouissat - JS Djidjel (Huis-Clos)
Magra : NC Magra - IB Lakhdaria
Boufarik : WA Boufarik - CRB Dar Beida (Huis-Clos)
Réghaia : NARB Réghaia - IB Khemis El-Khechna.

(Groupe Ouest):

Programme de la 1^{re} journée du championnat national amateur de football du groupe (OUEST) prévue samedi (16h00):

Saida : MB Hassasna - US Remchi
El-Kerma : IRB El-Kerma - OM Arzew
Boussedi : CRB Ben Badis - ESM Koléa
Mohammadia : SA Mohammadia - ASB Maghnia
Maghnia : IRB Maghnia - RCB Oued R'hiou
Cherchell : USMM Hadjout - SKAF Khemis Miliana
Mostaganem : ES Mostaganem - SCM Oran
Ain-Oussera : CRB Ain-Oussera - CRB Sendjas.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (QUARTS DE FINALE):

Programme des matchs aller

Programme et arbitres des quarts de finale aller de la Coupe de la Confédération africaine de football prévus les 15 et 16 septembre

Vendredi 15 septembre 2017

Pretoria: Supersport (Afrique du Sud) - Zesco (Zambie) 19h00 / Arbitre: Eric Arnaud Otogo Castane (Gabon)

Samedi 16 septembre 2017

Obeid : Hilal Obeid (Soudan) - TP Mazembe (RD Congo) 20h00 / Arbitre: Victor Miguel Freitas Gomes (Afrique du Sud)
Rabat : FUS Rabat (Maroc) - CS Sfaxien (Tunisie) 20h30
/Arbitre: Daniel Frazer Bennet (Afrique du Sud)
Alger : MC Alger (Algérie) - Club Africain (Tunisie) 20h45
/Arbitre: Noureddine El Djafari (Maroc).

Les quarts de finale retour auront lieu les 22, 23 et 24 septembre prochains.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (QUARTS DE FINALE ALLER) :

L'USM Alger s'est envolée hier pour le Mozambique

Le représentant algérien en Ligue des champions africaine de football, l'USM Alger a embarqué hier pour le Mozambique, en prévision du quart de finale «aller» de cette prestigieuse compétition, qui l'opposera samedi (15h00 locale/14h00 algérienne) au Ferroviario Da Beira.

La délégation algérienne composait de 55 membres, dont 21 joueurs, s'est déplacée à bord d'un vol spécial, à destination de Beira, où est basé leur futur adversaire.

Un long périple, devant durer une bonne dizaine d'heures, avant d'arriver à destination, où les Usmistes effectueront deux séances d'entraînement avant le match.

Le groupe est amoindri par l'absence de certaines pièces maîtresses, notamment, le meneur de jeu Amir Sayoud (suspendu), l'attaquant Faouzi Yaia (blessé) et le jeune milieu récupérateur Oussama Chita (non qualifié en C1), au moment où les milieux de terrain Faouzi Bounenane et Réda Bellahcene n'ont pas été retenus pour des considérations purement

techniques.

Ce match

«aller»

contre le

Ferrovia-

rio Da

Beira

s'annonce

décisif dans

la pers-

pective

d'une

qualification

en demi-fi-

nale, et

les Rouge

et Noir se

sont dits

décidés à

«bien le

négo-

ciatier»

pour abor-

der la

manche

«retour»

dans de

bonnes

conditions.



Fondé en 1924, le Ferroviario Da Beira ne compte que trois titres majeurs à son pal-

marès : un championnat national et deux coupes du Mozambique.

COUPE DU MONDE 2018 (U-20) (1ER TOUR ALLER) ALGÉRIE-GHANA:

Azzedine Chih : «Ce sera difficile face aux Ghanéennes»

Le responsable technique des sélections nationales féminines de football Azzedine Chih a estimé mardi que la double confrontation contre le Ghana dans le cadre du premier tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 des U-20 prévue les 15 et 29 septembre s'annonce difficile mais constitue une bonne occasion pour les jeunes joueuses algériennes de se mesurer aux meilleures africaines.

«Notre objectif est déjà d'avoir mis en place une sélection nationale U20 qui va jouer en aller-retour contre la sélection du Ghana. C'est vrai que c'est une grande sélection, qui participe au Mondial des jeunes catégories tous les deux ans, et ce ne sera pas évident sur le plan de la performance, mais ce sera une occasion pour nous de voir ce qui se passe au niveau international, notamment pour ces filles qui n'ont jamais eu l'occasion auparavant de jouer un match international.

Ce sera une opportunité pour elles de

découvrir le football africain, de se frotter à des joueuses plus fortes. Cependant, jouer contre le Ghana n'a pas créé un complexe, que ce soit pour le staff technique ou pour les joueuses.» a déclaré Chih au site officiel de la FAF.

La sélection algérienne féminine des U-20 accueillera son homologue ghanéenne vendredi à 19h00 au stade Omar Hamadi en match aller du premier tour tandis que la manche retour aura lieu le 29 septembre à Accra.

Le mondial féminin des U20 aura lieu en France en août 2018. En prévision de la rencontre aller, l'équipe algérienne est en stage bloqué au Centre technique national de Sidi Moussa.

21 joueuses évoluant dans le championnat national sont retenues par le staff technique sous la conduite de Ouahiba Rahal, renforcé à l'occasion par l'ensemble du staff de la sélection A. «Ce n'est pas facile parce que ce sont des joueuses qui ne s'entraînent pas beaucoup durant la saison. Elles souffrent de ca-

rences sur les plans technique et physique, mais nous essayons de travailler tous les aspects en même temps.

Nous sommes obligés de passer par là. C'est une étape très importante qui va nous permettre de faire une évaluation par la suite et de tirer le maximum d'enseignements pour pouvoir aller plus tard vers une formation à long terme et ne plus attendre que des compétitions arrivent pour se préparer.

Cette équipe est mise sur pied depuis un mois et demi seulement et nous essayons de la préparer de la meilleure manière possible et ces deux matches ne pourront que bonifier le capital expérience des joueuses.» a-t-il expliqué.

Parmi les 21 joueuses des U-20 en regroupement à Sidi Moussa, il y a des joueuses de la sélection U17 qui se préparent ainsi en vue de la double confrontation contre le Mali en octobre prochain dans leur catégorie. «C'est une bonne chose. Elles joueront sans complexe» a estimé Chih.

LIGUE 2 MOBILIS/ WA TLEMCEEN :

Kheris : «les joueurs manquent d'expérience»

Le WA Tlemcen éprouve d'énormes difficultés pour suivre la cadence de la Ligue deux de football qu'il a retrouvée à l'issue de l'exercice passé en raison du manque d'expérience de la majorité de ses joueurs, a estimé hier son entraîneur, Kheireddine Kheris.

«Nous avons un effectif constitué dans sa majorité de jeunes joueurs qui évoluent pour la première fois dans le deuxième palier.

L'expérience leur fait énormément défaut, d'où ces difficultés pour s'adapter avec la cadence de la Ligue 2», a déclaré à l'APS l'ancien défenseur international algérien.

Le Widad, qui a dominé de la tête et des épaules le cham-

pionnat amateur (Groupe Ouest) la saison passée, a concédé deux défaites pour autant de matchs depuis le début de la nouvelle édition 2017/2018, dont une à domicile face à l'AS Ain M'illa, un autre promu, lors de la première journée.

Animés d'une grande volonté pour rectifier le tir dès la deuxième journée, les protégés de Kheris n'ont pu échapper à la défaite sur le terrain de l'ASO Chlef, vendredi passé pour le compte de la deuxième journée.

«Je sais que les supporters commencent à s'inquiéter de leur équipe, mais nous n'en sommes qu'à la deuxième journée, et je suis persuadé qu'avec le temps,

l'équipe va améliorer ses résultats pour prétendre à une place honorable au classement, ce qui est d'ailleurs notre objectif principal cette saison», a encore souligné Kheris.

C'est le secteur offensif qui s'avère comme étant le maillon faible des gars des Zianides en ce début d'exercice. Les attaquants s'étaient, en effet, créés des occasions de scorer lors des deux rencontres, mais ont manqué de concentration devant les bois adverses, fait remarquer leur coach, qui ne panique pas du tout, malgré le fait que lors des deux rencontres, son équipe est restée muette.

Pourtant, les mêmes attaquants s'étaient admirables-

ment illustré la saison passée en division nationale amateurs, à l'image des Boughalia, Lehbiri, Belfoula et Kahlouch. Ils tardent toutefois de retrouver leurs repères, sans doute en raison de leur inexpérience, martèle Kheris, appelé à trouver des solutions dans les brefs délais pour remettre l'équipe sur rails. A Tlemcen, tout le monde attend une réaction de son équipe dès vendredi à l'occasion de la réception du CA Batna au stade des trois Frères Zerga pour le compte de la troisième journée, un match que les Tlemceniens ont bien préparé en l'emportant en amical contre la formation d'El Hanaya (3-1) lundi dernier.

LIVERPOOL : UNE INCERTITUDE PLANE POUR SALAH

L'attaquant égyptien de Liverpool Mohamed Salah était absent de l'entraînement de Liverpool ce mardi, à la veille de l'entrée en lice des Reds en Ligue des Champions contre le Séville FC. Son entraîneur Jürgen Klopp a expliqué pourquoi en conférence de presse.



DE LAURENTIIS : «HIGUAIN DOIT BEAUCOUP À NAPLES»

Le président de Naples a une nouvelle fois abordé le départ de Gonzalo Higuain vers la Juventus Turin. Le transfert de Gonzalo Higuain en provenance de Naples vers la Juventus Turin a une importance considérable aux yeux d'Aurelio De Laurentiis. Dans les colonnes du Corriere della Sera, le président de Naples est revenu sur ce thème. "Je n'ai rien à pardonner", a-t-il assuré, ajoutant : "Higuain était mon intuition. Au Real Madrid, il était souvent sur le banc et j'ai payé 38 millions d'euros pour lui." "Il doit beaucoup à Naples. C'est une ville qui a tellement besoin d'être aimée, même si elle est autodestructrice et incapable de voir la vérité. Pendant des siècles, Naples a été minée, toujours en train de chercher le combat, attachée à quelque chose d'impossible, ce qui devient possible avec le football", a reconnu le producteur de cinéma, confiant pour la saison des hommes de Maurizio Sarri : "Est-ce la bonne année pour Naples ? Chaque année pourrait l'être."

Rashford la stat folle !

Pour sa première apparition en Ligue des Champions mardi face au FC Bâle (3-0), l'attaquant de Manchester United, Marcus Rashford (19 ans, 1 apparition et 1 but en LdC cette saison), a marqué sept minutes après son entrée en jeu. Une réalisation qui confirme une statistique totalement hallucinante du jeune Anglais.

Le Mancunien avait réalisé cette même prouesse lors de son premier match de Premier League, de Coupe de la Ligue, de Ligue Europa, de Youth League, mais aussi pour sa première sélection chez les A avec l'Angleterre et chez les Espoirs ! Incroyable... Attention à sa première apparition lors de la Coupe du monde 2018 en Russie.

PEDRO MET FIN À SA MALÉDICTION !

La Ligue des Champions a repris ses droits hier soir, et pour les clubs anglais, on peut dire que ça s'est bien passé. Manchester United vainqueur contre Bâle 3-0, Chelsea s'est également imposé à domicile contre le Karabagh Agdam. Une correction 6-0 comme pour rappeler qu'il va falloir compter avec le champion d'Angleterre, de retour dans la compétition.

Durant ce set, un des Blues en a profité pour mettre fin à une longue, très longue période de disette. En inscrivant un joli but du droit à l'entrée de la surface dès la 5ème minute, Pedro a signé son premier but en Ligue des Champions depuis... 1371 jours ! Pour revoir une réalisation de l'Espagnol en C1, il fallait avant cela remonter jusqu'en 2013, et son époque Barça.

Si son but a montré la voie à ses coéquipiers, espérons pour lui qu'il n'ait pas à attendre si longtemps la prochaine fois...

Diego Godin : «Un premier match décisif»

Diego Godin et l'Atlético Madrid affrontent l'AS Roma mardi (20h45), pour leur premier match de l'édition 2017-18 de la Ligue des champions. Le défenseur uruguayen s'attend à une rencontre difficile face à un adversaire redoutable. «Nous abordons ce match avec beaucoup d'enthousiasme. C'est le début d'une compétition que nous aimons beaucoup. Et nous savons que ce premier match sera décisif. Nous savons qu'il est aussi important pour notre adversaire. L'AS Roma est une équipe très forte et peut sortir première du groupe. Nous savons que ça va être dur. Nous sommes impatients de débiter» a notamment déclaré Diego Godin.

Matthaüs prévient Ribéry

Le coup de sang de Franck Ribéry (34 ans, 1 match en C1 cette saison) a du mal à passer au Bayern Munich ! Malgré la victoire du club allemand face à Anderlecht (3-0) mardi en Ligue des Champions, l'ailier s'est distingué en jetant son maillot au moment de sa sortie à la 78ème minute (voir ici). Un comportement inadmissible selon l'ancien joueur munichois Lothar Matthäus. "Ribéry est à Munich depuis longtemps. Il est émotif, mais tu ne peux pas jeter le maillot du Bayern comme ça sur le banc des remplaçants, c'est un mauvais signal vis-à-vis du club", a déploré l'actuel consultant de Sky. De son côté, l'entraîneur du Bayern Carlo Ancelotti n'a pas compris la réaction de Ribéry.



Jeudi 14 septembre 2017 / 23 dhou Al hija 1438 - N° 1708 - Cinquième année

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS Transparence budgétaire : l'Algérie a enregistré «des progrès significatifs»



L'Algérie a réalisé «des progrès significatifs» en matière de transparence budgétaire, a indiqué mardi le département d'Etat, soulignant que les documents et les données budgétaires du gouvernement «sont fiables» et «accessibles au public».

«L'Algérie a réalisé des progrès significatifs durant la période sous revue en publiant des rapports d'audit (des finances publiques) dans un délai raisonnable», relève le département d'Etat dans son rapport 2017 sur la transparence budgétaire dans le monde, publié mardi à Washington.

Le département de Rex Tillerson précise que les données contenues dans le budget de l'Etat «sont fiables et le gouvernement a publié de façon périodique les rapports d'exécution des budgets».

La Cour des Comptes, l'institution supérieure de contrôle a posteriori des finances de l'Etat, a contrôlé l'exécution du budget, publiant ses rapports d'appréciation sur son site web dans un délai raisonnable, note le rapport.

Évoquant les efforts déployés par le gouvernement pour réduire le nombre de comptes d'affectation spéciale du Trésor (CAS), le rapport constate que ces fonds ne sont pas inclus dans le budget de l'Etat mais font l'objet d'un audit, dont les résultats sont rendus publics.

L'assainissement des CAS opéré par le gouvernement dans le cadre du retour au principe budgétaire des finances publiques s'est traduit, rappelle-t-on, par la fermeture de plusieurs comptes et le regroupement de ceux ayant la même vocation budgétaire.

Par ailleurs, les critères et les procédures d'octroi de contrats ou de licences d'exploitation de ressources naturelles en Algérie sont codifiés par des lois, et sont conformes dans la pratique aux dispositions juridiques du pays, précise le département d'Etat.

Le rapport sur la transparence budgétaire dans le monde est produit chaque année par le département d'Etat en consultation avec les autres organismes fédéraux compétents pour identifier les gouvernements susceptibles d'être bénéficiaires de l'aide financière extérieure des Etats-Unis.

Il contribue à garantir que l'argent des contribuables américains est utilisé à bon escient.

L'examen de cette année a fait ressortir que 73 des 141 gouvernements bénéficiaires éventuels de cette aide extérieure satisfaisaient aux exigences minimales de transparence budgétaire.

Le département d'Etat a conclu dans son évaluation que sur les 68 gouvernements qui ne satisfaisaient pas à ces normes, 11 ont réalisé des progrès significatifs aux fins de satisfaire à ces exigences.

Outre l'Algérie, cette catégorie comprend l'Ukraine, la Hongrie, l'Haïti, l'Irak, le Soudan du Sud, le Mali, la Mauritanie, Djibouti, la Guinée et le Cambodge.

L'Égypte, le Liban, l'Arabie Saoudite et d'autres pays arabes, africains et asiatiques se sont avérés ne pas répondre à ces exigences minimales de transparence budgétaire, selon le rapport.

L'évaluation détermine si les gouvernements recevant une aide extérieure des Etats-Unis divulguent publiquement leurs documents budgétaires, en incluant les états de recettes et de dépenses par ministère y compris les fonds alloués aux entreprises publiques.

Le rapport s'intéresse également à l'exécution des budgets qui doit être vérifiée périodiquement par une institution supérieure de contrôle des finances publiques indépendante.

Les résultats de ces audits devraient également être rendus publics.

L'évaluation porte aussi sur les procédures de passation de marchés publics et l'octroi de licences d'exploitation de ressources naturelles qui doivent être accessibles au grand public et codifiés au moyen de lois et règlements.

APS

POLICE:

Le DG de la Sûreté nationale et président d'Afripol, le général major Hamel salue les efforts et réalisations de l'EAPCCO

Le Directeur général de la Sûreté nationale et président d'Afripol, le général major Abdelghani Hamel, a salué les efforts consentis par l'Organisation de coopération des Chefs de police d'Afrique de l'Est (EAPCCO) ainsi que les résultats obtenus durant 19 ans "d'action sécuritaire exceptionnelle", a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Intervenant lors des travaux de la 19e réunion de l'EAPCCO organisés par la capitale ougandaise Kampala du 13 au 15 septembre, le président d'Afripol a souligné l'impératif de "réactiver les mécanismes de coordination et de coopération avec Afripol qui consolideront les plans stratégiques tracés par les Etats membres".

Il a, en outre, rappelé la "conjoncture sécuritaire délicate"

que traverse actuellement le continent africain et qui exige "l'intensification des efforts et la consolidation des moyens d'échange de données et de contacts entre pays afin d'instaurer la paix et la stabilité, au delà de la dimension régionale, d'autant qu'Afripol constitue le fruit d'efforts de tous les chefs et présidents des organes africains en charge de l'application de loi, lesquels ont accompagné et soutenu Afripol durant

toutes les étapes de sa création. M. Hamel a souhaité voir les travaux de cette rencontre couronnés par des recommandations au niveau des aspirations des pays membres.

Animée par les 13 chefs et présidents des organes africains en charge de l'application de loi de l'EAPCCO, le président d'Afripol, des représentants d'Interpol et d'autres organisations internationales outre des spécialistes et des experts inter-

nationaux en matière sécuritaire, cette réunion a porté sur l'actualité de la scène africaine marquée par l'apparition de différentes formes de criminalité qui menacent la sécurité des pays de la Union africaine (UA).

La rencontre a également évoqué des questions importantes à la lumière de la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et transfrontalier ainsi que les différents efforts de déradicalisation.

Le général major Hamel qui effectuait une visite au siège du commandement général ougandais à la tête d'une importante délégation algérienne, a été reçu par le général Kal Kayora, inspecteur général de la Police ougandaise avec lequel il a évoqué les voies de renforcer la coopération sécuritaire entre l'Algérie et l'Ouganda en termes de formation et de lutte contre les crimes transfrontaliers.



ONU-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

L'AG de l'ONU et le Conseil de sécurité, appelés à imposer l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental

Le diplomate sahraoui, Sidi Mohamed Omar, a mis en avant, à Genève (Suisse), le rôle important du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU et leur responsabilité quant à l'impératif d'organiser un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, ajoutant que le Sahara Occidental est "un territoire non-autonome, et le Maroc n'a aucun droit de disposer de ses richesses", en vertu des lois et chartes internationales. Le diplomate sahraoui a souligné, en marge de la 36ème session du Conseil des droits de l'homme tenue à Genève, "la responsabilité directe de l'Espagne dans la souffrance du peuple sahraoui". "Même l'ONU ne reconnaît pas au Maroc le droit de se trouver dans les territoires sahraouis et d'y déployer ses forces (...). Aucun pays au monde ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara Occidental", a-t-il fait savoir.

M. Sidi Mohamed Omar qui intervenait devant un parterre de re-



présentants de missions diplomatiques et d'organisations de défense des droits de l'homme intéressés par la cause sahraouie, a rappelé que le Front Polisario, représentant légi-

time du peuple sahraoui "observe son droit légitime de s'opposer à toute démarche susceptible de porter atteinte à ses terres et de défendre tous les droits de son peuple".